



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPES externe

Section : Sciences économiques et sociales

Session 2016

Rapport de jury présenté par :

Frédéric CARLUER
Président du jury



SOMMAIRE

I - Introduction générale

- 1.1. Description des épreuves
- 1.2. Résultats principaux par genre, âge, origine et académie
- 1.3. Impression d'ensemble

II - Epreuve de composition

- 2.1. Les résultats : distribution des notes
- 2.2. Commentaires généraux sur le choix du sujet et les prestations des candidats
- 2.3. Proposition de corrigé
- 2.4. Reprographie de la « meilleure » copie

III – Exploitation d'un dossier documentaire

- 3.1. Les résultats : distribution des notes
- 3.2. Dossier et commentaires généraux sur le choix du sujet et les prestations des candidats
- 3.3. Proposition de corrigé
- 3.4. Reprographie de la « meilleure » copie

IV - Epreuve orale de mise en situation professionnelle

- 4.1. Les résultats : distribution des notes
- 4.2. Exemples de sujets
- 4.3. Commentaires et recommandations

V - Epreuve orale d'entretien à partir d'un dossier

- 5.1. Bilan statistique
- 5.2. Observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve
- 5.3. Conseils aux candidats
- 5.4. Exemples de dossiers
- 5.5. Exemples de sujets de mathématiques

I - Introduction générale

Le concours externe du CAPES/CAFEP de sciences économiques et sociales proposait 120 postes au CAPES et 20 postes au CAFEP en cette session 2016, en diminution de 5 postes au CAPES comme au CAFEP par rapport à 2015, retrouvant approximativement ses niveaux d'il y a deux ans. Tous les postes ont été pourvus dans le public et 16 des 20 postes dans le privé (ce qui constitue néanmoins une amélioration sensible).

Le nombre de candidats inscrits repart à la hausse (+8,2% au CAPES ; +1% au CAFEP) après une légère décrue l'an passé (-3,6% au CAPES). Il dépasse désormais les 2000 inscrits au CAPES et se stabilise autour de 300 au CAFEP. Le nombre de présents est quant à lui stable, excédant un tiers des inscrits, pour les deux sections. Au final, le nombre de présents par rapport au nombre de postes connaît une légère inflexion positive, à des niveaux similaires à ceux de 2014, soit autour de un pour 6 dans chacune des sections.

Le nombre d'admissibles est en diminution de 11,6% au CAPES (pour 4,2% de postes en moins) et en forte augmentation au CAFEP (30 candidats contre 18 l'an passé). Quant à la barre d'admissibilité (8/20 au CAPES et 7/20 au CAFEP), elle est en baisse et retrouve ses niveaux de 2013-14.

La barre d'admission, quant à elle, augmente sensiblement au CAPES (9,5/20 contre 8,67/20 l'an dernier) et un peu au CAFEP (8,17/20), ce qui témoigne d'une préparation relativement bonne des candidats aux épreuves orales. Comme l'an dernier (2015), mais à l'inverse de 2013 et 2014, cette barre reste supérieure au CAPES comparativement au CAFEP.

A noter que le major du concours plafonne à des niveaux jamais atteints, avec 17,5/20 de moyenne générale (19/20 et 18/20 aux épreuves d'admissibilité et 19/20 et 15/20 aux épreuves d'admission).

Évolution des grands indicateurs du concours depuis 2013

	CAPES					CAFEP				
	2013	2014	2015	2016	2015/16 %	2013	2014	2015	2016	2015/16 %
Inscrits	1253	1903	1844	2008	+8,2	183	248	308	311	+1,0
Présents	459	764	753	741	-1,6	65	110	101	108	+6,5
Nombre d'admissibles	214	252	260	233	-11,6	22	17	18	30	+40,0
Barre d'admissibilité	7,0	8,5	10,08	8,0		9,5	7,5	9,97	7,0	
Nombre d'admis	130	122	125	120	-4,2	13	11	11	16	+31,3
Barre d'admission	7,38	7,33	8,67	9,5		8,0	7,83	8,0	8,17	
Major du concours	15,75	16,66	16,33	17,5		14,75	14,5	14,5	14,67	
Nombre de postes	130	122	125	120	-4,2	13	20	25	20	-25,0
Ratio présents/postes	3,5	6,3	6	6,2	+2,4	5	5,5	4	5,4	+25,2



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

- Pour ce qui relève plus spécifiquement de cette session 2016, on notera aussi :
- 20 absents aux épreuves orales, dont une grande majorité fut lauréate aux épreuves de l'agrégation (suite aux résultats promulgués mi-juin) ;
 - une moyenne des candidats admissibles de 10,37/20 au CAPES et de 9,8/20 au CAFEP ;
 - une moyenne des candidats admis de 11,79/20 au CAPES et de 10,53/20 au CAFEP.

1.1. Description des épreuves

Conformément à l'arrêté du 19 avril 2013 modifié (JO n°99 du 27 avril), les épreuves sont définies par le cadre suivant.

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98567/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-cafep-capes-section-sciences-economiques-et-sociales.html>

Elles sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

1.1.1. Epreuves écrites d'admissibilité

Composition : Durée : 5 heures ; Coefficient 1

La composition à dominante soit économique, soit sociologique et/ou sciences politiques, comprend :

- *une dissertation dont le sujet se rapporte aux programmes en vigueur dans les classes de lycée général,*
- *une question portant soit sur l'histoire de la pensée économique ou sociologique, soit sur l'épistémologie de ces disciplines.*

Exploitation d'un dossier documentaire : Durée : 5 heures ; Coefficient 1

La composition est élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales.

Il est demandé au candidat de construire, à partir de ce dossier composé de plusieurs documents, et pour une classe de niveau déterminé, une séquence pédagogique intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues. La composition du candidat devra s'appuyer sur des connaissances précises en matière de didactique de la discipline scolaire sciences économiques et sociales, notamment en ce qui concerne la conception des dispositifs d'apprentissage et leur évaluation.

Le dossier porte sur le programme de sociologie, de sciences politiques et de regards croisés lorsque la première épreuve d'admissibilité est à dominante économique. Il porte sur le programme d'économie lorsque la première épreuve d'admissibilité est à dominante sociologique (ou sciences politiques).



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

1.1.2. Épreuves orales d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

Épreuve de mise en situation professionnelle : Coefficient 2

- Durée de la préparation : 3 heures (sans document)
- Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 minutes maximum, entretien : 30 minutes maximum)

L'épreuve est composée d'un exposé élaboré à partir d'une question posée par le jury. L'exposé porte sur l'un des thèmes des programmes en vigueur dans les classes de lycée général. Il est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel le candidat répond à des questions en relation avec le contenu de son exposé et, plus généralement, à des questions portant sur les concepts, outils, méthodes et théories de l'économie, de la sociologie et des sciences politiques, dont les formes de transposition didactique seront discutées.

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier : Coefficient 2

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 20 minutes maximum, entretien sur l'exposé et sur la façon dont le candidat envisage son exercice professionnel : 25 minutes maximum, exercice de mathématiques : 15 minutes maximum)

Le candidat construit, à partir d'un dossier constitué de documents scientifiques, didactiques, pédagogiques d'extraits de manuels ou de travaux d'élèves, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

L'épreuve comprend en outre un exercice de mathématiques appliquées aux sciences économiques et sociales portant sur un programme publié.

Le dossier porte sur le programme de sociologie, de sciences politiques ou de regards croisés lorsque l'épreuve de mise en situation professionnelle est à dominante économique et sur le programme d'économie lorsque la première épreuve d'admission est à dominante sociologique (ou sciences politiques).

1.2. Résultats principaux par genre, âge, origine et académie

Selon le genre

La répartition hommes/femmes est relativement équilibrée (en particulier au CAFEP au niveau des inscrits comme des présents ; à dominante masculine au CAPES). Les taux de réussite sont en revanche légèrement favorables aux femmes (en particulier au CAFEP, même si l'échantillon est peu représentatif).

	CAPES			CAFEP		
	Hommes	Femmes	% H	Hommes	Femmes	% H
Inscrits	1120	884	55,9	153	158	49,2
Présents	470	326	59,0	58	55	51,3
Nombre d'admissibles	126	103	55,0	13	17	43,3
Admissibles ENS exemptés	3	1				
Présents Admission	118	98	54,6	13	16	44,8
Nombre d'admis	65	55	54,2	7	9	43,8

Selon l'âge

La structure par âge des admis confirme la difficulté à obtenir le concours pour la génération 70 (seulement 10 des 136 postes au total). La génération 80 (ayant de 27 à 36 ans lors des épreuves) fournit près de 30% des lauréats au CAPES et même plus de la moitié au CAFEP ! Pour ce qui est de la tranche d'âge 23-26 ans, elle représente plus de la moitié des postes au CAPES mais seulement 2/16^{ème} au CAFEP. Enfin, pour ceux nés en 1994 (en Master I sans perdre une année) et en 1995 (ayant une année d'avance), ils forment 12% du contingent du CAPES (14 postes dont 2 « en avance ») et un seul poste au CAFEP.

	CAPES					CAFEP				
	1970-	1970+	1980+	1990+	1994+	1970-	1970+	1980+	1990+	1994+
Inscrits	164	380	880	502	78	49	81	145	35	1
Présents	31	79	301	317	58	15	29	53	15	1
Nombre d'admissibles	2	13	64	125	25	2	7	13	7	1
Nombre d'admis	0	6	34	66	14	0	4	9	2	1

Selon l'origine ou l'activité des candidats

Un peu plus de la moitié des admis était rattachée à une ESPE. Les autres « catégories d'admis » sont à trouver parmi les étudiants hors ESPE (au nombre de 13 sur 19 présents aux épreuves orales, soit un taux de réussite de deux tiers!), les sans emploi (11 au CAPES et 3 au CAFEP) et les personnes exerçant une charge d'enseignement (16 au CAPES et 5 au CAFEP). A noter aussi que deux normaliens présents n'ont pas été admissibles.

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

	CAPES				CAFEP			
	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
ESPE	423	329	132 (129)	74	36	21	11 (11)	7
Etudiants	167	74	27 (19)	13	18	5	2 (1)	1
ENS	9	5	3 (3)	3				
Enseignants	50	9	1	0	5	3	0	0
Vacataires	65	22	1	1	59	28	6 (6)	2
Contractuels	190	79	17 (16)	8	31	16	6 (6)	3
Assistants Ed	135	56	15 (15)	7	12	3	0	0
Sans emploi	404	108	22 (21)	11	46	15	4 (4)	3
Autres	559	565	15	3	104	91	1	0
Total	2008	741	233	120	311	108	30	16

A signaler aussi le fait que parmi les admis figurent 3 docteurs (sur 6 admissibles), 10 diplômés de grande école (sur 13) et 1 diplômé d'école d'ingénieur (sur 1).

Répartition par académie

Pour ce qui est du CAPES, les académies de Paris-Créteil-Versailles (non distinguables statistiquement, avec 30 postes), de Lyon (14) et d'Aix-Marseille (10) concentrent près de 50% des admis. Viennent ensuite les académies de Rennes, Strasbourg et Lille pour près d'un quart des postes à elles trois aussi. Toutes les autres académies se partagent donc le dernier tiers des postes (41). Nombreuses sont celles qui obtiennent zéro ou un seul poste (10 académies en tout, dont tous les DOM). Au moment où la tendance est à la décreue du nombre de postes au concours, cela pose la question de la mutualisation des moyens entre académies connexes en ce qui concerne la préparation au concours (inter-ESPE en particulier).

A noter aussi que certaines académies améliorent leurs performances entre l'admissibilité et l'admission : c'est particulièrement le cas d'Aix-Marseille et de Lyon parmi les premières, et de Rennes, Grenoble et Strasbourg dans le second groupe. A l'inverse Lillois et Toulousains ont moins tiré leur épingle du jeu à l'oral.

Enfin, il est intéressant de suivre le ratio « Admis/Présents » qui révèle la capacité à aller au bout du concours dès lors qu'on y participe. Quatre académies ont ici des taux supérieurs ou proches d'un sur quatre, avec la palme à l'académie de Lyon qui mène 35% de ses candidats présents à la réussite finale.

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Académies	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	% Inscrits	% Présents	% Admissibles	% Admis	Admis/Présents
Aix-Marseille	117	43	15	10	5,8	5,8	6,4	8,3	23,3
Besançon	21	7	2	1	1,0	0,9	0,9	0,8	14,3
Bordeaux	108	50	14	6	5,4	6,7	6,0	5,0	12,0
Caen	41	20	4	1	2,0	2,7	1,7	0,8	5,0
Clermont-Ferrand	12	3	0	0	0,6	0,4	0,0	0,0	0,0
Dijon	41	30	8	4	2,0	4,0	3,4	3,3	13,3
Grenoble	70	24	8	7	3,5	3,2	3,4	5,8	29,2
Lille	149	71	28	8	7,4	9,6	12,0	6,7	11,3
Lyon	95	40	21	14	4,7	5,4	9,0	11,7	35,0
Montpellier	88	27	5	2	4,4	3,6	2,1	1,7	7,4
Nancy-Metz	68	29	4	2	3,4	3,9	1,7	1,7	6,9
Poitiers	42	26	8	4	2,1	3,5	3,4	3,3	15,4
Rennes	68	33	11	9	3,4	4,5	4,7	7,5	27,3
Strasbourg	80	42	11	8	4,0	5,7	4,7	6,7	19,0
Toulouse	89	37	13	5	4,4	5,0	5,6	4,2	13,5
Nantes	74	23	10	4	3,7	3,1	4,3	3,3	17,4
Orléans-Tours	44	17	3	0	2,2	2,3	1,3	0,0	0,0
Reims	31	7	0	0	1,5	0,9	0,0	0,0	0,0
Amiens	23	7	0	0	1,1	0,9	0,0	0,0	0,0
Rouen	53	17	3	1	2,6	2,3	1,3	0,8	5,9
Limoges	10	6	0	0	0,5	0,8	0,0	0,0	0,0
Nice	56	19	6	3	2,8	2,6	2,6	2,5	15,8
Corse	7	2	0	0	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0
DOM	102	27	1	0	5,1	3,6	0,4	0,0	0,0
Paris-Créteil-Versailles	507	186	54	30	25,2	25,1	23,2	25,0	16,1
TOTAL	2008	741	233	120	100	100	100	100	16,2

En ce qui concerne le CAFEP, 6 admis viennent de Paris-Créteil-Versailles (pour 31 présents et 9 admissibles) et 4 de l'Ouest (2 à Rennes et à Nantes, pour 11 et 5 présents respectivement). Les autres académies plaçant un candidat sont : Bordeaux, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz et Toulouse.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

1.3. Impression d'ensemble

A l'issue de ce concours 2016, dont nous félicitons les 136 lauréats, nous ne saurions assez insister pour les sessions à venir sur la nécessaire maîtrise des connaissances générales qui fondent la science économique et la sociologie. Aussi les candidats doivent-ils se concentrer sur les notions/auteurs/faits/exemples qui caractérisent l'économie générale (macroéconomie, microéconomie, économie internationale, ...) et la sociologie générale (socialisation, stratification, changement social, ...), enseignés en Licence de science économique et en Licence de sociologie et qui sont en lien avec les programmes de lycée en SES. Un certain nombre de thématiques transverses (ou « regards croisés ») sont aussi incontournables comme : économie et sociologie du travail, économie et sociologie des organisations, économie et sociologie de l'éducation... A ceci s'ajoutent une compréhension et une réflexion propres à l'épistémologie de ces sciences (et plus particulièrement les démarches de « l'économiste » et du « sociologue ») et, bien évidemment, les grands courants/faits de l'histoire de la pensée économique et sociologique.

Il paraît aussi important de rappeler que tout sujet (à l'écrit comme à l'oral) mérite une analyse sémantique rigoureuse, terme à terme, et une étude des articulations qui unissent ou séparent les notions appelées (sans même parler du vocabulaire de base potentiellement utilisé). Sans ce préalable incontournable, il est rare que des problématiques pertinentes voient le jour et qu'un plan idoine se détache.

Enfin, mobiliser un certain nombre d'exemples et de chiffres-clés, en lien avec l'histoire des faits économiques ou sociaux et avec l'actualité économique et sociale, pour appuyer son argumentation, est assurément un gage de réussite.

En ce qui concerne le déroulement du concours, je tiens à remercier vivement :

- l'ensemble des collègues membres de ce jury (et plus particulièrement les deux vice-présidents : Thierry Jeanmougin et Matthieu Béra) pour leur implication sans faille,
- la direction de l'ENC Bessières et tout spécialement Monsieur Rizzo pour la qualité de son accueil dans le cadre des épreuves orales,
- et bien sûr la Direction Générale des Ressources Humaines du Ministère, pour le suivi quasi quotidien de ce concours, avec une mention spéciale à Priscilla Plateaux.

Frédéric CARLUER
IGEN de SES
Président du jury



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

II - Epreuve de composition

Dissertation (16 points) :

« Variété des ressources et combinaison productive optimale au sein de l'entreprise ».

Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie (4 points) :

Quels sont les principaux apports de la théorie dite du « déséquilibre » à la science économique ?

La grille d'évaluation

De manière à hiérarchiser les copies de manière la plus fine possible, la grille d'évaluation suivante a été élaborée/appliquée :

Critères	Pondération
Définition et discussion des termes du sujet	+++
Contextualisation et mise en perspective	+
Problématique et qualité du plan (cohérence, annonce et respect)	+++
Auteurs-clés ; Concepts et mécanismes analysés	++++
Connaissances factuelles et exemples	+++
Bonus (auteurs complémentaires, références, originalité du plan, graphique) / Malus (absence d'un auteur-clé, paragraphe hors sujet, confusion)	+ à +++ - à - - -
Qualité de l'écrit (syntaxe, orthographe)	++ / - -

2.1. Les résultats : distribution des notes

2.1.1. CAPES

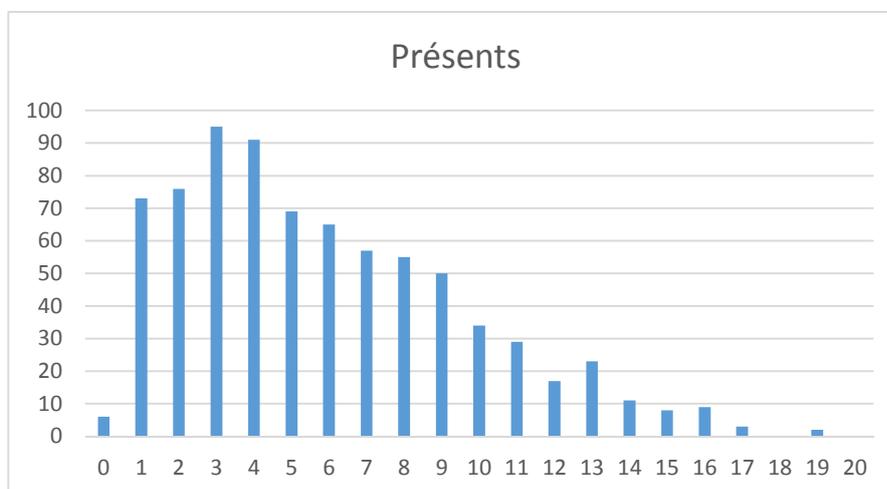
Cette année, le jury a corrigé 793 copies, dont 20 blanches. 22 copies ont obtenu la note de 15/20 au moins (dont deux la note de 19/20). A l'autre extrême, 410 copies ont obtenu la note de 5 ou moins (dont 6 copies à 0/20) ; dont 14 d'entre elles ont quand même permis à leur auteur d'accéder à l'admissibilité, grâce à une meilleure prestation en dossier (on rappelle que la barre d'admissibilité était à 16/40 cette année au CAPES) ! A noter aussi qu'un candidat ayant obtenu 13/20 à cette épreuve, et trois autres 12/20 ne figurent pas parmi les 229 admissibles...

La répartition des notes est la suivante :

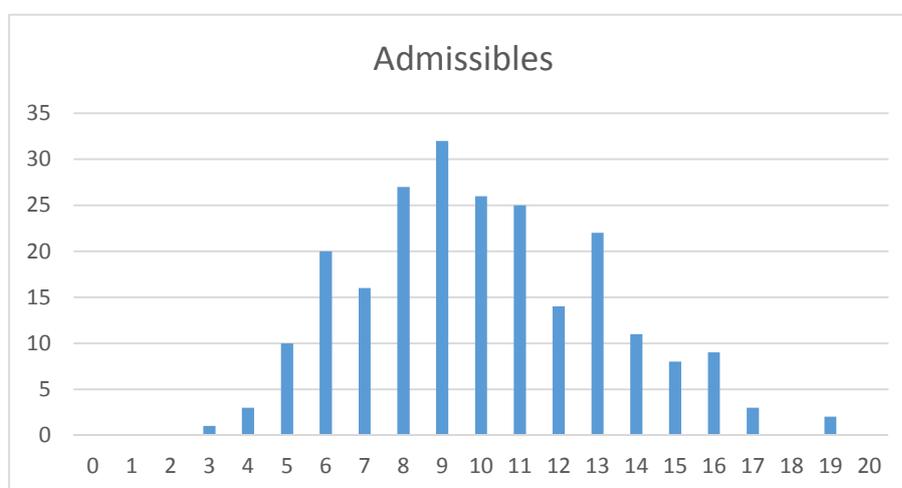
Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	absents	Blanches
Présents	6	73	76	95	91	69	65	57	55	50	34	29	17	23	11	8	9	3	0	2	0	1211	20
Admissibles	0	0	0	1	3	10	20	16	27	32	26	25	14	22	11	8	9	3	0	2	0	0	0

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury



La moyenne générale des notes des présents s'établit à 5,91/20 et la moyenne générale des admissibles à 10,03/20 (avec un écart-type de 3,17).



2.1.2. CAFEP

110 candidats sur les 311 inscrits ont participé à cette première épreuve du concours. Deux candidats ont obtenu les notes de 17/20 et 18/20 alors que 68 ont eu 5/20 ou moins. Trois des six candidats ayant eu 10/20 à cette épreuve n'ont pas été admissibles (on rappelle que la barre d'admissibilité était à 14/40 cette année au CAFEP). La moyenne des présents était de 5,55/20 et celle des 30 admissibles de 8,91/20.

Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	absents	Blanches	Total
Présents	0	7	7	19	15	20	7	9	9	4	6	2	0	1	1	1	0	1	1	0	0	201	0	311
Admissibles	0	0	0	0	0	7	1	2	7	3	3	2	0	1	1	1	0	1	1	0	0	0	0	30



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

2.2. Commentaires généraux sur le choix du sujet et les prestations des candidats

Le sujet de dissertation proposé fait appel aux connaissances de Licence 3 en science économique et « se rapporte aux programmes en vigueur dans les classes de lycée général » et, tout particulièrement de seconde et de première. Il est :

- en adéquation directe avec le thème 2 du programme de seconde (« *Entreprise et production : qui produit les richesses ? Comment produire et combien produire ?* ») et même en lien direct avec les indications complémentaires précisant que « *en prenant appui sur quelques exemples significatifs, on sensibilisera les élèves à la diversité des entreprises selon leur taille, la nature de leur production, leur mode d'organisation... On montrera comment l'entreprise est amenée à combiner efficacement les facteurs de production en tenant compte de leurs coûts et de leur caractère plus ou moins substituable. On soulignera que cette combinaison peut évoluer au cours du temps, sous l'influence de différents facteurs. On mettra en évidence l'accroissement de la productivité dans le long terme (notamment sous l'action du progrès technique) et ses différents effets* » ;
- au cœur du thème 2 du programme de première (« *Comment l'entreprise produit-elle ?* » pour lequel les indications complémentaires insistent sur l'importance de « *montrer que les choix du producteur portent à la fois sur la combinaison des facteurs de production et sur le volume de production* ») ;
- mais est aussi en lien avec le thème 3 du programme de terminale relatif à la croissance et aux différents types de capitaux (naturel, physique, humain, institutionnel) et à la « *question décisive de leur degré de substitution* ».

Ce sujet, relativement difficile, mais qui touche aux fondements de la science économique, invite avant tout à réfléchir aux choix du producteur donc des entreprises. Il s'inscrit dans les problématiques actuelles d'optimisation du système productif (notamment français), de spécialisation productive adaptée à la concurrence internationale. Il renvoie également aux impératifs de compétitivité, de soutien public à l'investissement ou à l'innovation, qui peuvent être englobés sous le vocable de « politique de l'offre ».

D'un point de vue théorique, le sujet relève principalement des champs de la microéconomie (Cours de première année de Licence de science économique) et de l'économie industrielle (Cours de Licence 3). Il peut couvrir les approches orthodoxes (la firme comme « boîte noire ») comme les théories les plus récentes, qui se focalisent davantage sur les dynamiques et les processus internes aux entreprises et à ce qui garantit leur pérennité (par exemple, les approches évolutionnistes, institutionnelles, ou encore la théorie des incitations). Des outils mobilisés au-delà de la seule microéconomie peuvent donc se révéler féconds, même si une bonne maîtrise des concepts standards, tels que l'équilibre du producteur, apparaît, malgré tout, indispensable.

D'un point de vue empirique, les exemples disponibles sont nombreux tant dans l'actualité économique et sociale récente en France (par exemple : pacte de compétitivité, projet de loi El Khomri), qu'à l'étranger (par exemple : « Agenda 2010 » en Allemagne, réformes du marché du travail en Italie).



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Le jury attendait :

- un travail préalable de définition des termes du sujet en insistant sur les notions centrales de « combinaison » et de « ressources » afin de mettre en évidence leur diversité (capital, travail, autres...), ainsi que sur celle d'optimum (qui renvoyait ici aux questions d'efficacité/de productivité) ;
- un véritable effort de problématisation (centrée sur la substituabilité, la compétitivité...) et d'articulation entre les parties (la théorie standard et ses dépassements ; les compétitivités prix / hors-prix ; l'optimisation en autarcie / à l'international...) ;
- une bonne mobilisation des références, pas seulement classiques mais également contemporaines (cf. corrigé proposé) ;
- un effort d'illustration à l'aide d'exemples précis et, si possible, de chiffres ;
- une bonne maîtrise de l'exercice de la dissertation (accroche pertinente, définition des termes du sujet, annonce claire et rigoureuse du plan, des transitions explicites, une réelle conclusion).

Les écueils à éviter étaient les suivants :

- traiter le sujet sous le seul angle des facteurs capital et travail, sans évoquer d'autres types de « ressources » en particulier immatérielles (qualification/formation ou « capital humain », recherche-développement impactant l'efficacité du capital physique,...), mais aussi organisationnelles (division des tâches), financières (investissements non productifs à court terme) et environnementales (à commencer par la terre) ;
- disposer d'un socle de références insuffisant pour soutenir le raisonnement et l'argumentation ;
- dériver vers une perspective macroéconomique (alors que le sujet précisait bien « au sein de l'entreprise ») ou en lien avec le développement durable.

Pour ce qui est du fond, les principales faiblesses récurrentes relevaient :

- d'un faible niveau de connaissances en microéconomie. Le modèle néoclassique standard est trop peu souvent pleinement maîtrisé. Quelques copies montrent, au contraire, une aisance réelle des savoirs jusqu'à une utilisation pertinente des résultats de la nouvelle microéconomie ;
- d'un élargissement aux théories de la croissance endogène sans articulation explicite avec leurs fondements microéconomiques.
- de considérations trop générales (sur l'investissement par exemple), jugées peu pertinentes.

Pour ce qui est de la forme :

- beaucoup de copies multiplient les exemples sans véritable problématisation ;
- les correcteurs rappellent également qu'une véritable problématique ne peut prendre la forme d'une série de questions, même pertinentes ;
- le niveau de langue est souvent insuffisant, non seulement pour exprimer des notions techniques, mais aussi pour permettre une progression fluide de la composition.

Question d'HPE / d'épistémologie :

- La question posée s'est révélée très discriminante, davantage encore que la dissertation. Ceci démontre une faible préparation à un exercice pourtant relativement « borné » dans ses exigences ;
- de nombreuses réponses ont été considérées hors-sujet ou très imprécises et les notes moyennes de 2/4 ont été finalement peu attribuées ;



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

- les réponses ne sont pas suffisamment ciblées. Elles sont parfois très longues : l'exercice ne peut pas consister en un résumé de l'histoire de la pensée économique. La réponse ne peut donc pas prendre la forme d'une mini-dissertation ;
- le « déséquilibre » a été souvent traité en général et non comme une théorie précise ;
- enfin, certaines copies ont parfaitement répondu à la question posée en une page environ.

2.3. Proposition de corrigé

2.3.1. Composition

« Variété des ressources et combinaison productive optimale au sein de l'entreprise »

Analyse des termes du sujet :

La formulation du sujet ne pose pas intrinsèquement de difficultés. En revanche, les concepts peuvent déstabiliser les candidat(e)s par leur étendue. Ainsi :

- « La variété des ressources » : elle renvoie aux facteurs de production usuellement convoqués par la microéconomie standard (travail et capital) mais ne s'y limite pas. On peut effectivement enrichir la perspective en intégrant, par exemple : les ressources naturelles (à commencer par la terre), le progrès technique (comme processus ou état des techniques à un instant donné), les ressources humaines (ou « capital humain »), les ressources financières mais aussi les institutions politiques, les compétences, la confiance, les réseaux, ... Ces dernières notions, sans doute moins spontanément évoquées par les candidat(e)s, sont au cœur des analyses contemporaines des entreprises (voire de la croissance).

- « La combinaison productive optimale » : associée à l'allocation des ressources, elle est nettement articulée à l'approche microéconomique (ce que confirme la précision « au sein » de l'entreprise). On peut donc s'attendre à la mobilisation des concepts de dotations et productivités factorielles, de frontière de production, de loi des rendements décroissants, d'efficacité, d'efficacé, de valeur ajoutée, de maximisation sous contrainte et d'équilibre... Mais il est également fructueux de prendre en considération le comportement stratégique des firmes (dans leur croissance et leur développement). Ce deuxième aspect peut permettre aux candidat(e)s moins à l'aise avec les outils de la microéconomie, de proposer une réflexion pertinente sur l'investissement, le progrès technique et l'innovation.

La problématique du « choix d'investissement » reste centrale que ce soit pour souligner les opportunités (qualité des biens publics et des relations professionnelles, marchés de capitaux efficaces, ...) que les contraintes (conjuncture défavorable, conflictualité sociale, ...).

Construction du plan :

L'énoncé du sujet est de facture classique : il met en relation deux « notions ». Toutefois, le réflexe « traditionnel » face à ce type de formulation (c'est-à-dire « implications de A sur B » / « de B sur A ») peut se révéler, ici, peu efficace. Il n'est ainsi pas forcément fécond de réfléchir aux conséquences de la combinaison optimale des ressources au sein des entreprises, sur la variété des ressources.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Les pistes de réflexion étant nombreuses, la construction du raisonnement doit apparaître clairement. Sans exclure la possibilité d'un plan en trois parties, on peut privilégier une progression autour d'un couple, plus ou moins complexe : statique / dynamique, approche standard / enrichissements, voire compétitivité-prix / compétitivité hors-prix (dès lors que la notion même de « combinaison » est critiquée et jugée dépassée par la convocation d'autres types de ressources plus qualitatives telles que les brevets, les marques, l'appariement de compétences, le climat de travail et les rapports sociaux...).

Connaissances et analyses attendues :

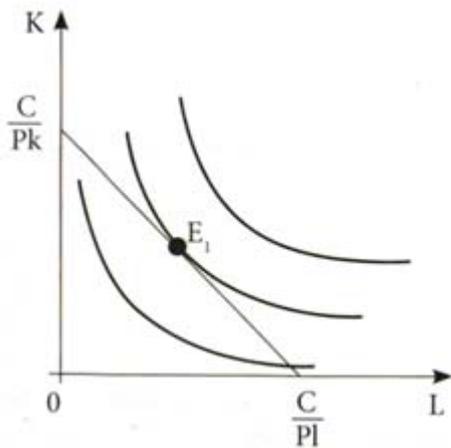
- Auteurs-clés : On peut s'attendre légitimement à trouver des références à A. Smith, D. Ricardo, A. Marshall, L. Robbins, V. Pareto, J. Schumpeter, E. Chamberlin, R. Coase, O. Williamson.
- Notions-clés : entreprise, valeur ajoutée, facteurs de production, coûts, productivité, progrès technique (*notions du programme de seconde*), loi des rendements décroissants, allocation des ressources, instruments de suivi de l'activité de l'entreprise, coordination (*notions et indications complémentaires du programme de première*), dotation factorielle, commerce intra-firme, compétitivité, délocalisation, externalisation, division internationale du travail ; capital naturel, physique, humain, institutionnel ; question décisive du degré de substitution entre ces différents capitaux (*notions et indications du programme de terminale*).
- Exemples attendus : manufacture d'épingles de Smith, dispositifs de chômage partiel en Allemagne au regard d'une baisse du carnet de commandes, robotisation (remplacement d'unités de travail par une unité de capital), ...

Bonus (compléments non exigés mais entraînant une valorisation des copies) :

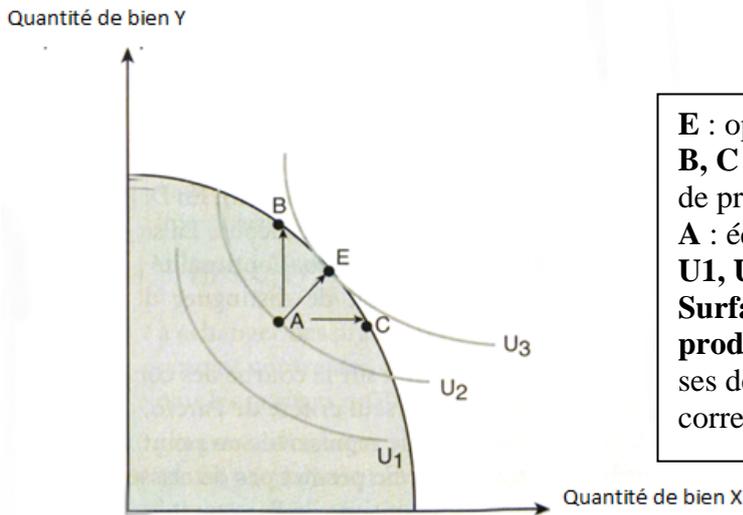
- Auteurs complémentaires : A.C. Pigou, A. Chandler, J. Robinson, R. Solow, Heckscher-Ohlin-Samuelson, M. Aoki, H. Simon, H. Demsetz, A. Alchian, S. Winter et R. Nelson, P. Krugman.
- Notions complémentaires : droits de propriété, autofinancement, création de valeur, taux de marge, taux d'utilisation des capacités de production, frontière de production.
- Exemples (parmi d'autres) de l'actualité économique et sociale : augmentation du temps de travail voté par les salariés de Smart en lien avec un nouvel investissement garantissant la pérennité à long terme du son site lorrain, sureffectif estimé à 70.000 personnes dans les entreprises au regard des surcapacités de production selon l'OFCE (M. Plane, 2016), taux d'utilisation de ces capacités évalué à 78% seulement chez Renault (Les Echos), emplois surnuméraires au regard de l'activité des entreprises (évalués à 600.000 par P. Artus, 2016), ...

- Illustrations graphiques (une dissertation ne fait pas spontanément appel à un graphique mais ce sujet s'y prêtait assez facilement) :

Combinaison optimale de facteurs de production



K : quantité de capital
 L : quantité de travail
 C : contrainte budgétaire
E₁ : combinaison optimale
 Pk : prix du capital
 Pl : prix du travail



E : optimum de production
B, C : points sur la frontière de possibilités de production
A : équilibre sous-optimal
U1, U2, U3 : isoquants
Surface grisée : bloc des possibilités de production limitée par sa frontière (et ses deux solutions « en coin » correspondant à une monoproduction).

Possibilités de production et frontière de production

Bibliographie :

Manuels :

Baudry B., Chassagnon V., 2014, *Les théories économiques de l'entreprise*, Repères n°636, La Découverte.
 Chaudey M., 2014, *Analyse économique de la firme*, Cursus, A. Colin.
 Coriat B., Weinstein O., 1995, *Les nouvelles théories de l'entreprise*, Le Livre de Poche.
 Gaffard J.L., 2011, *La croissance économique*, Cursus, A. Colin.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Articles et ouvrages de référence (liste non exhaustive) :

- Aghion P., Howitt P., 2010, *L'économie de la croissance*, Economica.
- Alchian A., Demsetz H., 1972, « Production, Information Costs and Economic Organization », *American Economic Review*, n°62.
- Aoki M., 1984, *The Co-operative Game Theory of the Firm*, Clarendon Press.
- Chandler A., 1962, *Strategy and Structure: Chapters in the History of Industrial Enterprise*, MIT Press.
- Coase R., 1937, « The nature of the firm », *Economica*.
- Nelson R., Winter S., 1982, *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Harvard University Press.
- Robbins L., 1931, *Essai sur la nature et la signification de la science économique*, Mac Millan.
- Schumpeter J., 1912, *Théorie de l'évolution économique* (édition française Dalloz, 1999).
- Schumpeter J., 1939, *Business Cycles*, Mc Graw-Hill.
- Williamson O., 1975, *Markets and Hierarchies*, The Free Press.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Plan détaillé 1 :

Introduction

En 1931, Lionel Robbins définissait l'économie comme la « science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre les fins et les moyens rares à usage alternatif ». Cette acception, aujourd'hui largement partagée, place les choix des producteurs au cœur de la dynamique de l'offre. Déjà, en 1776, dans *Recherches sur les causes et la nature de la richesse des nations*, Adam Smith décrivait avec précision le fonctionnement d'une manufacture d'épingles. A cette occasion, le fondateur de la pensée économique moderne soulignait les gains de productivité permis par une division du travail accrue. Mais il insistait également sur les améliorations initiées par les ouvriers au contact de leurs tâches répétitives.

Dans la théorie microéconomique standard, les entrepreneurs cherchent à maximiser leur profit sous contraintes. La firme, appréhendée comme une « boîte noire », se confond alors avec une fonction de production qui mobilise des facteurs de production, eux-mêmes réduits au capital et au travail. Cette approche peut apparaître aseptisée : les conditions de la concurrence y sont très restrictives, les stratégies des entreprises uniformisées, l'horizon temporel réduit à une succession d'équilibres statiques.

Dans les économies modernes et mondialisées, les stratégies des firmes restent certes, pour l'essentiel, motivées par la maximisation du profit. Toutefois, les théories contemporaines insistent désormais sur la diversité des ressources mobilisables par les entreprises : les facteurs de production traditionnels (capital et travail) y sont ainsi associés au capital humain mais aussi naturel et institutionnel, voire au concept de « capital social ». La réflexion sur ce qu'est désormais la combinaison optimale au sein de l'entreprise en est, par conséquent, profondément renouvelée.

Peut-on dire, dès lors, que la combinaison optimale des ressources au sein de l'entreprise se limite à la minimisation des coûts de production ?

Nous verrons, en premier lieu, que dans un univers concurrentiel donné, les entreprises visent prioritairement à limiter leurs coûts de production. Nous soulignerons, en second lieu, que la croissance des firmes nécessite une mobilisation stratégique de ressources variées.

I. En situation donnée de concurrence, les firmes visent essentiellement à optimiser leur profit par la limitation des coûts de production

1.1. Dans la théorie standard, la firme cherche la combinaison productive efficiente

1.1.1. Sous la pression de la concurrence, la firme cherche à maximiser son profit en mobilisant les facteurs de production à sa disposition

* Dans la théorie de la firme comme « boîte noire » (Marshall, Pigou), l'entreprise se confond avec l'entrepreneur, qui recherche le profit maximal sur un marché donné (équilibre partiel). Ce dernier est « price-taker » et dispose d'une rationalité substantielle (H. Simon).

* Les facteurs de production (usuellement capital et travail) sont soumis à plusieurs hypothèses : rendements décroissants, divisibilité parfaite, substituabilité (ex : remplacement des hôtesse de caisse des supermarchés par des caisses automatiques) ou complémentarité (ex : intégration de robots sur la chaîne de production exigeant en retour des techniciens de maintenance).



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

1.1.2. L'entrepreneur est conduit à minimiser les coûts de production et participe à une allocation optimale des ressources

* La combinaison productive optimale, déduite à partir d'une fonction de production spécifiée, conduit à atteindre la frontière de production (compte tenu de la technologie existante) sur la base des prix relatifs des facteurs. Elle établit l'intensité en facteurs de la production (Y/K , Y/L).

* La courbe d'offre individuelle résulte de la confrontation de la courbe de coût marginal et du prix de marché (offre notionnelle). A l'équilibre, le coût marginal est égal au prix de marché et les facteurs de production sont rémunérés à leur productivité marginale. L'allocation peut alors être qualifiée de pareto-optimale.

1.2. L'entreprise tente également de minimiser les coûts de transaction et d'organisation

1.2.1. L'existence de coûts de transaction sur le marché favorise la création d'entreprises

* Les travaux de Coase soulignent l'existence de coûts de transaction inhérents au marché. Ils dépendent de la fréquence des transactions et de leur degré d'incertitude (ex : sécurité du droit des contrats, coûts associés à la flexibilité quantitative externe, notamment à travers le coût des embauches / licenciements).

* Le périmètre des entreprises résulte donc d'un arbitrage entre « faire » et « faire-faire » (ex : sous-traitance du nettoyage dans le groupe Accor puis ré-internalisation pour des questions de déficit de qualité des prestations externes).

1.2.2. Elles sont cependant confrontées à des coûts d'organisation interne

* Les travaux de Williamson insistent sur les coûts de l'organisation hiérarchique, croissants avec la taille de la firme. Ils conduisent à déterminer la « meilleure » organisation de la production (OST, taylorisme, toyotisme, *lean management*).

* Les entreprises tentent d'optimiser en permanence l'utilisation des facteurs pour augmenter le taux d'utilisation des capacités au moyen de la flexibilité quantitative interne (heures supplémentaires, travail partiel) ou de la flexibilité qualitative interne (polyvalence). Exemple : annualisation du travail par les 35h, accords compétitivité-emploi chez Smart ou Bosch.

1.3. Dans une économie mondialisée, l'organisation de la production résulte d'une optimisation des coûts à plusieurs niveaux

1.3.1. Les firmes peuvent viser la réduction des coûts par la sous-traitance ou les délocalisations

* Dans une logique néo-ricardienne, la division internationale des processus productifs, ou DIPP (Lassudrie-Duchêne) vise à exploiter les avantages comparatifs locaux : par la sous-traitance (ex : reconfiguration du secteur automobile allemand vers les PECO dans les années 2000), par les délocalisations (ex : Renault en Roumanie ou au Maroc) ou par la relocalisation (ex : skis Rossignol, lunettes Atoll).

* Le commerce intra-firme est ainsi une composante majeure du commerce international, (environ 40%), d'où le rôle des prix de transfert, parfois dans un but unique d'optimisation fiscale (ex : localisation des sièges sociaux au Luxembourg ou aux Pays-Bas, Jersey aux premiers rangs de l'exportation... de bananes). Il peut en résulter dumping social et concurrence par les salaires.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

1.3.2. Les firmes peuvent également chercher à tirer parti d'un avantage naturel ou géographique

* Certaines activités sont déterminées par la mise en valeur d'une ressource inégalement répartie (ex : ressources minières, comme l'uranium pour Areva, ferme solaire au Maroc, hydroélectricité alpine favorisant la localisation des industries de décolletage, sources de refroidissement générant l'implantation des « *data centers* »).

* La localisation des activités peut chercher à réduire les coûts de transport et donc le coût des inputs (ex : localisation historique de la filière automobile française le long de la Seine) ou limiter les coûts d'accès au marché (ex : Toyota à Valenciennes).

II. Le développement des entreprises nécessite cependant une mobilisation stratégique de ressources variées

2.1. Les entreprises ont intérêt à mettre en valeur des actifs spécifiques

2.1.1. L'efficacité des entreprises s'explique par leur capacité à produire les bonnes incitations en interne

* Les investissements en capital et en capital humain deviennent spécifiques : ensemble de savoir-faire et compétences organisationnels ou techniques qu'il s'agit de préserver ou de développer. Coûteux à court terme, ils sont efficaces à long terme (ex : dispositifs de chômage partiel, sans perte de revenus, en Allemagne pendant la crise, ayant permis la réintégration rapide des salariés lors du rebond conjoncturel, lycée Airbus à Toulouse).

* En cas d'asymétries d'informations, le salaire peut élever la productivité des salariés (ex : modèle du salaire d'efficacité de Leibenstein), limiter l'absentéisme ou le turn-over (ex : modèle historique fordien), inciter à la formation.

2.1.2. Les entreprises peuvent chercher à se différencier sur le marché

* Pour limiter la concurrence (apports de Robinson et Chamberlin) : développement d'une compétitivité hors-prix au moyen de l'exploitation de la marque (ex : Coca Cola *versus* Pepsi, commercialisation de Citroën sous la marque « DS » en Asie) ou de la réputation (ex : « *Made in Germany* » ou « *deutsche Qualität* » dans l'industrie mécanique et automobile).

* Intérêt à la mise en œuvre d'une politique de différenciation par la qualité des intrants quitte à élever les coûts de production (ex : filières « bio » dans l'agriculture, « façon française » dans le luxe).

2.2. La croissance des entreprises dépend de leur capacité à innover

2.2.1. L'innovation est au cœur du processus de « destruction créatrice »

* Dans la logique schumpetérienne, l'innovation peut être radicale, permettant l'entrée de nouvelles entreprises sur le marché (ex : Kodak et la première pellicule photographique, pneu démontable Michelin) au détriment des acteurs existants. La situation de monopole temporaire est alors garantie par l'existence de brevets.

* Elle peut également entraîner une « grappe d'innovations secondaires » qui génère de nouvelles entreprises (ex : déclin du leadership d'IBM au profit d'acteurs associés aux PC tels Microsoft ou Intel, développement des biotechnologies après la découverte du séquençage de l'ADN).



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

2.2.2. L'innovation peut prendre des formes diverses

* L'innovation ne se réduit pas à la seule dimension technologique. Elle peut, selon l'OCDE, être : de produit, de processus, de marketing ou organisationnelle.

* Une large part de la R&D vise à développer l'innovation incrémentale pour une amélioration constante des produits existants (ex : réduction de la consommation des berlines allemandes, politique du « zéro accident mortel » de Volvo, générations successives de *smartphones*).

2.3. Les entreprises sont continuellement en évolution dans un environnement plus ou moins favorable

2.3.1. Les entreprises entre stabilité et évolution

* L'approche évolutionniste de la firme (Nelson et Winter) met l'accent, non sur le principe de maximisation du profit à chaque instant, mais sur les résultats obtenus par les stratégies des entreprises. Les apprentissages individuels (ex : « routines ») constituent le socle de la « mémoire » des organisations ou de la « culture d'entreprise ».

* La mise en œuvre des innovations s'articule nécessairement à la transmission des compétences (ex : difficultés dans la construction des EPR, liées au départ en retraite des ingénieurs-maison et du démantèlement de la filière nucléaire intégrée, séparation de l'exploitation commerciale et de la gestion des industries de réseau donnant lieu à une augmentation des risques, tels que dans l'approvisionnement en électricité en Californie ou dans les chemins de fer en Angleterre).

2.3.2. Les choix productifs dépendent de l'environnement et peuvent, à leur tour, l'influencer

* L'offre d'infrastructures, le respect d'un droit de propriété adapté ou d'une sécurité juridique forte ainsi que l'existence de marchés financiers profonds (fonds de capital-risque, de capital développement), ou d'universités sont des ressources essentielles à la constitution d'écosystèmes productifs ou « clusters » (ex : Silicon Valley en Californie ou « route 128 » dans le Massachusetts ; « pôles de compétitivité » en France).

* La présence d'entreprises innovantes peut renforcer, en retour, l'attractivité du territoire en offrant des opportunités pour les firmes en amont et en aval, par des effets de réseau, la présence d'une main-d'œuvre qualifiée, une articulation concurrence-émulation dans une logique d'avantages comparatifs endogènes (Krugman ; ex : Airbus à Toulouse, Volkswagen à Wolfsburg).

Conclusion

Si de prime abord, les coûts de production, notamment salariaux, apparaissent comme les déterminants essentiels de la combinaison productive optimale des ressources au sein d'une entreprise, les théories modernes de la firme enrichissent considérablement les paramètres de ce choix. En effet, l'existence de coûts de transaction ou d'organisation oblige, d'abord, à prendre en considération tant le périmètre de l'entreprise, que l'organisation de la production. Ensuite, la prise en compte du développement de l'entreprise, sur les marchés, aussi bien que dans le temps, invite à intégrer dans la réflexion la gestion des compétences, l'effort d'innovation ainsi que la capacité à se démarquer de ses concurrents.

Il en résulte que la minimisation des coûts, pour efficiente qu'elle soit à court terme, n'équivaut pas nécessairement à un choix optimal, à plus long terme. Ceci pour plusieurs raisons. En premier lieu, du fait de l'ignorance des externalités négatives : l'exploitation des ressources



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

disponibles, qu'elles soient naturelles, ou réglementaires, comme dans le cas des stratégies d'optimisation fiscale, peut conduire, par exemple, à une dégradation de l'environnement initialement favorable à l'activité (épuisement de la ressource ou dégradation des biens publics). En second lieu, du fait de l'ignorance des externalités positives : l'insuffisance d'investissement en capital humain et dans la R&D peut se révéler, en effet, pénalisante à moyen terme. Le « court-termisme » se révèle alors destructeur de valeur à l'échéance.

Le développement d'indicateurs tels que la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, de politiques favorables à l'innovation, peut dès lors apparaître indispensable dans la définition de ce qu'est la combinaison productive optimale. L'existence même du tissu d'entreprises du champ de l'économie sociale et solidaire témoigne de la pluralité des objectifs (au-delà de la simple maximisation du profit) et des moyens qui peuvent être poursuivis et mobilisés. La firme, dans son acception moderne, reste ainsi (?) un lieu de pouvoir, notamment celui d'arbitrer, mais aussi de coopération et de conflits (entre propriétaires, managers, salariés). Cette richesse offre une large perspective d'interprétations mais aussi d'enjeux pour les politiques publiques.

Plan alternatif 2 (plus simple et binaire dans sa construction) :

Problématique : La compétitivité des firmes se confond-elle avec la compétitivité-coût ?

I. Soumises à la concurrence, les entreprises tentent de maximiser leur profit en recherchant la meilleure compétitivité-prix

- 1.1. Les entreprises combinent les facteurs en fonction des coûts relatifs
- 1.2. Les entreprises tentent de limiter les coûts internes

II. Les approfondissements théoriques montrent que les choix des entreprises sont plus complexes et peuvent rechercher la compétitivité hors-prix

- 2.1. Le choix optimal de l'entreprise consiste à se différencier de la concurrence
- 2.2. Les entreprises ont un intérêt à innover



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Plan alternatif 3 (original car basé sur la notion de « frontière » correspondant à la recherche de l'optimum, transverse aux différents éléments du sujet) :

Problématique : Au regard de la nature et de la diversité des ressources, les comportements stratégiques permettent-ils d'atteindre, voire de dépasser, les « frontières » de l'entreprise ?

I. La frontière de production

- 1.1. Les déterminants des arbitrages inter-facteurs par le producteur
- 1.2. Combinaison optimale et possibilités de production

II. La frontière technologique

- 2.1. L'introduction du progrès technique
- 2.2. Aux sources endogènes de l'innovation

III. La frontière de l'entreprise elle-même

- 3.1. Investissements à l'étranger (élargir son « périmètre ») : DIT et optimisation spatiale
- 3.2. Externalisation (réduire son « périmètre ») : recentrage sur le cœur de métier (« de base »)

Plan alternatif 4 (plus minimaliste et en lien étroit avec les connaissances d'un élève de terminale ES) :

Problématique : Dans quelle mesure l'internationalisation de la production et des économies ne conduit-elle pas à uniformiser la combinaison productive des entreprises ?

I. Ressources limitées et combinaison productive optimale

- 1.1. Choix du niveau de la production
Coût moyen, coût marginal, maximisation du profit en situation de concurrence
Economies d'échelle
- 1.2. Choix de la combinaison bi-factorielle optimale
Facteurs de production complémentaires / substituables
Droite d'isocoût, courbe d'isoquant, tangente et optimum de la firme
Court terme / long terme : lien entre échelle de la production et choix de la combinaison productive

II. Extension des ressources et uniformisation de la combinaison productive

- 2.1. Evolution du financement
Marchés financiers, essor des EMN
Mobilité des capitaux, mobilité du facteur capital
Tendance à l'homogénéisation du coût des ressources et des combinaisons productives
- 2.2. Evolution de l'organisation productive
du facteur travail : télétravail, externalisation, contrat 0 heure, auto-entrepreneuriat
du facteur capital : regroupement de moyens sur un projet
Remise en cause du cadre de l'entreprise (« au sein de »)



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

2.3.2. Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie

« Quels sont les principaux apports de la théorie du « déséquilibre » à la science économique ? »

La théorie du déséquilibre s'inscrit dans la critique keynésienne de l'équilibre général walrasien, équilibre caractérisé par un ajustement instantané des offres et des demandes sur tous les marchés, grâce au commissaire-priseur.

Selon Clower et Leijonhufvud, l'apport principal de Keynes se situe dans le rejet de la parfaite flexibilité des prix : l'hypothèse microéconomique pertinente devient la rigidité des prix qui empêche l'égalisation l'offre et de la demande notionnelles sur chaque marché simultanément. L'ajustement s'effectue donc par les quantités et c'est le côté « court » du marché, le minimum de l'offre ou de la demande, qui détermine le niveau des transactions effectives. Par exemple, en cas d'excès d'offre par rapport à la demande, le volume échangé se fixe au niveau de la demande. Il y a dès lors rationnement sur le marché considéré et le déséquilibre se reporte nécessairement sur un autre marché (par exemple, une entreprise contrainte sur ses débouchés limite sa demande de main-d'œuvre).

J-P. Bénassy et E. Malinvaud étendent le raisonnement à l'équilibre macroéconomique et, plus particulièrement, à l'analyse du chômage. Sous l'hypothèse de prix et de salaires exogènes, donc rigides à court terme, ils analysent les interdépendances entre le marché du travail et le marché des biens et services. Identifiant quatre cas de figure possibles (selon que chacun des marchés est en excès d'offre ou de demande), ils démontrent que le chômage keynésien, dû à une insuffisance des débouchés, peut coexister avec le chômage classique, dû à un excès de coûts. Le sous-emploi peut donc avoir plusieurs causes dont le poids relatif peut varier au cours du temps et selon les pays. Les politiques visant à réduire le chômage doivent, par conséquent, combiner des remèdes « keynésiens » dans les secteurs touchés par l'insuffisance de débouchés (par un soutien à la demande autonome), et des thérapeutiques « classiques », dans les secteurs qui font face à un déficit de rentabilité (par un soutien à l'offre).

Bibliographie (auteurs-clés) :

Bénassy J-P., 1984, *Macroéconomie et Théorie du Déséquilibre*, Dunod.

Clower R., Leijonhufvud A., 1975, « The Coordination of Economic Activities: A Keynesian Perspective », *American Economic Review*, n° 65.

Malinvaud E., 1980, *Réexamen de la théorie du chômage*, Calmann-Lévy.

Malinvaud E., 1983, *Essais sur la théorie du chômage*, Calmann-Lévy.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

2.4 – Reprographie de la « meilleure » copie (n° 57686)

Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : COMPOSITION

N° Anonymat : A000057686

Nombre de pages : 12

Concours

E B E

Section/Option

1 1 0 0 E

Epreuve

1 0 1

Matière

0 4 3 0

Question : Quels sont les principaux apports de la théorie dite du « déséquilibre » à la science économique ?

La théorie dite du « déséquilibre » correspond aux travaux des économistes français Edmond Malinvaud et Jean-Pierre Bénassy à partir des années 1960. Cette école spécifiquement française propose un modèle macroéconomique où les prix sont fixes et l'équilibre est atteint par le rationnement. Ces travaux font coexister l'analyse keynésienne et néoclassique dans un seul modèle.

Leur principal modèle mêle un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail et le marché des biens et des services. On peut identifier trois principaux équilibres. La première situation correspond à une offre de travail excédentaire sur le marché du travail et une offre excédentaire sur le marché des biens et services. Il y a donc chômage et déficit de la demande au niveau macroéconomique. Cette situation de rationnement ^{de l'offre} sur les deux marchés est qualifiée de « keynésienne ». La seconde situation correspond à une offre de travail supérieure à la demande de travail, ainsi que une demande de biens et services supérieur à l'offre. Cette situation est appelée « classique » et se caractérise par un rationnement de l'offre sur le marché du travail et un rationnement de la demande sur le marché des biens et des services. La dernière situation fait coexister un rationnement de la demande sur le marché du travail et un rationnement de la demande sur le marché des biens.

L'originalité de ce modèle réside dans le fait d'écarter l'hypothèse des modèles néoclassique de prix

Variables qui garantissent l'ajustement. Pour les auteurs les prix sont fixes et l'ajustement se fait par les quantités. Les hypothèses corroborent bien avec la réalité. En effet, sur le marché des biens et services, à court-terme, les prix sont relativement fixes. Plus éloquent, le marché du travail est caractérisé par des prix rigides à la baisse. On peut penser ici à la présence d'un salaire minimum ou de conventions collectives dans la plupart des pays développés qui fixent un taux de salaire réel plancher.

Ce modèle macroéconomique a l'avantage de proposer un cadre d'analyse qui intègre en partie les programmes de recherche scientifique keynésien et néoclassique. Dans le « cas keynésien » il y a concomitance entre chômage et déficit de la demande effective; Une partie de la demande est insatisfaite en raison d'un salaire trop faible. Dans le cas « classique », on observe également une situation de chômage et une demande excédentaire. Ce phénomène résulte d'une faiblesse des prix des biens et des services; les entrepreneurs n'ont pas intérêt à produire davantage créant ainsi du chômage. Enfin, dans le dernier cas dit « inflation contenue » la demande est rationnée sur les deux marchés. Dans un modèle néoclassique, cette situation entraîne une inflation. Or ici les prix sont fixes. La situation économique d'un pays peut donc correspondre à l'un de ces trois déséquilibres. Le modèle donne des indications sur les politiques économiques à apporter. Dans le cas « keynésien » une politique de relance est possible pour augmenter la demande globale. Au contraire dans le cas classique, le coût du travail est trop élevé.

En définitive, la théorie du « déséquilibre » permet d'apprécier et d'intégrer deux cadres d'analyse différents: l'analyse keynésienne et néoclassique. Elle pose ici l'hypothèse de prix fixes contrairement aux modèles néoclassiques.

Dissertation: Variété des ressources et combinaison productive optimale au sein de l'entreprise.

François Perroux décrit l'entreprise comme « l'institution cardinale du capitalisme ». Il met ici en avant le lien entre l'entreprise, la propriété privée, l'accumulation, les moyens de production, etc. qui font de l'organisation le support et moteur de notre système économique.

On peut définir l'entreprise comme une organisation possédant une autonomie juridique et qui vise à utiliser des ressources pour produire des biens et des services destinés à être vendus sur un marché. Il existe une très grande diversité d'entreprises. On peut distinguer d'un côté les entreprises qui font partie du secteur marchand du secteur non marchand. Par marchand, on entend toutes ^{les} organisations qui vendent un bien à un prix significatif, à savoir 50% du coût de production par convention. Les entreprises se différencient également par leurs tailles (Petites et moyennes entreprises de moins de 250 salariés ou les grandes entreprises), par leurs statuts juridiques (entreprise individuelle, société anonyme, société à responsabilités limitées, etc.) ou par le propriétaire. Sur ce dernier point, on distingue traditionnellement les entreprises privées des entreprises publiques dont le propriétaire des capitaux est l'Etat. Pour produire, une entreprise fait appel à des ressources. Ces dernières sont au cœur de l'analyse économique comme le précise Lionel Robbins dans sa définition de la science économique : « science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre fins et moyens à usages alternatifs ». Les moyens cités ici sont les ressources. Pour une entreprise il s'agit de ressources économiques, factorielles, institutionnelles ou encore financières. Elles sont nombreuses et variées mais leurs usages sont limités, il faut donc les combiner. Cette idée est exprimée à travers le concept de combinaison productive c'est à dire, la combinaison de ressources qui permet de produire. Cette combinaison doit être optimale dans le sens où il faut produire le plus efficacement possible.

Nous avons vu que les ressources sont variées mais leurs stocks sont limités. Cette rareté amène à faire des choix de combinaisons. De cette combinaison

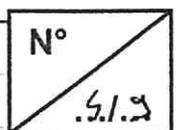
naît une certaine production. Pour les auteurs néoclassiques ces ressources sont les facteurs de production (capital et travail) la firme est vue comme une « boîte noire » qui à partir des intrants (les consommations intermédiaires par exemple) et de la combinaison productive, produisent des outputs. Cette métaphore de la « boîte noire » a été remise en cause par un certain nombre de courant économique. Les auteurs ont élargi le concept de ressources et se sont interrogés sur les conditions de combinaison productive. Ainsi l'entreprise apparaît comme une organisation complexe qui fait intervenir différents acteurs, une hiérarchie et suppose des coûts d'organisation. Cette réflexion nous amène à nous questionner sur la nature des ressources à la disposition pour produire. Nous nous demanderons également comment mettre en œuvre ces ressources et les combiner de manière optimale. Pour cela nous étudierons l'entreprise sous l'angle de la boîte noire (1) et nous discuterons de cette hypothèse. Puis, nous définirons l'entreprise comme une organisation complexe de mise en commun des ressources (2).

I / La firme sous l'angle de la boîte noire

Les travaux issus du programme de recherche néoclassique définissent l'entreprise comme une boîte noire qui combine des intrants pour produire des outputs (1.1). Ce modèle a été en partie remis en cause et amendé par des travaux plus récents (1.2)

1.1 l'entreprise utilise des intrants et les combine pour produire des outputs

La firme sous l'angle de la boîte noire repose sur de nombreux travaux allant de Léon Walras (1892), T. Marshall à John Hicks et Paul Samuelson (1942, Les fondements de l'analyse économique). La firme utilise du facteur travail c'est à dire de la main d'œuvre disponible qui met à la disposition de l'entrepreneur sa force de travail contre un salaire. Elle utilise également du facteur capital qui représente l'ensemble des biens durables détenus par l'entreprise (machines, logiciels, etc.). Le lien entre production



Concours

I B E

Section/Option

1 1 0 0 E

Epreuve

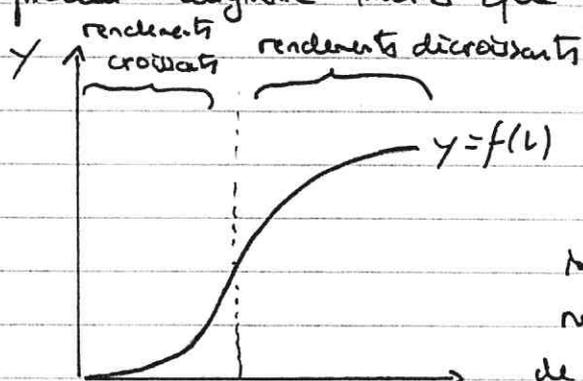
1 0 1

Matière

0 4 3 0

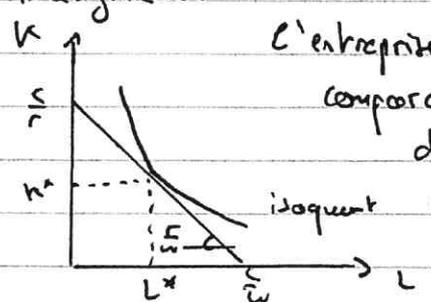
et facteurs s'exprime sous la forme d'une fonction de production $Y = f(K, L)$ avec Y la production, K le facteur capital et L le facteur travail. Cette fonction est souvent une fonction de type Cobb-Douglas pour intégrer une substitution entre les facteurs. Cette hypothèse suppose qu'une diminution d'un facteur peut être compensée par l'augmentation d'un autre facteur pour produire la même chose. Le modèle pose également pour hypothèse les rendements ^{d'échelle} constants, ainsi si on augmente la quantité des deux facteurs, le produit varie dans la même proportion.

Une hypothèse fondamentale du modèle est la loi des rendements ^{factoriels} décroissants, naît de l'intuition de Turgot puis David Ricardo (1817) dans Principes de l'économie politique et de l'impôt. Cette loi prévoit que si on augmente la quantité d'un facteur, le produit augmente moins que proportionnellement.



Loi des rendements décroissants

Graphiquement on observe que l'introduction d'une unité supplémentaire de travail n'augmente pas le produit dans la même proportion. Cette loi implique une conclusion importante. L'entrepreneur sera disposé à employer une unité de facteur supplémentaire que si elle lui rapporte plus. La rémunération ^{réelle} des



L'entreprise choisit sa combinaison optimale en comparant les prix relatifs des facteurs. Si l'un d'eux augmente (taxe supplémentaire par exemple), l'entreprise va lui substituer l'autre facteur

Enfin l'analyse néoclassique prend en compte l'effet du changement technologique (le progrès technique). Ce dernier enrichit le capital humain ou technologique qui sont autant de ressources pour l'entreprise. Toutefois dans cette analyse il est supposé exogène.

1.2 Un modèle remis en cause

Paul Krugman a montré que les rendements d'échelle peuvent être croissants, ce phénomène implique une diminution du coût moyen avec le niveau de production. Ce phénomène résulte de coûts fixes ou des efforts de recherche et développement au sein de l'entreprise. Le progrès technique peut être vu comme une ressource de modifications de la combinaison productive. Les théoriciens de la croissance endogène analysent le progrès endogène comme une variable « tombée du ciel » mais comme induit par l'accumulation.

Le progrès technique, nous l'avons vu, permet une modification de la combinaison productive, c'est à dire du couple optimale travail et emploi. De nombreux keynésiens se sont posés la question de l'origine de ce progrès technique. Pour J. Hicks le progrès technique est lié au rapport des prix des facteurs. Si le ^{taux de} salaire réel augmente ^{par rapport au rendement du capital}, un effort de recherche sera mené pour augmenter son efficacité. À l'inverse, les postkeynésiens comme Kaldor expliquent le phénomène par leur part des rémunérations de chaque facteur dans le produit. Ainsi, si l'entreprise désire augmenter son taux de marge, des efforts sont faits pour augmenter l'efficacité du facteur capital.

Pour les économistes keynésiens, le choix de la combinaison des facteurs à partir de leurs rémunérations relatives peut poser question. Joan Robinson à travers la querelle des deux Cambriges résume ce questionnement. L'économiste explique que le capital est hétérogène et que sa rémunération dépend de son rendement. Ces conclusions, opposées à l'analyse néoclassique ne permettent pas de choisir une combinaison optimale à partir du rapport des prix. De même concernant le marché du travail, les nouveaux keynésiens expliquent que le facteur travail est hétérogène et soumis à une asymétrie d'information. On peut faire référence ici aux travaux sur le salaire d'efficience. Pour J. Stiglitz et Shapiro

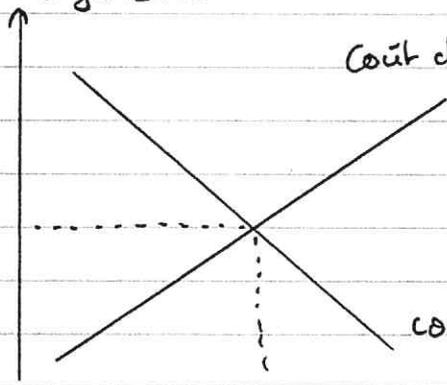
1984), la productivité du travail dépend du salaire ; c'est le modèle du Tir-au-flanc. Des travaux similaires, inversant le lien entre productivité et salaire viennent de G. Akerloff, Janet Yellen (1970) ou encore Leibenstein

II / La firme en tant qu'organisation et institution complexe de mise en commun de ressources

Les nouvelles théories de la firme visent à dépasser la définition de l'entreprise comme boîte noire. L'entreprise peut être analysée comme une institution alternative au marché (2.1) mais également comme un lieu d'incitation et de contrôle (2.2)

2.1 L'entreprise et une institution alternative au marché

En plus du choix de combinaison de facteurs, l'entreprise doit choisir son degré d'internalisation. La problématique est soulevée par Ronald Coase (1937) dans *The Nature of the firm*. R. Coase se demande pourquoi l'entreprise existe et pourquoi l'activité productive ne résulte pas d'indépendants qui échangent sur un marché. L'entreprise existe car il existe des coûts de transaction sur un marché. Les coûts résultent



Arbitrage entre marché et entreprise

des coûts engendrés par le contrat (surveillance, recherche d'informations...). L'entreprise peut donc avoir intérêt à produire en interne plutôt que de demander les services d'un tiers. Toutefois l'organisation suppose également des coûts (hiérarchie...). Au total l'entrepreneur arbitre entre

la sous-traitance à d'autres firmes ou la production grâce aux facteurs internes.

Cette analyse sera enrichie par les travaux de Williamson (1971). Ce dernier explique que l'intérêt de l'internalisation repose sur deux facteurs. Le premier est que les entreprises sont soumises à l'incertitude, autrement dit l'information n'est pas parfaitement distribuée. Ce phénomène occasionne

des comportements stratégiques. L'entreprise préfère alors produire en interne pour sans protéger. De plus certains actifs de l'entreprise sont spécifiques, autrement dit leur valeur dans le système productif interne est supérieur à l'usage alternatif qu'est la vente. Ces actifs ne peuvent être vendus ni substitués. Par exemple un moule dans une fonderie est un actif spécifique.

2.2 L'entreprise est un lieu de contrôle et d'incitation
Les économistes Alchian et Demsetz vont définir l'entreprise non pas comme une institution, mais comme un « réseau de contrats ». À partir de leurs travaux s'amorce une réflexion sur la structure de l'entreprise et les incitations à mener. Ils définissent comme créancier résiduel, l'entrepreneur qui a pour seul tâche de surveiller les salariés (contexte d'information imparfaite) pour qu'ils délivrent un meilleur travail.

La théorie de l'agence avec Jensen et Meckling définissent l'agent comme l'entrepreneur et le mandant comme le salarié qui est délégué d'une tâche. Leur réflexion portera sur les contrats qui maximise l'efficacité des facteurs. Bouba-Ogbe mettra en application ces travaux sur le marché du motos-croquis de Paris. Dans ce cas, il y a une double asymétrie d'information entre le maire de Paris, l'entreprise sous-traitante et les salariés. Cette asymétrie est résolue par l'introduction d'un GPS qui permet de surveiller les déplacements des salariés.

Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : COMPOSITION

N° Anonymat : A000057686

Nombre de pages : 12

Concours

E B E

Section/Option

1 4 0 0 E

Epreuve

1 0 1

Matière

0 4 3 0

En définitive, nous avons vu que l'entreprise comme tout agent économique, vise à utiliser des ressources rares pour parvenir à son objectif (Produire ? réaliser un profit ?). Le modèle néoclassique analyse l'entreprise comme une « boîte noire » qui combine des intrants pour produire des outputs. Cette analyse repose sur un certain nombre d'hypothèses démenties ou remises en cause. Les analyses suivantes s'attachent à étudier l'entreprise, non pas sous l'angle de la combinaison, mais d'une organisation qui facilite la mise en commun des ressources. Le courant institutionnaliste s'attache à discuter de l'arbitrage entre marché et organisation; certaines ressources (chefs spécifiques) peuvent expliquer les choix d'internalisation. La firme peut également être étudiée comme un « nœud de contrats », la question est ici du contrôle et des incitations dans l'entreprise.

La stratégie de l'entreprise revient souvent à un programme de maximisation du profit sous contrainte des coûts. Dans cette exercice nous nous sommes attachés aux coûts et combinaisons de production; une réflexion sur l'objectif de maximisation du profit est donc nécessaire. Les entreprises maximisent-elles toutes leur profit?

III – Exploitation d'un dossier documentaire

Sujet de dossier : « Comment les réseaux sociaux fonctionnent-ils ? »

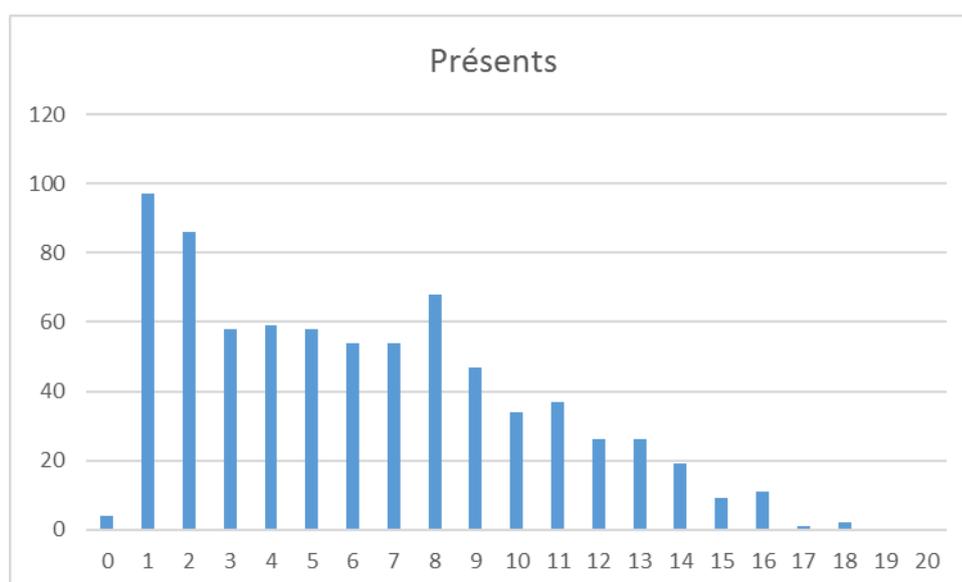
3.1. Les résultats : distribution des notes

3.1.1. CAPES

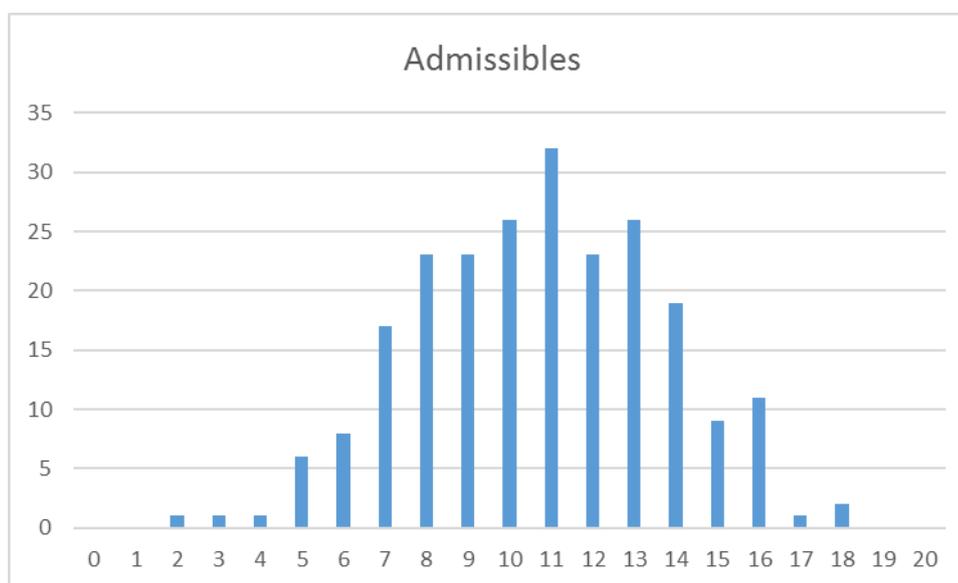
Cette année, le jury a corrigé 761 copies, dont 11 blanches. 23 copies ont obtenu la note de 15/20 au moins (dont deux la note de 18/20). A l'autre extrême, 356 copies ont obtenu la note de 5/20 ou moins (dont 4 copies à 0/20) ; et 9 d'entre elles ont permis à leur auteur d'accéder à l'admissibilité, grâce à une meilleure prestation en composition (on rappelle que la barre d'admissibilité était à 16/40 cette année) ! A noter aussi que trois candidats ayant obtenu 12/20 à cette épreuve ne figurent pas parmi les 229 admissibles...

La répartition des notes est la suivante :

Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	absents	Blanches	Total
Présents	4	97	86	58	59	58	54	54	68	47	34	37	26	26	19	9	11	1	2	0	0	1243	11	2004
Admissibles	0	0	1	1	1	6	8	17	23	23	26	32	23	26	19	9	11	1	2	0	0	0	0	229



La moyenne générale des notes des présents s'établit à 6,22/20 (contre 6,68/20 en 2015) et la moyenne générale des admissibles à 10,71/20 (avec un écart-type de 2,98).



3.1.2. CAFEP

112 candidats sur les 311 inscrits ont participé à cette seconde épreuve du concours. Un candidat a obtenu 18/20 (co-major de cette épreuve avec un collègue du CAPES) alors que 68 ont eu la note de 5 ou moins. Un seul candidat ayant eu plus de 9/20 à cette épreuve n'a pas été admissible (on rappelle que la barre d'admissibilité était à 14/40 cette année au CAFEP). La moyenne des présents était de 5,39/20 (soit moins qu'à la première épreuve) et celle des 30 admissibles de 10,70/20 (soit plus qu'à la première épreuve).

Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	absents	Blanches	Total
Présents	0	19	14	18	8	9	9	4	5	4	4	3	6	2	2	3	0	0	1	0	0	199	1	311
Admissibles	0	0	0	0	0	2	1	2	4	1	4	3	5	2	2	3	0	0	1	0	0	0	0	30

3.2. Dossier et commentaires généraux sur le choix du sujet et les prestations des candidats

3.2.1. Dossier

Il est demandé de construire, à partir du dossier ci-joint comportant 8 documents et pour une classe de première, une séquence pédagogique intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues. La composition du candidat devra s'appuyer sur des connaissances précises en matière de didactique de la discipline scolaire sciences économiques et sociales, notamment en ce qui concerne la conception des dispositifs d'apprentissage et leur évaluation.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Document 1

Depuis longtemps, les économistes du travail ont pris conscience du fait que les ouvriers américains trouvent plus facilement un nouvel emploi grâce à leurs contacts personnels que par n'importe quel autre moyen. [...] Certaines études récentes laissent à penser que ce phénomène est également vrai pour les cadres professionnels, les techniciens et les cadres gestionnaires ; en reprenant cette question, nous avons mis en évidence l'importance de la nature du *lien* unissant l'individu qui trouve un nouvel emploi au contact lui ayant fourni l'information nécessaire.

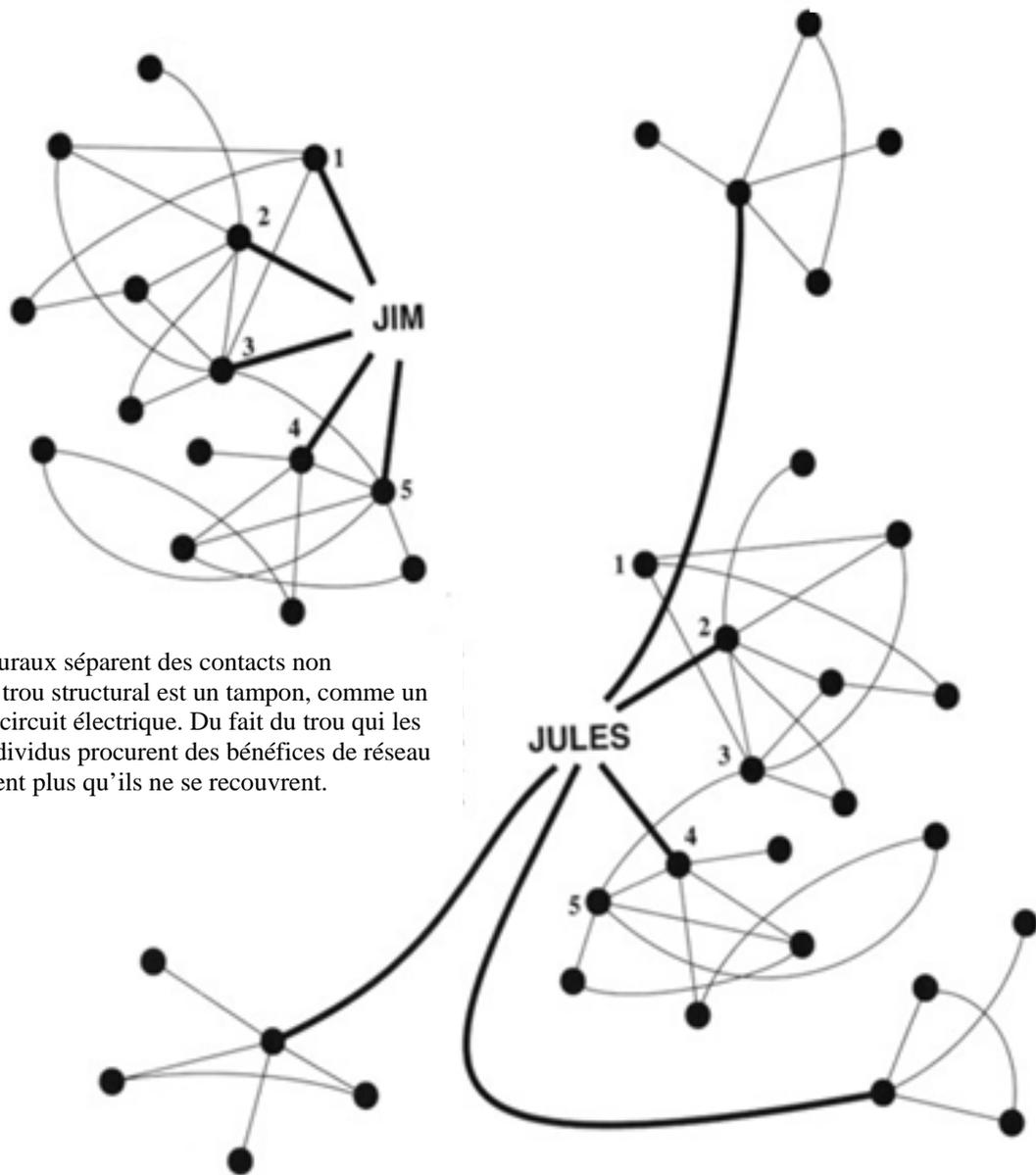
Nous avons interrogé un échantillon aléatoire de cadres professionnels, de techniciens et de cadres gestionnaires, ayant récemment changé d'emploi grâce à une relation personnelle et vivant dans la banlieue de Boston, en demandant à chacun combien de fois il avait *vu* son contact au cours de la période où celui-ci lui avait donné l'information lui ayant permis de trouver son nouveau poste. Nous considérerons que ce nombre mesure la force du lien existant entre ces deux individus¹. On pourrait penser *a priori* que les individus avec qui on possède des liens forts sont plus motivés que d'autres pour fournir des informations concernant les emplois. Pourtant, certains arguments structurels présentés ci-dessus jouent dans le sens opposé : les individus avec qui on est faiblement lié ont plus de chances d'évoluer dans des cercles différents et ils ont donc accès à des informations différentes de celles que l'on reçoit.

Pour évaluer la fréquence des contacts, nous avons défini les catégories suivantes : « souvent » pour au moins deux fois par semaine ; « occasionnellement » pour plus d'une fois par an, mais moins de deux fois par semaine ; « rarement » pour une fois par an ou moins. On constate alors que parmi les individus interrogés qui avaient trouvé leur emploi *via* un contact, 16,7% affirment qu'ils voyaient souvent ce dernier à l'époque, 55,6% occasionnellement et 27,8% rarement.

¹*En effet, bien que ce nombre ne corresponde qu'à la première des quatre dimensions de notre définition de la force d'un lien, différents éléments des interviews nous amènent à penser que ce nombre reflète effectivement ce concept de force d'un lien dont nous n'avions pas encore, à l'époque, mesuré toute l'importance.*

Source : M. Granovetter, *Le marché autrement*, Desclée de Brouwer, 2000, pp. 61-62.

Document 2

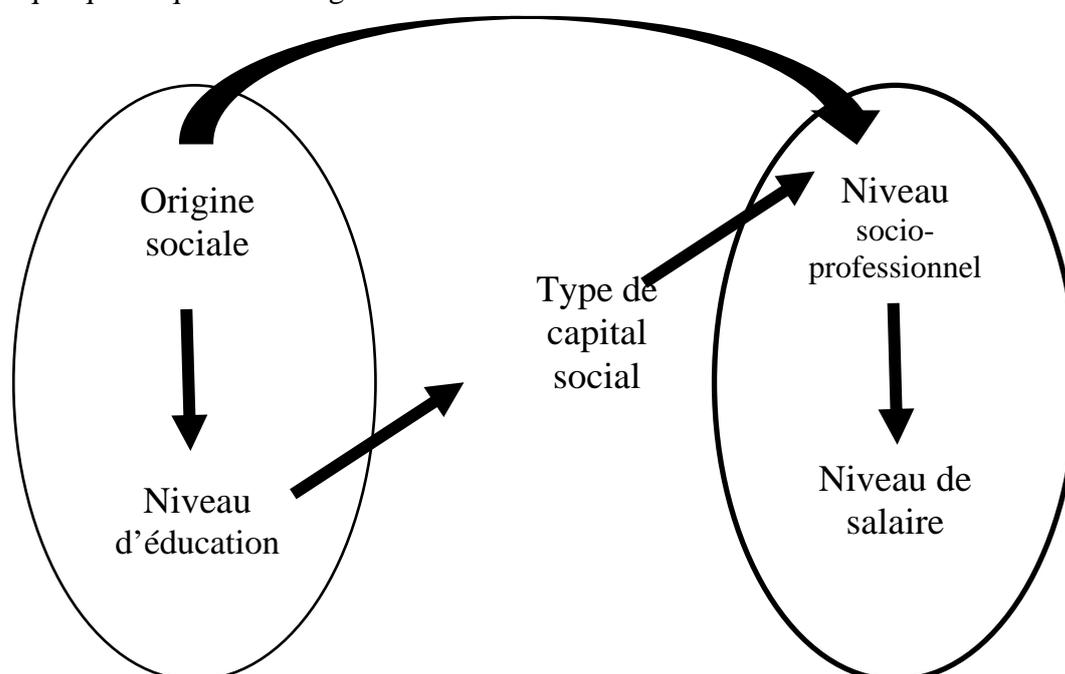


Les trous structuraux séparent des contacts non redondants. Un trou structural est un tampon, comme un isolant dans un circuit électrique. Du fait du trou qui les sépare, deux individus procurent des bénéfices de réseau qui s'additionnent plus qu'ils ne se recouvrent.

Source : R. Burt, « Le capital social, les trous structuraux et l'entrepreneur », *Revue française de sociologie*, 1995, Vol. 36, n°4, (p. 603), pp. 599-628.

Document 3

Toutes choses égales par ailleurs, l'influence du capital social sur le statut social atteint peut finalement se représenter par le graphique [ci-dessous]. Il montre qu'une fois tenu compte des liens entre les dimensions standards du statut, le type de capital social mobilisé a un effet propre sur le statut atteint, qui est principalement dû au fait qu'il est susceptible de modifier la relation entre niveau d'éducation et position dans la stratification sociale ; cette altération étant à peu près identique quelle que soit l'origine sociale.



En fin de compte, à côté du capital humain qui reste un facteur primordial, le recours aux réseaux est bien aujourd'hui en France une manière privilégiée de trouver un emploi (de façon stable dans les années 1990). Toutefois, les hypothèses que l'on pouvait formuler à la suite des travaux de Granovetter ne sont que partiellement vérifiées. Les liens présumés faibles ne sont pas nécessairement plus efficaces que les liens présumés forts : dans les milieux défavorisés, c'est plutôt l'inverse ; et dans les milieux favorisés, cela est surtout vrai des relations nouées dans un cadre institutionnel qui n'est pas sans rapport avec l'emploi trouvé, que ce soit à l'occasion de la formation ou d'un travail antérieur. La force des liens, tout comme l'utilisation de ressources de sociabilité en général, n'ont que peu de rapport avec la mobilité sociale entre générations et donc l'inégalité des chances sociales sous l'angle de la congruence entre un statut assigné et un statut acquis. Elles n'ont pas non plus d'effet sur la congruence entre les trois dimensions principales du statut acquis.

Source : M. Forsé, « Rôle spécifique et croissance du capital social », *Revue de l'OFCE*, 2001, n°76, (p. 207), pp. 191-216.

Document 4 : Taux d'adhésion par type d'association selon la catégorie socioprofessionnelle (personnes de 16 ans et plus) au cours des 12 derniers mois (en %)

	Ensemble	Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative	Sport	Culture	Loisirs	Défense de droits et d'intérêts communs	Syndicat, groupement professionnel*
Agriculteurs exploitants	42	ns	ns	ns	ns	ns	17
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	29	ns	14	ns	ns	ns	ns
Cadres supérieurs	50	7	20	12	4	5	13
Professions intermédiaires	44	6	20	8	6	4	12
Employés	30	3	12	4	4	2	11
Ouvriers	26	ns	12	3	4	ns	9
Ensemble	34	4	13	7	6	3	7

*Personne occupant un emploi et chômeurs. ns : non significatif.

Source : INSEE – Données 2010 – Observatoire des inégalités, France métropolitaine, 2015.

Document 5

Le réseau comme révélateur des inégalités et « accaparements d'opportunités »

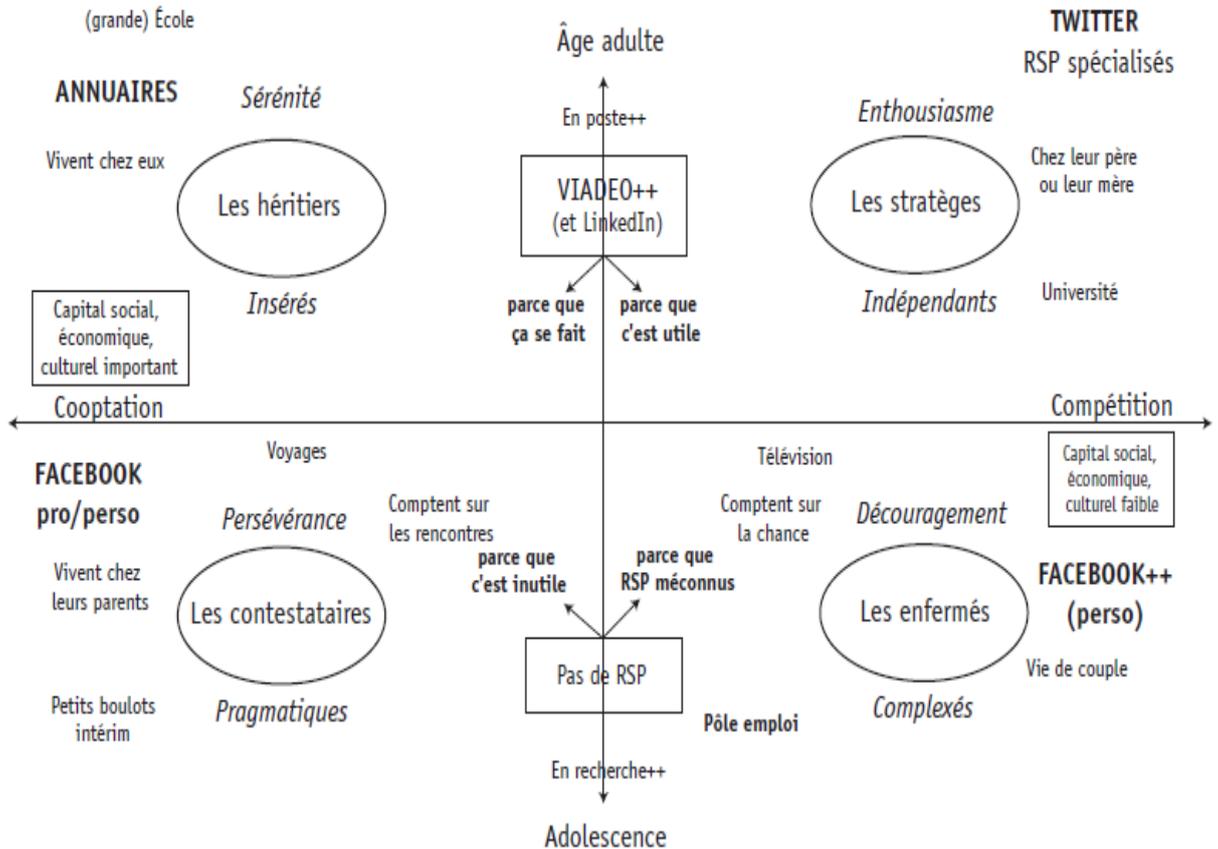
On peut même aller plus loin en proposant que les classes sociales peuvent être redéfinies à partir d'une lecture organisationnelle mettant l'accent sur leur capacité à créer de l'action collective – voire à construire le niveau macro que l'on considère souvent en sociologie comme donné, comme allant de soi. L'une des notions les plus utiles à ce niveau de généralité, pour comprendre l'intérêt de la théorie néo-structurale en sociologie, est celle d'« accaparement d'opportunités » – une notion proposée par Charles Tilly [1998] dans *Durable inequality* pour remettre la notion de classe au centre de l'analyse sociale des faits économiques, aussi bien les appareils de production que les échanges marchands. Tilly distingue les grands exploités (les perdants permanents), les grands exploités (les gagnants permanents), et, entre ces deux catégories une couche d'accapareurs d'opportunités qui savent construire, gérer et utiliser collectivement les organisations comme outils. Ce sont les structures organisationnelles qui permettent l'exploitation, qui la naturalisent et la stabilisent. La stratification sociale contemporaine articule exploitation (par les élites propriétaires d'une grande partie des ressources et du pouvoir) et accaparement d'opportunités par des classes intermédiaires comme deux mécanismes complémentaires de création d'inégalités stabilisées.

De quelles opportunités s'agit-il ? Celles d'accéder à un emploi, à un financement, à un appartement, à une place en crèche, etc. Mais aussi d'accéder à des postes de pouvoir, parfois pour réorganiser des industries entières.

Source : E. Lazéga, « Analyse de réseaux et classes sociales », *Revue Française de Socio-Economie*, 2012, Vol. 2, n°10, (p. 275), pp. 273-279.

Document 6

Typologie des étudiants/jeunes diplômés au regard de leur utilisation des RSP



Source : APEC, *Les études de l'emploi cadre*, Septembre 2012.

Document 7 : Internet et la théorie de la force des liens faibles

Admettons qu'Internet soit un facteur de multiplication des contacts. Qu'en est-il de la « force » des liens ainsi créés ou entretenus ? Si on garde à l'esprit que Granovetter la considérait comme une combinaison de la quantité de temps, de l'intensité émotionnelle, de l'intimité et des services réciproques dont ils sont les supports, alors il est difficile de proposer une réponse univoque : la quantité de temps investie dans les liens s'en trouve vraisemblablement accrue mais il est hasardeux de se prononcer *a priori* sur les variations de l'intensité émotionnelle et de l'intimité des liens induites par le recours à Internet. D'un côté, la rationalisation des rencontres amoureuses induites par le recours aux sites spécialisés entraîne probablement une baisse de l'intensité émotionnelle dans ce type de liens ; d'un autre côté, chez les adolescents, dans un contexte de rapports difficiles entre les sexes, marqués par les écarts de maturité entre filles et garçons et les injonctions à avoir



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

« bon genre », les médiations traditionnelles, par un tiers, qui consistaient à « monter une baraque », font place aux échanges directs par SMS ou *tchat*, qui permettent de s'aventurer plus tôt qu'auparavant dans des expérimentations affectives qui ne sont osées dans les relations en face à face que plus tard dans le cycle de vie. La même ambiguïté prévaut en matière d'intimité des relations : d'un côté, Internet, avec le téléphone mobile, entraîne une individualisation des ressources communicationnelles qui a permis à chacun de protéger sa sociabilité d'un certain nombre de contrôles traditionnels (parentaux, conjugaux...) ; d'un autre côté, les réseaux sociaux seraient au contraire, depuis plus récemment, au principe d'un décloisonnement et d'une transparence accrue des échanges.

Même s'il peut sembler difficile de tirer de ces constats épars un jugement homogène concernant l'évolution de la force des liens, pour un certain nombre d'auteurs, Internet et les réseaux sociaux ont tout de même plutôt pour conséquence de transformer la notion de groupe : d'ensembles relativement homogènes et unifiés, les groupes prennent de plus en plus la forme de réseaux sociaux hétérogènes, spécialisés, dont les membres sont désormais plus faiblement reliés les uns aux autres qu'auparavant. Le *friending*, porté à son paroxysme par le succès planétaire de Facebook, serait donc plutôt du *bridging* (la construction de nouveaux liens non redondants) que du *bonding* (le renforcement des liens existants et de la redondance intra-groupe) : une enquête longitudinale menée aux Etats-Unis sur un échantillon d'étudiants américains montre que l'utilisation intensive de Facebook lors de la première année de l'enquête est un fort prédicteur de l'augmentation des liens faibles au cours de l'année suivante, en particulier chez les enquêtés affichant les niveaux initiaux d'estime de soi les moins élevés.

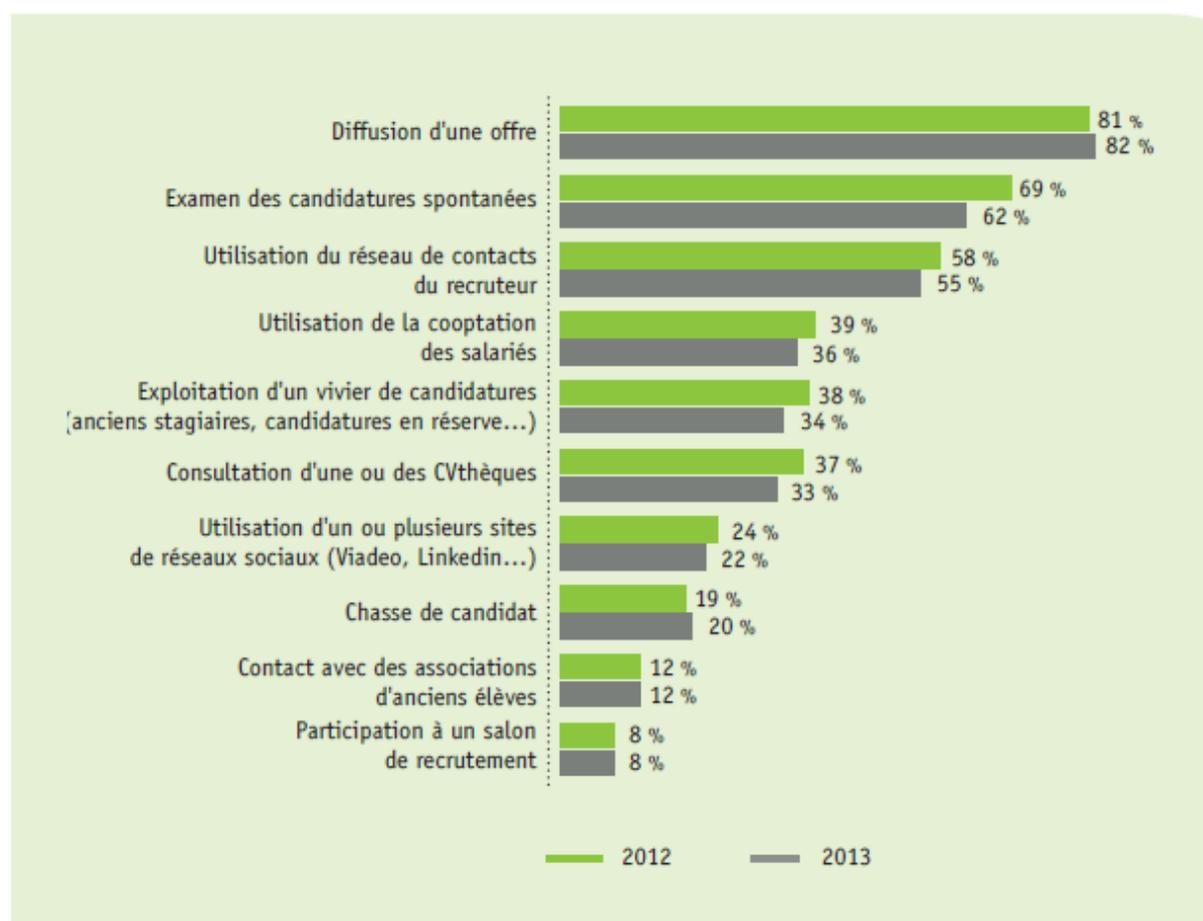
Cela étant dit, dans certains domaines, Internet n'apparaît pas comme le facteur d'une plus grande mixité sociale : on pouvait faire l'hypothèse que les sites de rencontres en ligne comme Match aux Etats-Unis ou Meetic en France, favorisaient l'hétérogamie sociale, dans la mesure où les candidats à la rencontre amoureuse, protégés par l'anonymat de l'Internet, pouvaient y recomposer librement leurs identités. Mais, en réalité, les usages organisés par les dispositifs techniques de ces sites (moteur de recherche, critères de sélection et d'appariement) font que chacun ne rencontre finalement que des personnes qui lui ressemblent, et autorisent à parler ici d'une véritable « endogamie numériquement assistée ».

Il n'en reste pas moins qu'il n'est pas absurde de faire l'hypothèse que la multiplication des liens faibles et donc des « ponts » entre milieux et groupes sociaux, due à la diffusion des nouvelles technologies de communication en général et à l'explosion des réseaux sociaux en ligne en particulier, peut être au principe d'un affaiblissement des hiérarchies sociales. Dans l'univers de la sociabilité à distance, les structures relationnelles seraient moins marquées par le poids des déterminants sociaux (de sexe, de classe, d'âge, d'appartenance ethnique...), c'est du moins ce que laissent entendre une partie des travaux de la dernière décennie sur les relations entre capital social et stratification sociale. Internet serait de ce point de vue une sorte d'espace social carnavalesque où les individus pourraient s'affranchir des règles et des contraintes sociales habituelles, et jouer à oublier ou changer leur condition. Chez les adolescents, les nouvelles formes de communication permettent de s'affranchir de certaines normes du groupe de pairs, en particulier de celles qui les assignent aux pairs de même sexe et limitent la fréquentation en face à face des pairs de l'autre sexe.

Source : P. Mercklé, *Sociologie des réseaux sociaux*, 3^{ème} Ed., La découverte, 2011, pp.84-86.

Document 8

Différents moyens utilisés par les entreprises pour obtenir des candidatures lors de leur dernier recrutement de cadre (plusieurs réponses possibles)



Source : APEC, *Sourcing cadres*, Juin 2014

3.2.2. Commentaires généraux

Cette seconde épreuve de l'admissibilité, introduite en 2014, reste difficile, elle requiert de nombreuses qualités à concilier en un temps restreint : esprit de synthèse (découvrir les documents et envisager leurs possibles utilisations), réalisme pédagogique et innovation didactique, rigueur et pertinence de la démarche, maîtrise des connaissances relatives à la thématique ainsi que rapidité d'exécution.

Aussi exige-t-elle une sérieuse préparation car les objectifs scientifiques et pédagogiques qui la caractérisent restent élevés : les candidats qui ne connaissent pas bien le programme, qui n'ont pas une formation scientifique disciplinaire suffisante, qui n'ont pas préparé la dimension pédagogique de cette épreuve ne parviennent pas à satisfaire les attentes du jury.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Le jury rappelle qu'il n'attend aucune forme préétablie de « modèle ». Cependant, l'exploitation du dossier documentaire implique des attentes incontournables : ainsi une dissertation structurée sur la base d'un seul plan détaillé ne saurait convenir et une approche formaliste conduit inévitablement à une copie décevante. Bien sûr, le respect des règles de syntaxe et d'orthographe est une nécessité dont un futur enseignant ne saurait s'affranchir, et trop rares sont les copies irréprochables en la matière.

La qualité primordiale à développer au cours de la préparation spécifique à cette épreuve est la pertinence des choix effectués par le candidat à partir du dossier fourni. Ainsi, le jury a particulièrement été attentif au respect des trois points suivants :

- La première attente consiste dans le repérage précis du champ du programme concerné. Le jury insiste sur la nécessité de bien connaître le programme, ce qui est un préalable indispensable à une problématisation correcte de la séquence (à noter que la partie du programme (thématique, notions, indications complémentaires) dont relève le sujet sera communiquée aux candidats à compter de la prochaine session du concours). Le jury rappelle qu'il ne s'agit pas de réciter le programme de manière mécanique mais de s'en servir comme point d'appui et cadrage pour, à l'aide des documents, bâtir une séquence problématisée ; trop de candidats comprenant mal la nécessaire référence au programme se contentent d'un plan formel. La bonne connaissance du programme permet aussi de faire apparaître les objectifs, de distinguer ceux liés aux savoirs de ceux de savoir-faire, facilitant la construction de la séquence.
- La deuxième attente sur cette épreuve porte sur la bonne exploitation des documents. Le jury tient à répéter que, dans son corrigé (voir ci-après) figure un tableau récapitulatif d'analyse des documents considérés comme un élément d'aide pour les futurs candidats dans leur préparation ; cependant, il n'est pas nécessaire de le faire figurer sur la copie à moins que le plan de séquence y fasse référence explicitement. Le jury rappelle aussi que la non utilisation d'un document dans la séquence doit être justifiée autrement que par sa difficulté (si telle était la perception du candidat, il importerait de dire pourquoi et en quoi le document en question ne constitue pas un support d'activité utilisable par les élèves, mais reste utile pour la construction de la séquence de la part de l'enseignant). Utiliser un document n'est pas seulement y faire référence par exemple dans une évaluation, a fortiori s'il est assez difficile ou s'il n'y a pas de corrigé. Exploiter un document n'est pas le recopier, ni le paraphraser. Au contraire, en sélectionner des passages, proposer un questionnement progressif adapté au niveau des élèves et assorti des réponses attendues montre la prise en compte de la dimension pédagogique de cette épreuve et agit comme révélateur des compétences professionnelles du futur enseignant.
- La troisième attente porte sur la qualité des travaux à réaliser par les élèves. Le candidat doit proposer plusieurs mises en activité de natures différentes (pas seulement des questions/réponses). Il est très important de veiller au bon positionnement des activités dans la séquence (sensibilisation/évaluations de formes multiples), à leur adaptation au niveau d'enseignement, à leur articulation aux documents du dossier. Leurs modalités doivent être précisées, leurs choix justifiés et des éléments de corrigé proposés. Il en est de même pour les travaux d'évaluation, le jury alerte les futurs candidats sur la nécessité impérative de bien connaître les épreuves du baccalauréat (dont nombre de copies n'ont qu'une idée très approximative).

Enfin, le jury a retrouvé cette année encore, un certain nombre de défauts qu'il convient d'éviter. Le candidat ne doit pas se contenter d'énoncer des intentions qui resteraient imprécises : « le professeur organise un débat ou une enquête ou un TD » ; il faut en préciser les modalités de préparation, de déroulement et d'utilisation dans la séquence ce qui assure le bien-



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

fondé de l'exercice proposé. Mais la précision ne consiste pas en réflexions un peu naïves sur la conduite de la classe comme par exemple « je veille à ce que tous les élèves participent », ni en discours généraux sur les sciences de l'éducation ou les méthodes en sciences économiques et sociales. Le jury déplore encore de trop nombreuses propositions d'activités inadaptées ou imprécises comme un QCM ou un exercice à trous en guise d'évaluation sommative en fin d'année de Première ou de Terminale, ce qui ne constitue pas une bonne préparation des élèves ; ou des formulations trop rapides de sujets, notamment de dissertation, qui ne correspondent pas au programme ou aux documents qui l'accompagnent. Le jury recommande une nouvelle fois d'accorder la plus grande attention à la rédaction des questionnements sur les documents : trop souvent les questions peuvent être simplistes ou au contraire trop difficiles pour le niveau des élèves ou mal formulées ou encore mal adaptées au déroulement de la séquence.

Pour réussir cette épreuve, le jury conseille de veiller à la pertinence des propositions par rapport au dossier fourni, à la maîtrise des connaissances et à la clarté de la présentation de la copie.

3.3. Proposition de corrigé

Sujet : **Comment les réseaux sociaux fonctionnent-ils ?** »

Positionnement du sujet :

Le sujet proposé fait appel aux connaissances de Licence en sociologie et « *se rapporte aux programmes en vigueur dans les classes de lycée général* » et, tout particulièrement de première ES (thématique 2.2 relative aux « réseaux sociaux »).

2.2 Comment les réseaux sociaux fonctionnent-ils ?

Capital social, sociabilité

On montrera que les réseaux sociaux constituent une forme spécifique de coordination entre acteurs et de sociabilité (réseaux internet, associations d'anciens élèves, etc.). On pourra présenter quelques exemples très simples de structuration de réseaux sans entrer dans la théorie des graphes. On s'intéressera surtout au rôle des réseaux en matière de recherche d'emploi en discutant plus particulièrement la thèse de « la force des liens faibles ».

Dossier de documents :

Document 1	<p>Le document présente le résultat de l'enquête menée par M. Granovetter en 1973 sur un échantillon de cadres et techniciens de la banlieue de Boston ; Granovetter met en évidence la force des liens faibles. Dans cette enquête, la force du lien unissant deux individus dépend de la fréquence de leurs contacts.</p> <p>16,7% seulement des personnes qui ont trouvé un emploi grâce à un contact étaient en relation avec lui au moins 2 fois par semaine ; 27,8% le voyaient moins d'une fois par an : les liens sociaux peu intenses apportent de l'information nouvelle, ils jouent le rôle de ponts entre groupes sociaux.</p>
Document 2	<p>Le document présente le réseau professionnel de deux cadres d'une grande entreprise selon l'étude menée par R. Burt. Il construit un indicateur du capital social à partir du nombre de trous structuraux dans un réseau.</p> <p>Jim a 5 contacts directs eux-mêmes reliés à 10 contacts supplémentaires soit 15 contacts en 2 sous-ensembles avec des liens redondants, par exemple les contacts 2 et 3 rejoignent les mêmes personnes ; quand Jules reprend le réseau de Jim, il le rationalise gardant un contact direct avec 2 et 4 ce qui lui permet de nouer d'autres contacts : son réseau est plus dense en trous structuraux ce qui lui apporte un avantage comparatif en lui conférant plus souvent un rôle d'« articulateur » (Forsé) ; cette structure de réseau augmente ses chances de promotion.</p>
Document 3	<p>Le document montre l'influence du capital social sur le statut social atteint : le type de capital social mobilisé a un effet propre sur le statut atteint dans la mesure où il infléchit le lien entre niveau d'éducation et situation socio-professionnelle.</p> <p>Ce document de M. Forsé fait référence à l'analyse de Granovetter en la nuanciant : les liens forts notamment familiaux semblent plus utilisés par les catégories modestes ou à faible niveau de diplôme, les cadres utilisent davantage des liens faibles noués dans un cadre institutionnel ou professionnel (réseaux d'anciens élèves, anciennes relations de travail).</p>

Document 4	<p>En 2010, 34% des personnes de 16 ans et plus étaient adhérentes d'une association mais un cadre sur 2, un ouvrier sur 4 selon une enquête de l'INSEE.</p> <p>Les écarts sont relativement moins importants pour les associations sportives et les syndicats que dans le domaine de l'engagement humanitaire ou social et pour les associations culturelles. Le tableau permet de vérifier la multi-adhésion plus fréquente pour les cadres et les professions intermédiaires que pour les ouvriers.</p> <p>Le document montre l'influence de l'appartenance sociale sur la vie associative ; il renseigne sur les différences entre catégories sociales dans les formes de leur sociabilité et pour l'étendue et la structure de leur capital social.</p>
Document 5	<p>L'auteur, E. Lazéga, présente le rôle que peut jouer la notion de réseau dans la redéfinition des classes sociales. En tant qu'organisation inscrite dans une structure sociale, le réseau participe à l'exploitation et à son maintien ; il est un moyen de lire les inégalités, de comprendre leur reproduction. Mais le réseau offre des opportunités de carrière et de mobilité, il peut dans certains cas être un instrument de promotion sociale.</p> <p>Le réseau, créateur d'interdépendances, intègre l'individu dans la vie sociale en influant sur les rapports aux institutions par extension ou rétrécissement des structures d'opportunités et de contraintes.</p>
Document 6	<p>Le document réalisé par l'APEC en 2012 présente sous forme d'un schéma un classement des étudiants/jeunes diplômés en fonction de leur utilisation des réseaux sociaux professionnels. Il utilise 2 critères, l'âge et le volume global de capital (économique, culturel, social), et distingue 4 catégories : les « enfermés » sont parmi les plus jeunes ceux qui ont le moins de capital ; ils sont dans un rapport de compétition, ayant peu d'avantages comparatifs, ils sont décrits comme découragés voire complexés ; ils n'utilisent que les réseaux sociaux personnels, ils comptent sur Pôle emploi ou sur la chance pour trouver du travail. Les « contestataires » sont parmi les plus jeunes aussi mais ils ont davantage de capital ; ils connaissent les réseaux sociaux professionnels mais les utilisent peu, les considérant inutiles ; ils sont en interim ou en CDD, comptent sur les rencontres.</p> <p>Les « stratèges » sont plus âgés, ils ont assez peu de capital comme les « enfermés » mais ils sont très présents sur les réseaux sociaux professionnels notamment les réseaux spécialisés, jugés utiles ; ils sont décrits comme enthousiastes, on les imagine à la recherche d'opportunités. Enfin, les « héritiers » sont présents sur les réseaux sociaux par conformisme, leur volume important de capital leur assurant « sérénité et insertion », disposant d'un réseau déjà étendu qu'il n'est pas indifférent toutefois de dynamiser.</p> <p>Le document privilégie le lien âge-utilisation des RSP-emploi, l'utilisation des réseaux permettant de s'affranchir du lien capital-emploi : les « stratèges » ont peu de capital mais sont pourtant plus souvent en poste que les « contestataires », ils sont plus âgés et très actifs sur les RSP.</p> <p>On peut confronter cette typologie au document 5 : « les grands exploités, les grands exploités et une couche d'accapareurs d'opportunités ».</p>

Document 7	<p>Le document porte sur les réseaux sociaux en ligne et les transformations que leur développement entraîne sur la nature des liens et l'efficacité du capital social accumulé.</p> <p>L'auteur, P. Mercklé, émet des réserves face à la difficulté de mesurer ces évolutions mais il conclut que la diffusion des TIC s'accompagne de la multiplication des liens faibles et de « ponts » entre milieux et groupes sociaux. Internet serait un moyen d'affranchissement par rapport aux déterminants sociaux et d'affaiblissement du lien entre l'appartenance sociale et le capital social. On peut rappeler les « stratèges » du document 6, peu dotés en capital mais très actifs sur les réseaux sociaux en ligne.</p> <p>La référence au début du texte à l'analyse de Granovetter rappelle les 4 critères déterminant la force du lien : quantité de temps, intensité émotionnelle, intimité, réciprocité.</p>
Document 8	<p>Le graphique publié par l'APEC présente les différents moyens utilisés par les entreprises pour obtenir des candidatures lors de leur dernier recrutement de cadres en 2012 et 2013. Diffuser une offre d'emploi est utilisé par 4/5^{ème} des entreprises : c'est le moyen principal de recueil de candidatures car il permet de préciser les attentes de l'entreprise pour un poste spécifique.</p> <p>L'examen des candidatures spontanées est le deuxième moyen le plus utilisé, la candidature spontanée révèle le dynamisme du candidat et son intérêt pour l'entreprise, double signe de motivation dans une situation d'asymétrie d'information ; même si face à la montée du chômage, ces candidatures se multipliant, elles perdent en efficacité.</p> <p>Les réseaux semblent utilisés moins souvent mais il y en a plusieurs : dans plus de la moitié des cas, les recruteurs mobilisent un de leurs contacts, dans 36% des cas, sont mobilisés les réseaux des salariés de l'entreprise, dans plus de 20% des cas, il y a recours à un RSP et pour 12%, à une association d'anciens élèves.</p> <p>L'utilisation des réseaux sociaux permet de diffuser l'offre d'emploi avec pertinence, d'atteindre plus sûrement les personnes recherchées ; l'efficacité de l'offre en est renforcée. Ce document montre le rôle important de complémentarité des réseaux sociaux dans l'obtention de candidatures de cadres.</p>

Plan de séquence possible :

Problématique centrée sur le rôle des réseaux sociaux en matière de recherche d'emploi.

I / La force des liens faibles

A- Des liens forts et des liens faibles entre les individus : documents 1 et 7

Une forme de sociabilité (notion à définir)

Caractérisation (4 critères)

Illustration

B- Le rôle du réseau social dans l'insertion professionnelle : documents 3 et 8

Modalités (source d'information et de recommandation, manière privilégiée de trouver un emploi)

La notion de capital social

C- La force des liens faibles : documents 1 et 2

Des informations différentes grâce aux liens faibles

Ponts et trous structuraux, la structure du réseau comme avantage comparatif



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

II/ Une force à nuancer

- A- La force inégale des liens faibles : documents 3 et 4
Des liens tissés dans un cadre institutionnel (écoles, ancien emploi, associations)
Les entretenir et pouvoir les mobiliser (les formes de sociabilité)
- B- Le rôle important des liens forts : documents 3 et 6
Pour les catégories modestes
Pour les jeunes, surtout peu qualifiés
- C- Le réseau, facilitateur ou obstacle dans la recherche d'un emploi : documents 5 et 7
Le développement des réseaux sociaux en ligne comme créateur d'opportunités
Le rôle des réseaux dans la persistance des inégalités sociales

Exercices et évaluations envisageables :

1. Exercice sur le document 1

- Q1. Quel est le critère retenu dans cette étude pour mesurer la force du lien ?
- Q2. Pourquoi les liens forts sembleraient-ils plus susceptibles d'être efficaces pour trouver un emploi ?
- Q3. Pourquoi n'est-ce pas le cas ?
- Q4. Que signifie l'expression « la force des liens faibles » ?

2. Activité en relation avec le document 1

Réalisation d'une enquête sur la manière dont les élèves ont obtenu leur stage d'observation en classe de troisième (recherche personnelle, parents, amis des parents, relations des parents, voisins, par le collègue), exploitation statistique des données collectées, comparaison avec les données de l'enquête de Granovetter et facteurs explicatifs.

3. Exercice sur le document 2

- Q1. Combien de contacts directs pour Jim ? Pour Jules ?
- Q2. Les contacts de Jim se connaissent-ils ? Ceux de Jules ?
- Q3. Les contacts de 1 connaissent-ils 2 dans le réseau de Jim ? Dans celui de Jules ?
- Q4. Quel est le réseau qui présente le plus de trous structuraux ?
- Q5. En quoi est-ce une structure de réseau plus avantageuse ?

4. Activité en relation avec le document 2

- Q1. Tracez un graphe représentant votre réseau amical et celui de vos amis.
- Q2. Comprend-il beaucoup de liens redondants ? De trous structuraux ?

5. Exercice sur le document 3

- Q1. Quels sont les différents types de réseaux qui construisent le capital social ?
- Q2. Montrer par un schéma d'implication comment le capital social influence le statut socioprofessionnel.
- Q3. Les liens faibles sont-ils toujours forts ?
- Q4. Les liens forts peuvent-ils être importants ?



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

6. Exercice sur le document 4

- Q1. Faites une phrase explicitant les données de la 1^{ère} colonne du tableau.
- Q2. Comparez les taux d'adhésion des cadres et des ouvriers.
- Q3. Pour quels types d'association les écarts sont-ils les plus importants ?
- Q4. Montrer en quoi l'adhésion à une association favorise la sociabilité de l'individu.
- Q5. Montrer en quoi l'adhésion à une association peut constituer aussi un élément du capital social.

7. Exercice sur le document 6

- Q1. Imaginez et décrivez 4 personnages correspondant aux 4 types d'étudiants/jeunes diplômés répertoriés dans l'étude de l'APEC : quel âge ? Quel niveau scolaire ? Quelle origine sociale ? Quelle situation professionnelle ? Quelle utilisation des réseaux sociaux professionnels ?
- Q2. Justifiez et discutez les 4 appellations utilisées.

8. Exercice sur le document 7

- Q1. Quels sont les critères permettant de qualifier la nature du lien entre 2 individus ?
- Q2. Une relation de voisinage constitue-t-elle un lien faible ou fort ?
- Q3. Internet est-il, à travers les réseaux sociaux, créateur de liens faibles ou forts ? Classez les arguments présentés dans le 1^{er} paragraphe.
- Q4. Internet permet-il plus de mixité sociale ? Prenez l'exemple des sites de rencontre.

9. Exercice sur le document 8

- Q1. Faites une phrase explicitant le sens du 81%.
- Q2. Mesurez l'écart entre la diffusion d'une offre et la participation à un salon.
- Q3. Mesurez l'évolution de l'examen des candidatures spontanées entre 2012 et 2013.
- Q4. Distinguer dans un tableau les procédures de recrutement qui s'appuient sur des « liens forts » et celles qui s'appuient sur des « liens faibles ».

Préparation aux épreuves du baccalauréat

Epreuve composée

Partie 1

- Q1. Distinguez capital social et sociabilité.
- Q2. Que signifie l'expression « la force des liens faibles » ?

Partie 2

Par exemple, avec le document 4,
Vous présenterez le document puis vous mettrez en évidence la variété des stratégies des entreprises dans leurs procédures de recrutement de cadres.

Partie 3

Montrez que le capital social est lié à l'appartenance à des réseaux sociaux.
Documents 4, 7 (2^{ème} paragraphe) et 3 (dernier paragraphe)

Dissertation

Sujet: « Comment les réseaux sociaux sont-ils utilisés lors de la recherche d'un emploi ? »

Document 1, 2^{ème} paragraphe ; document 8 ; document 7, 2^{ème} paragraphe ; document 3, dernier paragraphe.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

3.4 – Reprographie de la « meilleure » copie (n° 58058)

Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : A000058058 Nombre de pages : 20

Concours

E B E

Section/Option

1 1 0 0 E

Epreuve

1 0 2

Matière

7 4 2 1

Épreuve sur dossier documentaire

SOMMAIRE

- I. Introduction pédagogique p2-5
- II. Séquence pédagogique p5-15
- III. Évaluation de la séquence p15-17

I - Introduction pédagogique

o Positionnement de la séquence par rapport au Bulletin officiel :

- * classe : Première
- * enseignement : spécifique
- * discipline : sociologie générale et politique
- * Thème : 2. Groupes et réseaux sociaux
- * Question : 2.2. Comment les réseaux sociaux fonctionnent-ils ?

→ indication complémentaire correspondante :

- analyser le rôle des réseaux sociaux en matière de recherche d'emploi en discutant la thèse de la "force des liens faibles".

→ notion correspondante :

- capital social

Le professeur aura traité le programme dans l'ordre de sa présentation par le Bulletin officiel. Il a bien conscience que cela ne correspond pas à la pratique réelle des professeurs de Sciences économiques et sociales (SES) qui, souvent, alternent les chapitres d'économie, de sociologie et de regards croisés. Ayant abordé 5 thèmes d'économie, 1 thème de sociologie générale (Thème 1. Les processus de socialisation et la construction des identités sociales) et la première question du thème 2 (2.1. Comment les individus s'associent-ils pour constituer des groupes sociaux ?), les élèves entameront la séquence à venir aux environs du retour des vacances d'hiver, soit à la 23^{ème} semaine de cours.

Avant la séquence suivante, la classe aura traité la notion de sociabilité et les deux premières indications complémentaires de la question 2.2. dans une première séquence. Les indications complémentaires sont :

- montrer à l'aide d'exemples (réseaux sociaux numériques, association d'anciens élèves, ...) que les réseaux sociaux constituent une forme spécifique de coordination entre acteurs et de sociabilité

- présenter quelques exemples de structuration des réseaux sans entrer dans la théorie des graphes.

Disposant de 60 heures pour traiter 9 questions de sociologie générale et politique, le professeur propose de consacrer une semaine (soit 5-6 heures) à la réalisation de la séquence à venir, l'évaluation sommative comprise.

o Les pré-requis de la séquence :

* pré-requis de savoirs :

- les élèves devront savoir définir les notions de sociabilité et de réseaux sociaux ;

- ils seront capables de mobiliser des exemples de réseaux sociaux ;

- ils sauront interpréter les représentations graphiques simple d'un réseau social

↳ ces pré-requis sont issus de la première partie des indications complémentaires de la question 2.2.

* pré-requis de savoir-faire :

- à ce stade de l'année, la compétence de lecture et d'analyse d'un tableau à double entrée sera en phase avancée d'acquisition → document 4

- la méthodologie de l'épreuve composée du baccalauréat aura déjà fait l'objet de séances de travail ; elle-aussi sera en phase avancée d'acquisition.

- la compétence de lecture et d'analyse d'un histogramme sera acquise → document 8.

o Les objectifs de la séquence :

* objectifs généraux de savoirs :

- savoir distinguer un lien "fort" d'un lien "faible" et être capable d'en donner des exemples.
- savoir définir et mobiliser la notion de capital social
- maîtriser et être capable de restituer les arguments au soutien de la thèse de Mark Granovetter de "la force des liens faibles" en matière de recherche d'emploi
- maîtriser et être capable de restituer les arguments nuanciant cette thèse (principalement ceux de Michel Forcé).

* objectifs généraux de savoir-faire :

La séquence à venir va questionner l'opérabilité et la validité empirique d'une thèse sociologique. Le professeur cherchera donc à renforcer les compétences des élèves en matière d'argumentation et de structuration d'un raisonnement.

o la problématique et le plan :

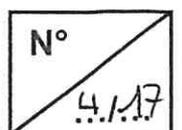
- **problématique** : Le processus de transposition didactique mis en place tout au long de la séquence conduira les élèves à s'interroger : quel est l'impact de la nature des liens qui composent un réseau social sur l'efficacité de ce réseau en matière de recherche d'emploi ?

- **plan** :

I/ Les liens dits "faibles" sont efficaces dans la recherche d'emploi...

A- La "force des liens faibles" → documents 2 et 1

B- L'impact du capital social sur le statut socio-professionnel → document 3 (première partie)



Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : A000058058

Nombre de pages : 20

Concours

E B E

Section/Option

1 1 0 0 2

Epreuve

1 0 2

Matière

7 4 2 1

II/... mais leur efficacité EST à la fois limitée et socialement différenciée

A- le "réseau" n'est pas le mode principal d'insertion professionnelle → document 8

B- le recours aux liens "faibles" est socialement différencié → document 3 (deuxième partie)

III/ Étude de cas : Forces et faiblesses des liens tissés sur Internet en matière de recherche d'emploi

↳ mise en activité des élèves sur la base des documents 6 et 7

II- Séquence pédagogique

1- SENSIBILISATION : sur la base du document 4

objectif : s'appuyer sur les représentations des élèves (par exemple l'association commune entre "ouvriers" et "syndicats") pour les enrichir et les dépasser afin de les mettre sur la piste d'une différenciation sociale des réseaux et du capital social.

pré-requis : - réseaux sociaux

- capacité à lire un tableau à double entrée.

Avant de vidéo-projecter le document 4, le professeur posera la question suivante à l'oral :

"À votre avis, qui des cadres ou des ouvriers

adhérent. le plus à un syndicat?"

Pour dépasser ou étayer les réponses apportées par les élèves, le professeur vidéo-projectera le document 4 et posera une première question de lecture pour s'assurer de la bonne compréhension du document par la classe.

"Que signifie le '13' de la dernière colonne?"

Réponse attendue: "En 2010, selon l'Insee, 13% des cadres supérieurs français étaient adhérents à un syndicat ou un groupement professionnel."

La compréhension acquise, le professeur poursuivra le questionnement, toujours à l'oral:

- comparez le taux d'adhésion à un syndicat des ouvriers et des cadres. Que constatez-vous?

→ différence de quatre points.

- comparez maintenant le taux d'adhésion global à une association de ces deux catégories.

→ presque deux fois plus élevé pour les cadres par rapport aux ouvriers.

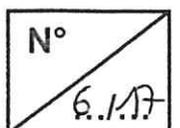
- selon vous, quel peut être l'impact de cet écart sur la sociabilité et les réseaux sociaux des cadres supérieurs et des ouvriers?

→ cet écart peut nous amener à penser que, en moyenne, les cadres supérieurs ont une sociabilité plus intense et plus importante et des réseaux sociaux plus larges que les ouvriers.

Cette sensibilisation aura permis de réactiver la notion centrale de la première partie de la question 2.2., à savoir "sociabilité". Elle a été définie comme l'ensemble des relations sociales effectives vécues par un individu à l'intérieur comme à l'extérieur des groupes sociaux auquel il appartient.

2- ANALYSE :

I/ Les liens dits "faibles" sont efficaces dans la recherche d'emploi...



A - La "force des liens faibles"

objectif :

- permettre aux élèves de s'approprier la thèse de Mark Granovetter en distinguant lien faible / lien fort et en expliquant les causes de l'efficacité des liens faibles en matière de recherche d'emploi.
- montrer que cette thèse coïncide avec celle de Ronald Burt au sujet des "trous structureaux", les élèves devront savoir définir un "trou structureal" et l'identifier graphiquement (NB. : ce n'est pas un attendu du programme).

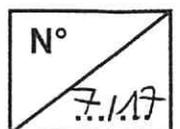
pré-requis : rudiments d'analyse des structurations de réseaux sociaux en termes graphiques. Ils ont été acquis lors de la séquence précédente.

Le professeur présentera rapidement les résultats de la recherche de M. Granovetter exposés dans l'article "The Strength of Weak Ties". Il expliquera que le sociologue a interrogé 300 cadres et techniciens supérieurs de la région de Boston. À la question "Comment avez-vous trouvé l'emploi que vous occupez actuellement?" 56% des enquêtés ont répondu qu'ils n'avaient pas cherché, à proprement dit, cet emploi mais qu'il leur avait été proposé. Ce constat amènera Granovetter à formuler la thèse de la "force des liens faibles", c'est-à-dire l'efficacité de ce type de liens dans la recherche d'emploi.

Le professeur ne s'engagera pas plus loin dans cette présentation pour laisser les élèves s'approprier cette thèse via l'étude du document 1.

Etude du document 1

Le professeur distribuera le dernier paragraphe du document, de "Pour évaluer..." à "27,8% rarement". Le document sera accompagné des questions suivantes :



Questions :

- 1) Entre un contact régulier, occasionnel ou rare, quel est celui qui a la plus forte chance de vous trouver un emploi? Justifiez.
- 2) À votre avis, à quel type de lien renvoie un contact occasionnel? Un contact régulier?
- 3) En utilisant les données du document 1, faites une phrase qui confirme la thèse de la "force des liens faibles".

Éléments de réponse :

- 1) Le contact occasionnel. 55,6% des individus interrogés par M. Granovetter ont trouvé un emploi via une relation ont trouvé ce poste grâce à une personne qu'ils voyaient "occasionnellement".
- 2) Un lien faible. Un lien fort
- 3) Plus de 85% des personnes ont trouvé un emploi grâce à un contact l'ont obtenu grâce à un individu qu'ils voyaient occasionnellement ou rarement, c'est-à-dire avec lequel ils entretenaient un lien faible.

À l'oral, le professeur posera deux questions supplémentaires :

- donnez des exemples de liens faibles et de liens forts
- quelle définition peut-on donner de ces deux termes.

Après avoir recueilli plusieurs contributions d'élèves, le professeur synthétisera les apports (synthèse et définitions prises en note par les élèves). La classe aura défini un lien fort comme une relation impliquant un contact régulier et une proximité forte, affective souvent. Les liens familiaux seront donnés comme exemple de liens forts. Un lien faible est au contraire une relation impliquant un contact régulier et une faible proximité. Les "amis d'amis" en sont un exemple.

Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : A000058058

Nombre de pages : 20

Concours

E B E

Section/Option

1 1 0 0 E

Epreuve

1 0 2

Matière

7 4 2 1

Etude du document 2 :

Le professeur accompagnera ce document d'un petit à-propos :
"Ronald Burt étudie les réseaux de relations de Jules et Jim, deux directeurs commerciaux au sein de la même entreprise. Ils ont le même nombre de contacts directs (5) mais pas le même réseau. R. Burt se demande quel est l'impact de la structuration d'un réseau sur la carrière professionnelle des individus".

Questions

- 1) Qui de Jules et Jim semble posséder le réseau social le plus diversifié ? Pourquoi ?
- 2) Combien de trous structureux les réseaux de Jules et Jim comptent-ils ?
- 3) À votre avis, qui de Jules et Jim a le plus de chance d'évoluer professionnellement, toutes choses égales par ailleurs ?

Éléments de réponse :

- 1) Jules car son réseau compte moins de contacts redondants.
- 2) 0 pour Jim, 4 pour Jules.
- 3) Jules car il dispose d'un réseau plus diversifié qui devrait lui permettre d'accéder à une information elle-même plus diversifiée, accroissant ses chances d'évolution professionnelle.

B- L'impact du capital social sur le statut socio-professionnel :

objectif : il s'agit de changer d'échelle d'analyse, de passer du réseau au capital social, l'autre notion de cette question 2.2.. Par le processus de transposition didactique, le professeur amènera les élèves à concevoir les réseaux sociaux comme une ressource (donc un capital).

Étude du document 3 :

Le professeur distribuera la première partie du document (premier paragraphe et schéma) aux élèves, leur laissant cinq minutes pour s'approprier le document et les questions.

Questions

1) Expliquer la phrase soulignée.

↳ souligné : "le type de capital social mobilisé a un effet propre sur le statut atteint, qui est principalement dû au fait qu'il est susceptible de modifier la relation entre le niveau d'éducation et la position dans la stratification sociale".

2) Donnez des exemples concrets d'impact du capital social sur le niveau socio-professionnel.

Éléments de réponse :

1) À diplôme égal, deux individus disposent de capitaux sociaux différents peuvent avoir des opportunités professionnelles différentes donc des niveaux socio-professionnel différents.

2) Par exemple la pratique du "piston"

À ce stade de la séquence, le professeur proposera une évaluation formative (ramassée mais non notée) qui servira de bilan du I-.

Texte à trous (mots manquants entre parenthèses) :

Marla Granovetter met en évidence la force des (liens faibles) en matière de recherche d'emploi. Ses (liens forts) impliquent un contact régulier et une relation de proximité, y compris affective, au contraire des (liens faibles). Cette analyse rejoint celle de Donald Burt au sujet des (trous structureux). La capacité d'un individu à trouver un emploi à sa convenance tient, pour partie, au (capital social) qu'il détient.

À l'issue de cette première partie, la classe aura défini le capital social comme l'ensemble des ressources qu'un individu peut tirer de son réseau social. Cette définition s'inspire de celle de Pierre Bourdieu : ensemble des ressources effectives ou potentielles tirées d'un système de relations plus ou moins durables fonctionnant par reconnaissance et interconnaissance.

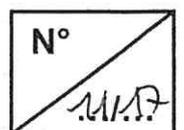
II/... mais leur efficacité est à la fois limitée et socialement différenciée :

A - le "réseau" n'est pas le mode principal d'insertion professionnelle

Objectif :

- nuancer l'importance du réseau et du capital social dans la recherche d'emploi.
- entraîner les élèves à la partie 2 de l'épreuve composée du baccalauréat en les faisant travailler sur la présentation d'un document.

Pré-requis : lecture et analyse d'un histogramme



Étude du document 8

Questions :

- 1) Présentez le document.
- 2) Quels sont les principaux moyens utilisés par les entreprises françaises pour recruter des cadres ?
- 3) Quelle conclusion en tirez-vous relativement à la thèse de M. Granovetter ?

Éléments de réponse :

1) Il s'agit d'un histogramme présentant les différents moyens utilisés par les entreprises pour obtenir des candidatures lors de leur dernier recrutement de cadres.* Les données sont exprimées en pourcentage, chaque donnée correspondant à un moyen utilisé. Le document date de juin 2011 et provient de l'APEC, une association professionnelle de cadres.

* en 2012 et 2013

2) La diffusion d'un offre et l'examen de candidatures spontanées.

3) Le constat relativise l'importance des liens faibles dans la recherche d'emploi.

→ le professeur en profitera pour rappeler les cinq attendus d'une présentation de document à la partie 2 de l'épreuve composée :

- titre
- source
- champ des données
- unité
- cadrage spatio-temporel.

Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : A000058058

Nombre de pages : 20

Concours

E B E

Section/Option

1100E

Epreuve

102

Matière

7421

B- Le recours aux liens "faibles" est socialement différencié

objectif : les élèves vont s'approprier les arguments de Michel Forcé en faveur d'une relativisation de la thèse de la force des liens faibles.

Étude du document 3

Le professeur distribuera la deuxième partie du document (2ème paragraphe) en commençant par "à côté du capital humain". Le professeur laissera cinq minutes aux élèves pour lire une première fois le texte. Puis il leur distribuera le tableau suivant (les mots à compléter sont entre parenthèses) en leur demandant de le compléter.

milieu social	nature des liens majoritairement mobilisés pour trouver un emploi
favorisé	(liens faibles)
défavorisé	(liens forts)

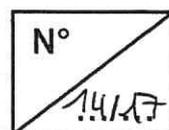
III / Étude de cas : forces et faiblesses des liens tissés sur Internet en matière de recherche d'emploi

objectif : comme y invite le préambule du programme du cycle terminal, il s'agit d'"engager les élèves dans une authentique activité intellectuelle". Le professeur souhaite leur faire travailler leur capacité à travailler en autonomie. Il s'agira de remobiliser les savoirs acquis durant cette séquence (notamment liens forts / liens faibles et capital social) et de les appliquer à un champ où les élèves sont généralement très investis : les réseaux sociaux. L'activité se déroulera selon le modèle d'une tâche complexe, si possible en demi-groupe.

Le professeur distribuera aux élèves le document 6 en intégralité et le troisième paragraphe du document 7, de "Même s'il peut..." à "... les moins élevés". Le document 6 sera renommé : "Typologie des étudiants/jeunes diplômés au regard de leur utilisation des réseaux sociaux professionnels"

Le professeur constituera des îlots de travail de 3 à 4 élèves et distribuera la consigne suivante :
Vous êtes les conseillers de la secrétaire d'État chargée du numérique, Aselle Lemaine. Madame Lemaine va intervenir prochainement au salon des entreprises de réseaux numériques où seront notamment présents les dirigeants de LinkedIn et de Viadeo. Elle vous demande de lui rédiger une note de synthèse de 20 lignes maximum résumant la nature des liens tissés sur les réseaux sociaux numériques, le profil social de ceux qui les utilisent pour rechercher un emploi et l'usage concret qu'ils en font.

Compte tenu de la difficulté des deux documents, le professeur ménagera plusieurs dispositifs d'aide aux élèves sous forme de question qu'il posera aux groupes en fonction des obstacles rencontrés.



Ainsi, sur le document 7 :

- Qui du bridging et du bonding crée des trous structureux dans un réseau social ?

→ le bridging. Le professeur rappellera que plus un réseau compte de trous structureux, plus son détenteur a accès à une information diversifiée, très utile en matière de recherche d'emploi.

- Selon Pierre Mercklé, Facebook crée-t-il ou détruit-il les liens faibles ?

→ il en crée.

Le professeur laissera travailler les groupes pendant 35 minutes environ, passant d'un îlot à un autre pour lever les difficultés rencontrées.

Pour la restitution, chaque groupe lira sa note de synthèse à l'ensemble de la classe et les élèves choisiront (par vote à main levée) la meilleure synthèse. Le professeur ramassera la note choisie, la dactylographiera et la distribuera aux élèves à la séance suivante.

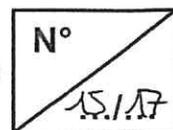
III - L'évaluation de la séquence :

objectif : il s'agira d'entraîner les élèves à la réalisation de la partie 3 de l'épreuve composée du baccalauréat.

pré-requis : méthodologie de la partie 3 de l'épreuve composée. À ce stade de l'année scolaire de première, cette méthodologie est en phase avancée d'acquisition. La correction de l'évaluation sommative de cette séquence permettra de la réactiver.

Pour mener cette évaluation, le professeur a réservé le document 5 et le document 1.

- document 1 : seuls les deux premiers paragraphes seront utilisés, de "depuis longtemps..." à



"...celles que l'on reçoit". Le dernier paragraphe a été utilisé dans la séquence.

- document 5 : sera distribué de "Tilly distingue..." à "...des industries entières". Une note précisera que Charles Tilly est un sociologue et politologue américain.

Le sujet sera libellé de la façon suivante :

À l'aide des documents et de vos connaissances, vous exposerez la thèse de la "force des liens faibles" en matière de recherche d'emploi.

Conformément aux attendus du baccalauréat, cette partie 2 de l'épreuve composée (EC 2) ne comporte pas de discussion des termes du sujet mais invite à l'articulation d'arguments au soutien d'une même thèse.

Pour préparer les élèves aux conditions réelles de l'examen, le professeur leur laissera 2 heures pour répondre au sujet. Le barème sera similaire à celui du baccalauréat soit un devoir noté sur 10.

Les "incontournables" du devoir :

- * distinction lien fort / lien faible
- * explication de l'apport du lien faible en information diversifiée
- * rappel des éléments caractéristiques de la recherche de Granovetter

Le professeur corrigera le devoir selon la grille d'évaluation ci-après :

Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : A000058058

Nombre de pages : 20

Concours

E B E

Section/Option

1 1 0 0 2

Epreuve

1 0 2

Matière

7 4 2 1

attendus	critères de réussite	A	ECA	NA	Boîème
1/ Réponse au sujet posé	- pas de problématisation requise				/1
2/ Mobilisation pertinente des documents	- pas de paraphrase - hiérarchisation des informations - documents cités explicitement				/3
3/ Mobilisation pertinentes des connaissances	- pas de hors-sujet - maîtrise des éléments principaux du I/ A)				/3
4/ Organisation du raisonnement et de la réponse apportée	- pas d'occurrence mais une définition des termes du sujet en introduction - succession logique des arguments - pas d'ouverture mais un bilan en conclusion				/2
Soin apporté à la présentation et à l'orthographe					/1

A = acquis

ECA = en cours d'acquisition

NA = non acquis

IV - Epreuve orale de mise en situation professionnelle

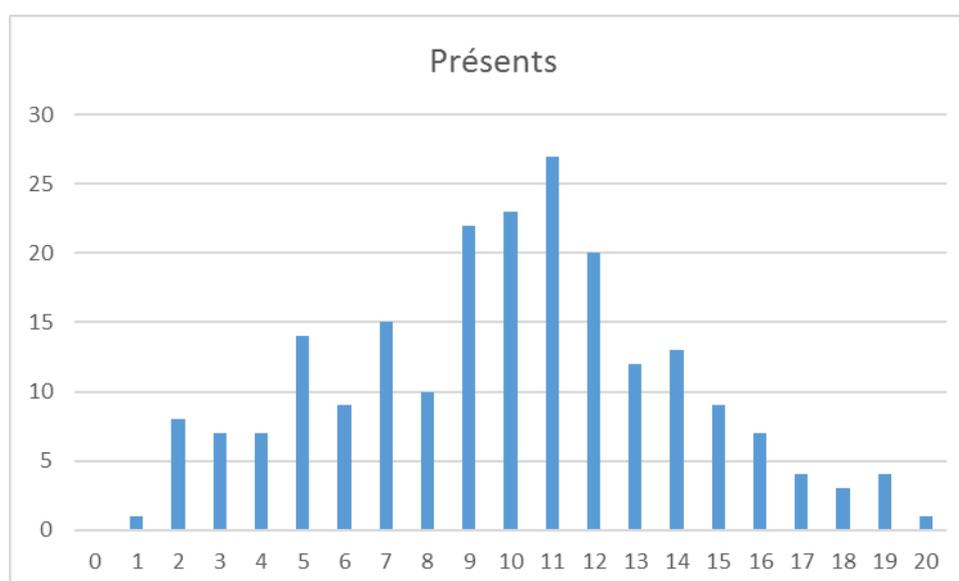
4.1. Les résultats : distribution des notes

4.1.1. CAPES

Sur les 233 admissibles (229 ayant composé à l'écrit auxquels s'ajoutent 4 normaliens exemptés), 120 ont été admis, soit un taux de réussite de plus de 55% à l'oral (lorsqu'on prend en compte les 17 absents, dont une majorité a été reçue à l'agrégation externe).

A noter qu'une personne est parvenue à obtenir son CAPES avec un 5/20 dans cette épreuve et que la note de 13/20 semble être celle qui assure automatiquement la réussite au concours. Enfin, on notera les excellentes prestations d'au moins huit candidats dont la note égale ou excède 18/20 pour atteindre même 20/20 pour l'un d'entre eux !

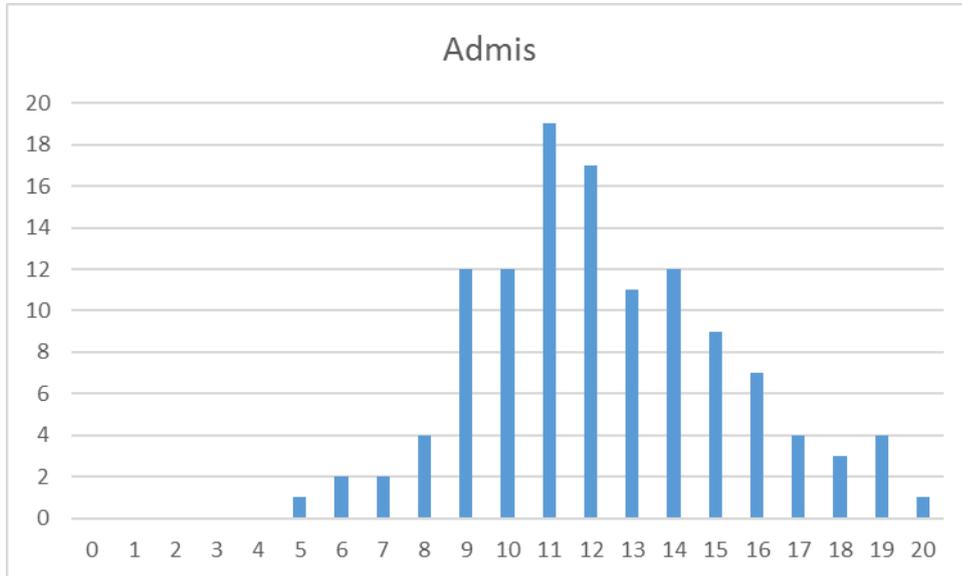
Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	absents	Total
Présents	0	1	8	7	7	14	9	15	10	22	23	27	20	12	13	9	7	4	3	4	1	17	233
Admis	0	0	0	0	0	1	2	2	4	12	12	19	17	11	12	9	7	4	3	4	1	0	120



La moyenne des présents est de 9,92/20 mais atteint 12,33/20 pour les candidats admis. La note médiane des admis se situe, quant à elle, à 12/20.

Concours de recrutement du second degré

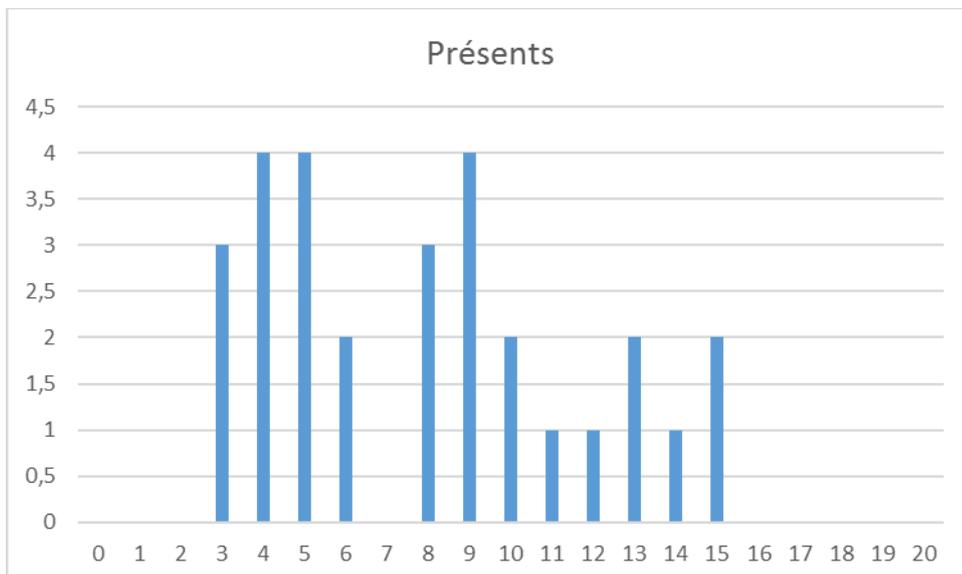
Rapport de jury



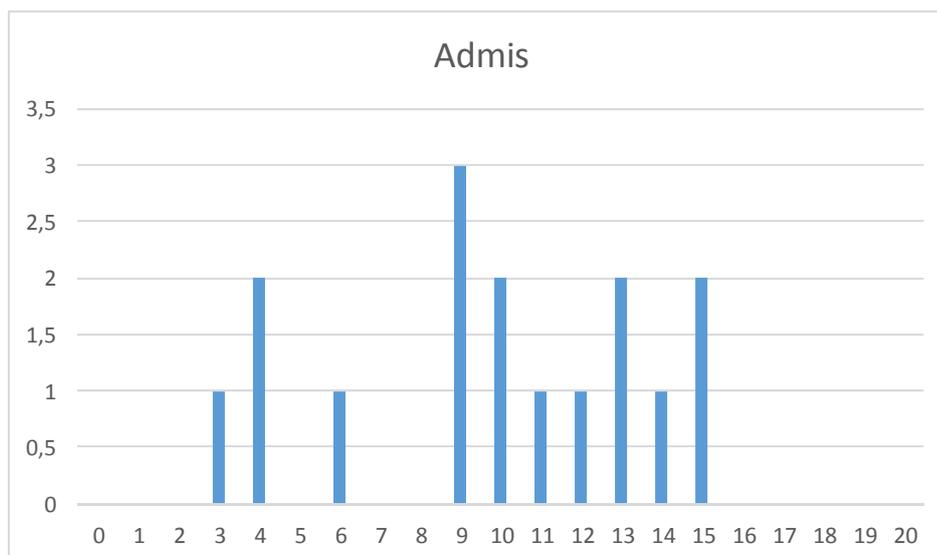
4.1.2. CAFEP

En ce qui concerne le CAFEP, la distribution ne correspond pas ici à une courbe gaussienne. Sur les 16 admis (pour 30 admissibles et 20 postes proposés au concours), 7 ont eu moins de 10/20 et trois candidats ont validé le concours avec un 3 ou un 4/20. On peut signaler cinq notes supérieures ou égales à 13 cependant.

Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	absents	Total
Présents	0	0	0	3	4	4	2	0	3	4	2	1	1	2	1	2	0	0	0	0	0	1	30
Admis	0	0	0	1	2	0	1	0	0	3	2	1	1	2	1	2	0	0	0	0	0	0	16



Si la moyenne des présents est de 7,93/20, celle des admis atteint près de 10/20 (9,81). La note médiane des admis est, quant à elle, de 10/20.



4.2. Exemples de sujets

Les sujets de mise en situation professionnelle relèvent d'une question à dominante sociologique ou économique. Suite à l'exposé de 30 minutes maximum, un premier ensemble de questions est posé par le jury sur la leçon elle-même (environ 10 minutes), tant sur le fond que sur la posture professionnelle (justification d'un aspect du plan, énonciation didactique d'une définition incontournable, résumé d'un point particulier pour faciliter la prise de notes des élèves...). Une seconde salve de questions, plus importante en ce qui concerne le temps imparti (20 minutes), porte sur l'autre discipline, en partant bien souvent (mais pas exclusivement bien entendu) des parallèles qui peuvent être réalisés à partir du thème traité, tout spécialement si le sujet posé relève de la socio-économie ou de la sociologie économique.

4.2.1. A dominante sociologique

- Vit-on dans une société anémique ?
- Les pratiques culturelles des Français
- Vit-on dans une société des loisirs ?
- Internet et solidarités
- Y a-t-il un conflit de générations ?
- La jeunesse n'est-elle qu'un mot ?
- Emancipation féminine et changement social
- La grande bourgeoisie en France
- La « moyennisation » de la société
- Existe-t-il un vote de classe ?



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

- La crise de l'Etat providence
- Les élites et la démocratie
- Consommation et société
- Les conditions de travail
- Le diplôme : un rempart contre le chômage ?

4.2.2. A dominante économique

- Pertinence et limites du modèle de concurrence pure et parfaite
- La soutenabilité de la dette publique
- Les stratégies des entreprises multinationales
- Le pouvoir du monopole
- Quelle stabilité pour la zone euro ?
- Les marchés financiers
- Les déterminants de la compétitivité
- La flexibilité du marché du travail
- Croissance et environnement
- Les BRICS au sein de l'économie mondiale
- Quels défis pour les pays en développement ?
- Le coût du travail
- Inflation et chômage
- Progrès technique et emploi
- NTIC et productivité
- Démographie et protection sociale

4.3. Commentaires et recommandations

4.3.1. Remarques générales

L'épreuve de mise en situation professionnelle s'avère relativement discriminante car les prestations sont rarement "moyennes" : de très bon(nes) candidat(e)s peuvent ainsi sortir du lot. Le choix de proposer un même sujet à deux admissibles consécutifs permet de souligner encore un peu plus ces écarts.

Les sujets étant de niveau de difficulté inégal, le jury a tenu la position suivante :

- pour ceux considérées difficiles, la capacité du candidat à problématiser son discours, à mobiliser des savoirs et des auteurs (même éloignés du sujet), à tenter des analyses nous ont semblé des gages de qualité professionnelle et ont été valorisés, en particulier lorsque les candidats ont été capables de montrer que, s'ils n'avaient jamais envisagé la question posée sous l'angle à partir duquel elle leur était présentée, ils savaient où chercher des éléments de réponse approfondis et comment développer leurs intuitions.
- A l'inverse, sur des sujets canoniques, les exposés très descriptifs et non problématisés ont été évalués avec plus d'exigence.

Il est logique qu'une séance d'une demi-heure de questions menée par trois spécialistes désarçonne des candidats et, à l'exception de quelques candidats hors du commun, chaque candidat a été "mis en défaut". Pour autant, lorsque la réponse espérée n'était pas communiquée, dans



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

l'exposé comme lors des reprises, le jury a souvent tenté de faire reproduire au candidat le raisonnement attendu ou de lui permettre de retrouver la théorie oubliée. Il est donc normal de ne pas tout savoir, mais peu recevable de refuser d'entrer dans ce type de démarche à l'invitation du jury (cette attitude, lorsqu'elle était répétée durant l'épreuve a été sanctionnée). A titre d'exemple, un candidat qui commet une énorme bourde n'est pas nécessairement pénalisé, si celle-ci est corrigée rapidement ou si le candidat parvient au moins à comprendre qu'il vient d'énoncer une aberration. Ne pas comprendre en revanche (et ne pas réagir) quand le jury sursaute à l'attribution de *La Richesse des Nations* à Emile Durkheim (sic!) pose problème. Dans certains cas fort rares, des candidats ont même ostensiblement fait comprendre au jury que ses questions étaient sans intérêt ou, par exemple, « que la sociologie n'était pas son truc »... Nous avons donc davantage cherché à repérer et valoriser des candidats réactifs, capables de développer des raisonnements économiques et/ou sociologiques, qu'à recruter des candidats érudits mais sans recul sur leurs savoirs (le prototype du "singe savant").

Nous avons aussi valorisé les candidats qui ont fait preuve de leurs qualités pédagogiques et su s'adapter à un certain nombre de mises en situation.

- A contenu équivalent, un exposé énoncé avec une voix monocorde par une personne statique, le nez plongé dans ses notes, peut avoir plusieurs points de moins qu'une prestation menée tambour battant. Sur des sujets assez faciles, cette dimension a souvent permis de départager deux candidats successifs tenant peu ou prou le même discours.
- Nous avons beaucoup apprécié les "réflexes de prof" : un candidat s'est approché à moins d'un mètre du jury pendant les questions, un autre a réécrit son titre de partie III au tableau après s'être rendu compte qu'il n'était pas lisible depuis nos places, un troisième a répété un chiffre après avoir compris que le jury l'avait mal entendu.
- De même, certaines de nos questions ont été énoncées de la façon suivante « comment présenteriez-vous à un élève de Première/Terminale/un néophyte la notion de rendements d'échelle externes/le processus de civilisation chez Elias/la distance au rôle chez Goffman? ».
- Dans la même veine, nous avons aussi demandé aux candidats de proposer des exemples illustratifs, de nature à faire sens pour un élève. Certains sont parvenus à « faire vivre » des typologies, comme celle de Paugam sur les formes de déviations dans *Le salarié de la précarité* (2009).

Nous avons en ce sens cherché à prendre la mesure de la culture générale et de la connaissance de l'actualité des candidats. Mentionner un film, un roman, un fait historique à l'appui de la démonstration est aussi un gage de curiosité et de qualité professionnelle. Un candidat a ainsi conquis le jury en présentant la typologie de Stackelberg illustrée par des exemples pertinents, dont l'un faisait référence au marché des transferts après l'Euro de football (exemple d'oligopole bilatéral des attaquants vedette et des grands clubs européens).

4.3.2. Commentaires sur les prestations des candidats

A l'issue de ces exposés/questions, le jury a pu tirer les constats/conclusions suivants :

- Les candidats semblent mieux préparés que les années précédentes :
 - * la mention du plan et des auteurs au tableau et le respect de la durée de l'exposé (pas de dépassement, ou presque, nécessitant un arrêt de la part des président de jury ; environ 20% des candidats tiennent moins de 25 minutes même si plusieurs sont allés à l'essentiel dans ce temps écourté), ont été appréciés.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

* Beaucoup de candidats profitent des questions et de la reprise de l'exposé pour entrer véritablement en interaction avec le jury, ce qui est appréciable. Il ne faut surtout pas à ce moment précis penser que l'épreuve se termine avec l'exposé. La mise en situation professionnelle entame alors sa seconde partie !

- En revanche, certains fondamentaux scientifiques et quelques postures professionnelles méritent d'être sérieusement améliorés :

* L'usage du tableau n'a pas toujours été très simple. Le jury a été surpris par le très faible nombre de candidats capable de présenter correctement (et de commenter clairement) la « toupie » de Mendras (1988), ou le schéma de transition démographique par exemple. Rappelons aux candidats qu'il ne suffit pas de reproduire une figure mais qu'il faut savoir l'expliquer (exemple : le triangle d'incompatibilité de Mundell, dessiné et paraphrasé par de nombreux candidats, mais dont les mécanismes n'ont presque jamais été explicités). Il serait donc souhaitable que chaque admissible connaisse et sache reproduire les schémas et/ou figures canoniques utilisés en classes de lycée.

* les candidats n'insistent pas suffisamment non plus sur les enjeux du sujet, ce qui peut conduire à un déficit de problématisation. L'exposé risque alors de devenir terne, voire insipide.

* on peut remarquer une certaine défiance à l'égard de la formalisation (toutefois tous les sujets ne s'y prêtent pas) et/ou de la représentation graphique (intégrer un schéma et son explication dans la leçon). Or de nombreuses questions, ensuite, portent sur ces aspects. Les candidats doivent veiller à s'y préparer avec soin.

* les notions de base (de la microéconomie comme par exemple la construction des courbes d'offre et de demande, ou de la macroéconomie comme les fonctions de consommation) et les définitions (capital humain, formes de légitimité, d'actions chez Weber par exemple) se révèlent bien souvent très discriminantes, voire éliminatoires.

* les connaissances des données statistiques, incontournables en SES, tant en économie qu'en sociologie, semblent être la principale gageure. Une mise à niveau intensive est ici à privilégier en lisant, par exemple les *Tableaux de l'économie française* et les *Données sociales* de l'INSEE, les sites de l'OCDE et d'Eurostat, des différents ministères... sans parler des organismes pourvoyeurs de données chiffrées : BIT, CNUCED, DARES, CEREQ, dont les candidats ne connaissent parfois pas les acronymes... Ces références sont majeures car elles permettent d'appuyer une thèse/théorie/argumentation et donnent tout de suite plus de poids à la démonstration grâce à ces allers-retours théorie/empirie. Les candidats doivent aussi être capables de s'interroger sur la production de ces indicateurs statistiques et sur leur histoire.

* Enfin, reste l'enjeu de l'actualisation des connaissances, en particulier théoriques : nombre de candidats semblent avoir pour horizon scientifique les travaux de Bourdieu ou Mendras en sociologie et de Friedman en économie, bref les années 70 (au mieux 80)... Une immersion dans les recherches et publications récentes de Paugam, Chauvel, Peugny et autres Bouffartigues, par exemple, en sociologie... de Williamson-Ostrom, Blanchard-Cohen, Krugman, Diamond-Mortensen-Pissarides (évoqués cependant par plusieurs candidats en lien avec un sujet sur le marché du travail) ou encore Deaton, par exemple, en économie serait, à coup sûr, un investissement rentable ! Il a semblé au jury que les candidats se contentent de connaissances indirectes des œuvres et que très peu ont été découvrir les ouvrages canoniques. Les candidats ne doivent pas négliger l'immense plus-value qu'ils pourraient tirer, vis-à-vis du jury et pour eux-mêmes, bien sûr, de la connaissance directe des grands ouvrages et auteurs de chaque discipline.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

A titre de recommandation finale, quelques conseils ciblés peuvent donc être donnés pour traverser au mieux ce « rite de passage »:

- Questionner les termes du sujet qui sont à définir et à expliciter ;
- S'efforcer de problématiser le sujet (différentes problématiques sont toujours possibles, mais il faut les justifier) ;
- Présenter un plan relativement détaillé au tableau (parties / sous-parties suffisent cependant) ;
- Chercher à démontrer plutôt qu'à décrire; l'entretien sera l'occasion d'élargir l'analyse si besoin est ;
- Préférer évoquer quelques auteurs en les mobilisant explicitement, plutôt qu'en dresser une longue liste non exploitée dont on peut penser qu'elle est uniquement destinée à impressionner le jury (qui ne manquera pas de s'en saisir pour déstabiliser le candidat...) ;
- Enoncer quelques exemples ou illustrations et faire appel à quelques chiffres-clés afin d'étayer le raisonnement ;
- L'importance de la fluidité du propos en ne lisant pas ses notes (le fait de rester « debout » contribue à cette fluidité. La plupart des candidats, pour ne pas dire la totalité, sont restés debout. Beaucoup ont fait l'effort de ne pas lire) ;
- Etre dans une posture de communication (communication non verbale notamment : regarder le jury par exemple, sourire à l'occasion). L'humour n'est pas interdit, même si le contexte ne s'y prête pas forcément (mais ce pourra aussi être le cas en classe, il faut savoir détendre l'atmosphère) !

V - Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

La première partie du rapport sur l'épreuve d'entretien professionnel présente le bilan statistique de la session de Juin 2016, la seconde rappelle les modalités de l'épreuve et la troisième expose les observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve. Ce rapport se conclut par des conseils donnés aux candidats et quelques exemples de dossiers sont proposés.

5.1. Bilan statistique

5.1.1. CAPES

Statistiques concernant l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier :

- Moyenne des 214 candidats présents : **9,34 / 20**
- Moyenne des 120 candidats admis : **11,24 / 20**
- Nombre de candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 : **94**

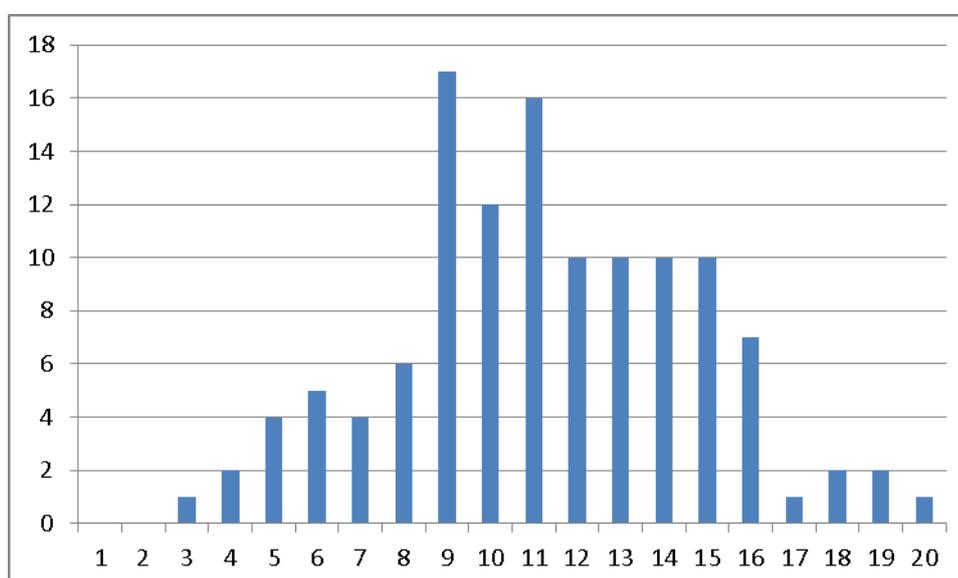
Notes des candidats présents :

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
0	2	1	6	10	15	19	16	22	29	18	21	12	10	10	10	7	1	2	2	1

Notes des candidats admis :

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
0	0	0	1	2	4	5	4	6	17	12	16	10	10	10	10	7	1	2	2	1

Distribution des notes des admis



5.1.2. CAFEP

Statistiques concernant l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier

- Moyenne des 29 candidats présents : **7,93 / 20**
- Moyenne des 16 candidats admis : **11,25 / 20**
- Nombre de candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 : **13**

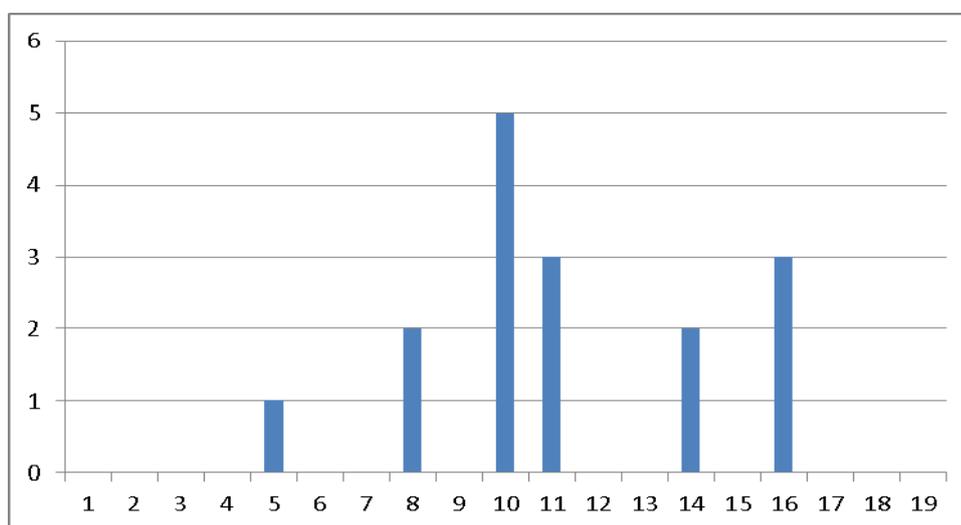
Notes des candidats présents

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
0	0	3	1	4	6	0	0	2	0	5	3	0	0	2	0	3	0	0	0	0

Notes des candidats admis

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	5	3	0	0	2	0	3	0	0	0	0

Distribution des notes des admis



5.2. Observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve

Les caractéristiques de l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier documentaire sont les suivantes :

- le dossier documentaire est composé de trois documents dont deux au moins sont extraits de manuels scolaires en vigueur. Le jury se donne la possibilité de choisir un des trois documents du dossier en dehors des manuels scolaires. Dans ce cas-là, il peut s'agir d'un document statistique



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

issu des travaux de grandes institutions (INSEE, Banque mondiale, OCDE, OMC, Eurostat ...). Au candidat de l'exploiter à sa convenance sans être guidé par les notes ou les questions que l'on peut trouver dans un manuel ;

- il est demandé au candidat de construire, à partir de ce dossier, un projet de séquence de cours, ce qui renforce l'aspect « professionnalisant » de l'épreuve ;
- la séquence porte sur une partie et non sur la totalité d'une question au programme en Seconde, Première ou Terminale (enseignement spécifique et spécialités) ;
- l'entretien porte, pour l'essentiel, sur l'exposé du candidat mais donne également lieu à un questionnement ayant pour objectif d'évaluer sa capacité à appréhender son futur métier dans ses différentes dimensions (réalité de la classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire ...);
- La dernière partie de l'épreuve, d'une durée de quinze minutes, est consacrée à la résolution d'un ou deux problèmes de mathématiques.

La moyenne des candidats admis (11,24/20) est très honorable. C'est une performance supérieure à celle des précédentes sessions. Il est à noter que 58 candidats ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 dont deux avec 19/20 et un avec 20/20 ! Le jury tient à saluer ces bonnes prestations qui témoignent du fait que ces candidats ont su satisfaire l'ensemble des exigences d'une épreuve composite et difficile. Ils se sont distingués, pour certains, par une très bonne connaissance des programmes, par un recul adéquat par rapport au dossier documentaire de sciences économiques et sociales, par une réflexion pédagogique et par de la rigueur scientifique. Ils ont montré, par ailleurs, qu'ils avaient des aptitudes pour utiliser les outils mathématiques au service des sciences sociales.

5.2.1. A propos du contenu de l'exposé portant sur la présentation d'une séquence pédagogique

Le texte précise (JORF n° 0099 du 27 avril 2013) que le « *candidat construit, à partir d'un dossier constitué de documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier ses choix didactiques et pédagogiques. (...) L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves* ».

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, nombreux sont les candidats qui ont satisfait aux exigences de l'épreuve en montrant des qualités tant sur les plans pédagogique et didactique que sur le plan des contenus. Le jury a noté que la plupart d'entre eux avait une bonne connaissance des programmes. Toutefois, le déroulement de cette session amène le jury à mettre en exergue des insuffisances préjudiciables à leurs prestations :

- dans le domaine de la présentation du dossier et de la problématisation :

Le jury a constaté que certains candidats ont tendance à faire des introductions pédagogiques trop longues et convenues, au détriment de l'exploitation du dossier. Il invite donc les candidats à éviter ces types de préambules. D'autre part, les candidats ont de grandes difficultés à présenter une problématique recevable. Il est rappelé qu'une problématique n'est pas une simple



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

question et qu'elle peut, aussi, ne pas être une question. Elle doit contribuer à mettre en évidence ce que le professeur veut démontrer. Elle doit être le fil conducteur de l'exposé, l'hypothèse de démonstration, le message principal que l'on veut faire passer. Elle doit aussi s'appuyer sur les notions-clés de chaque discipline, sociologie ou économie.

- dans le domaine de la structuration

L'exposé doit être structuré par un plan clair permettant de présenter une séquence de cours qui pourrait être opérationnelle dans le cadre de la classe. Les plans généralistes, pré-formés et transposables à n'importe quel support documentaire ne sont pas recevables. Les plans « passe-partout » qui ne rendent pas compte de la capacité à exploiter les documents et à mener une réelle réflexion pédagogique sont sanctionnés. Le jury tient à préciser qu'il n'attend pas la présentation d'un « modèle pédago-didactique » déconnecté des contenus à enseigner. Il rappelle également que le plan ne doit pas systématiquement être construit sur la base de l'exploitation simple et linéaire des trois documents proposés dans le dossier comme cela a parfois été le cas (I-document 1, II-document 2, III-document 3).

- dans le domaine de l'utilisation du dossier documentaire

Le Journal Officiel stipule que « *le candidat présentera un projet de séquence de cours à partir d'un dossier constitué de documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels* ».

En ce qui concerne l'utilisation du dossier, le jury tient à faire part de quelques observations :

- le candidat ne doit pas s'enfermer dans le dossier documentaire même si celui-ci est là pour le guider ;
- le dossier doit, bien évidemment, être utilisé pour construire la séquence. Il est un support pédagogique de première importance pour le candidat. Les documents sont au service de la problématique à traiter ;
- toutefois, il ne s'agit pas de construire une séquence exclusivement basée sur le dossier : certains documents peuvent ne pas être utilisés. Il en est de même des questions proposées par les auteurs des manuels ;
- le dossier ne limite pas le sujet. Ainsi, ce n'est pas parce qu'aucun document d'un dossier ne présente spécifiquement le rôle de la sécurité sociale qu'il ne faut pas évoquer son importance dans un sujet consacré à l'action des pouvoirs publics dans la régulation des économies contemporaines. Ce type d'argument, évoqué par un candidat pour justifier le fait de ne pas y avoir fait référence, n'est pas recevable ;
- le candidat a la possibilité d'écarter un document qu'il jugerait trop difficile pour les élèves. Il peut aussi proposer toutes questions qu'il jugerait pertinentes. Le jury valorisera ce type de démarche dans la mesure où le candidat saura la justifier. Pour autant, cela n'empêche pas le jury de poser une question sur un document rejeté ;
- une bonne séquence n'est pas synonyme d'étude exhaustive des documents sur la base des réponses aux questions posées par les auteurs de manuels ;
- les documents statistiques donnent l'occasion de lire et d'interpréter des données chiffrées. Si ce n'est pas réalisé lors de l'exposé, cela n'est pas en soi sanctionné, mais le jury vérifie alors systématiquement lors de l'entretien la maîtrise des savoir-faire quantitatifs. Une mauvaise lecture ou une mauvaise interprétation des documents statistiques peuvent être rédhibitoires.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

- dans le domaine des apports pédagogiques

- De nombreux candidats se bornent à présenter une séquence qui, sur le plan pédagogique, s'apparente à un cours dialogué ;
- La mise en activité des élèves est fréquemment ignorée. Elle se limite trop souvent au seul exercice qui consiste à répondre aux questions posées. Lorsque d'autres types d'activités pédagogiques sont évoqués, il s'agit en fait d'une énumération de « bonnes intentions » (« *je vais organiser un débat* », « *je vais organiser un travail de groupe* », « *les élèves vont voir que ...* ») sans qu'il y ait une réelle présentation de ce que pourrait être ce type d'activité dans le cadre spécifique de la séquence présentée ;
- En ce qui concerne le travail de sensibilisation en préambule de l'étude d'un thème, il est fréquemment conçu comme une simple introduction et non pas comme un moyen d'impliquer les élèves dans la construction de leur savoir. Les candidats n'en connaissent pas toujours les enjeux pédagogiques souvent confondus avec la mobilisation des acquis et les évaluations diagnostiques. Le jury invite les candidats à relire les BO n°4 du 29 avril 2010 et n°21 du 23 mai 2013 qui stipulent que la phase de sensibilisation doit permettre « *d'ancrer chaque question sur des données concrètes en prenant des supports variés* » et de « *permettre de susciter la curiosité des élèves* ». Le travail de sensibilisation vise aussi à faire émerger les représentations des élèves qui constitueront un point d'appui pour problématiser la séquence et formuler des hypothèses pour résoudre le problème soulevé. Il est également à noter que certains candidats cherchent absolument à utiliser un des documents du dossier comme outil de sensibilisation. Or, le dossier n'est pas systématiquement conçu pour proposer un exercice de sensibilisation qui, d'autre part, ne se justifie pas toujours ;
- Au cours de cette session, la pédagogie dite inversée a été évoquée plusieurs fois sans que les candidats puissent en expliquer la logique pédagogique.

- dans le domaine de l'évaluation :

Le jury a constaté que les candidats rencontraient des difficultés pour proposer des exercices d'évaluation pertinents. Nombreux sont ceux qui proposent uniquement des textes « lacunaires » ou des « vrais-faux » en guise d'évaluation en classe de Terminale. D'autres déclarent vouloir mettre en place une évaluation diagnostique ou formative sans véritablement proposer d'exercices opérationnels. Par ailleurs, il est assez surprenant que la forme et les objectifs des épreuves du baccalauréat soient encore très imparfaitement maîtrisés. Par exemple, le jury rappelle que la première partie de l'épreuve composée n'est pas une simple question de cours amenant le candidat à donner la définition d'une notion, mais qu'il s'agit bien de mobiliser des connaissances. Par ailleurs, la troisième partie de l'épreuve composée n'est ni une « mini-dissertation » ni une « question de synthèse » comme cela a été entendu. Ces lacunes conduisent les candidats à proposer des évaluations en décalage avec les épreuves du baccalauréat. Les candidats capables de justifier le type d'évaluation proposé ainsi que ceux qui présentent des exercices d'évaluation en adéquation avec la problématique développée sont valorisés.

- dans le domaine de la présentation orale :

Le jury accorde une grande importance à la qualité de la présentation orale. La clarté du propos, un ton exprimant la conviction, la capacité à se détacher des notes et une posture adaptée à une situation d'enseignement sont attendus de la part du jury. Il rappelle également la nécessité d'utiliser le tableau mural et cela de façon soignée.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Le jury fonde donc son évaluation de l'exposé du candidat à partir des critères suivants :

- capacité d'analyse du dossier ;
- capacité à problématiser et à construire un plan de séquence ;
- capacité à situer la séquence dans le cadre de la question du programme ;
- capacité à proposer une séquence pertinente pédagogiquement et motivante pour l'élève ;
- capacité à mobiliser des connaissances scientifiques de façon rigoureuse.

5.2.2. A propos de l'entretien

Lors de l'entretien, le jury apprécie, outre la pertinence, la concision des réponses apportées. Il est attendu des réponses témoignant de connaissances solides et d'une bonne réactivité. Les stratégies d'évitement, réponses volontairement longues et inadaptées, sont sanctionnées. Le candidat doit donc faire preuve de sa maîtrise des compétences requises pour enseigner. L'entretien peut-être l'occasion pour le jury de remonter des savoirs enseignés aux savoirs savants. Il pourra donc interroger le candidat sur les notions qui figurent dans les programmes. Les candidats qui ne maîtrisent pas les notions et les mécanismes de base au programme ne peuvent pas prétendre réussir le concours.

D'autre part, le jury tient à attirer l'attention sur des faiblesses trop souvent constatées :

- une culture générale et un niveau de connaissance de l'actualité défaillants. Ainsi, pour exemple, un candidat affirme que « *les syndicats ont été autorisés au 19^e siècle par la loi Le Chapelier* ». D'autres sont dans l'incapacité de donner la signification des acronymes CFDT ou MEDEF ou encore de citer le nom de la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France alors qu'ils sont eux-mêmes résidents et électeurs dans cette région !
- des savoir-faire calculatoires mal maîtrisés : calcul d'un PIB en volume, indices...

Le texte (JORF n° 0099 du 27 avril 2013) précise que l'entretien doit également permettre « *d'évaluer la capacité du candidat à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République* ».

Le jury a constaté que les candidats n'étaient pas bien préparés à ce volet de l'épreuve. Il a relevé de graves lacunes dans la connaissance :

- * de la structure des EPLE ;
- * du rôle des acteurs du système éducatif ;
- * de la hiérarchie au sein de l'école ;
- * des liens entre le professeur de sciences économiques et sociales avec les autres membres de l'équipe éducative ;
- * des dispositifs de la réforme des lycées (ex : les enseignements d'exploration, différence entre PFEG et SES, Accompagnement Personnalisé, etc.).

Le jury tient à rappeler qu'être professeur de sciences économiques et sociales ne se limite pas à enseigner la sociologie, la science économique ou la science politique. Tout professeur fait partie d'une communauté éducative dont il est pleinement partie prenante. A ce titre, il doit avoir une connaissance minimale des grandes évolutions de notre système éducatif (loi de refondation de l'école, réforme du collège...).



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Les candidats qui ont répondu de façon pertinente aux questions simples du jury ont pu prendre des points précieux. Certains ont eu l'intelligence de mobiliser l'expérience acquise en stage pour répondre aux questions. Toutefois, attention à faire la part entre ce que l'on a observé dans un établissement et ce qui doit être idéalement mis en place ! Il est donc entendu que, dans ce cadre, la connaissance des textes réglementaires fondamentaux demeure essentielle.

Conditions d'exercice du futur métier : questions posées au cours de la session 2016

1. la formation initiale et continue des enseignants
2. l'organisation et l'évaluation des TPE
3. la place du numérique dans la pratique professionnelle de l'enseignant
4. la plus-value pédagogique apportée par l'usage du numérique
5. l'enseignement des SES dans une langue étrangère
6. la charte de la laïcité
7. l'enseignement moral et civique
8. la liaison lycée-université (continuum bac-3/bac+3)
9. l'orientation
10. le rôle du conseil pédagogique
11. les acteurs du conseil de classe
12. la notion de parcours (parcours avenir, parcours d'éducation artistique et culturel...)
13. le principe de neutralité
14. les enseignements d'exploration
15. l'innovation pédagogique
16. la collaboration avec les professeurs documentalistes
17. l'interdisciplinarité
18. l'accompagnement personnalisé
19. la notion de compétence
20. la diversité des élèves
21. l'évaluation des élèves
22. l'évaluation des enseignants
23. le rôle des assistants d'éducation
24. le principe de confidentialité dans l'exercice du métier
25. le rôle de la « vie scolaire » et du CPE dans un établissement
26. le climat scolaire
27. concilier exigence et bienveillance
28. le rôle du chef d'établissement
29. l'organisation hiérarchique de l'éducation nationale
30. les missions du professeur au-delà de son expertise disciplinaire
31. les obligations de service du professeur
32. agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
33. le projet d'établissement
34. les missions du professeur principal
35. la voie professionnelle et le baccalauréat professionnel
36. la dimension pédagogique du conseil de classe
37. la mise en activité des élèves



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

38. le décrochage scolaire
39. les stages passerelles
40. la loi sur le handicap et l'école inclusive
41. la communication avec les familles
42. les instances de représentation des élèves
43. les sorties scolaires
44. les collectivités locales et l'éducation nationale
45. le conseil d'administration
46. la posture du professeur en cas de conflit avec un élève

Le jury fonde donc son évaluation de l'entretien avec le candidat à partir des critères suivants :

- capacité à mobiliser des connaissances (connaissance des programmes, connaissance rigoureuse des concepts, mécanismes et processus économiques et sociologiques à enseigner ...)
- capacité à mener une réflexion sur les plans pédagogique et didactique ;
- capacité à développer une approche réflexive ;
- capacité à justifier ses choix ;
- capacité à mobiliser des connaissances relatives au système éducatif ;
- capacité à prendre en compte les enjeux du métier d'enseignant ;
- réactivité du candidat.

5.2.3. A propos de l'exercice de mathématiques

Le jury rappelle l'importance d'une culture mathématique de base pour enseigner les sciences économiques et sociales, ce qui implique de préparer sérieusement cet aspect de l'épreuve. Contrairement à la session 2015, il apparaît qu'un nombre substantiel de candidats ne possèdent que des connaissances partielles en mathématiques acquises lors de leur scolarité et, depuis, peu ou pas travaillées. Certains candidats ne consacrent pas suffisamment de temps aux mathématiques lors des deux heures de préparation de l'épreuve sur dossier et découvrent les questions au moment de l'oral. Ils ne répondent pas à des questions simples, mais nécessitant une réflexion préalable. La différence avec les candidats ayant pris un temps raisonnable de réflexion et s'étant préparés durant l'année du concours est alors très nette et renforce le caractère discriminant des mathématiques, discipline connexe de celles qu'auront à enseigner les lauréats du concours. Par ailleurs, l'évaluation en mathématiques se fait sous la forme d'un entretien qui porte, bien entendu, sur les réponses préparées par le candidat aux questions de l'exercice proposé, mais aussi, éventuellement, sur l'utilisation des outils mathématiques évoqués dans le cadre de l'analyse des documents du dossier de sciences économiques et sociales. Il est regrettable que certains candidats éliminent certains documents pourtant primordiaux pour la cohérence de leur analyse à la seule raison de leur méconnaissance des outils mathématiques qu'ils contiennent.

Il est important de rappeler que l'évaluation des compétences mathématiques et statistiques a pour objectif de :

- vérifier que le candidat maîtrise les concepts mathématiques jugés indispensables pour appréhender et enseigner les sciences économiques et sociales ;
- s'assurer que le candidat est capable de donner du sens et de prendre du recul sur les calculs qu'il exécute ou qui lui sont présentés.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Les mathématiques ne se réduisent donc pas à connaître et manipuler des formules. Le jury valorise les tentatives des candidats de répondre aux questions, y compris si elles n'ont pas été couronnées de succès, ainsi que la capacité à donner du sens aux nombres, calculs ou méthodes cités ou utilisés (taux de croissance moyen, espérance, écart-type, dérivée...). Il est important que les candidats sachent justifier leurs résultats comme le signe d'une dérivée, l'identification d'un extremum ou les propriétés d'une courbe de Lorenz.

Dans tous les cas, il convient d'avoir pris connaissance du sujet afin de ne pas être pris en défaut sur des questions élémentaires s'y rapportant (exemple : calcul d'un pourcentage d'évolution, détermination de la nature d'une suite, traduction des données à l'aide d'un arbre probabiliste, etc.) que le jury peut être amené à poser devant un candidat ne sachant répondre à aucune des questions du sujet.

Lors de cette session, le jury a relevé les difficultés suivantes :

- beaucoup de candidats n'ont pas su traiter des exercices portant sur l'analyse de fonctions. Il est important de maîtriser le programme du secondaire, notamment de connaître les fonctions de référence, de savoir dériver et intégrer des fonctions usuelles pour déterminer un sens de variation, calculer une valeur moyenne ou estimer une aire ;
- la méconnaissance de certains éléments calculatoires ou de lecture de tableaux déterminants en S.E.S. ont pu amener à des erreurs d'interprétation dans des situations en science économique ;
- les consignes ne sont pas toujours comprises à cause d'une lecture trop rapide. Il ne faut pas hésiter à faire preuve de bon sens dans les propositions de réponses et faire une analyse critique de ses résultats ;
- certains candidats manquent de sens critique, en particulier lorsqu'un résultat vient contredire ce qu'ils ont appris en sciences économiques ;
- d'autres manquent de rigueur dans le vocabulaire (fonction, probabilités, suite) pouvant amener à des contresens et des erreurs ;
- le vocabulaire sur les suites est à connaître (terme, limite, somme, arithmétique, géométrique, raison, premier terme...). Il est attendu qu'un candidat connaisse la différence entre une suite arithmétique et une suite géométrique ;
- certains candidats, heureusement de plus en plus rares, ne maîtrisent pas la notion de coefficient multiplicateur ou de taux de variation annuel moyen, alors même qu'ils ambitionnent de l'utiliser avec des élèves ! Il en est de même sur des notions de base comme l'écart-type ou les pourcentages (somme, comparaison...);
- en probabilité, l'utilisation et l'illustration de la loi binomiale et de la loi normale sont encore mal connues ;
- en statistiques, trop de candidats méconnaissent la notion d'ajustement, que celui-ci soit affine, exponentiel ou logarithmique, et ne savent pas utiliser la calculatrice pour obtenir une équation d'une droite de régression. Il est regrettable que son importance en termes de modélisation soit encore mal perçue ;
- savoir déterminer un intervalle de confiance ou de fluctuation est important, mais savoir l'interpréter l'est tout autant ;
- les notions portant sur les graphes et les matrices ne sont pas à négliger vu leur importance dans la modélisation et la résolution des problèmes dans les domaines socio-économiques.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

5.3. Conseils aux candidats

5.3.1. En ce qui concerne la préparation de l'épreuve

Le temps de préparation de 2 heures est une réelle contrainte pour les candidats. Certains ont regretté de ne pas avoir eu le temps nécessaire pour préparer les deux volets de l'épreuve. Ce sont généralement les exercices de mathématiques qui n'ont pas été travaillés. Cependant, certains sont parvenus au cours de l'épreuve, en étant éventuellement guidés, à faire les exercices proposés. Nous conseillons donc aux candidats de répartir le temps de préparation au prorata de l'importance de chacun des volets dans la durée de l'oral et d'aborder l'épreuve de mathématique de façon positive.

5.3.2. En ce qui concerne la première partie de l'épreuve, l'exposé

Les candidats doivent connaître les programmes de sciences économiques et sociales de la Seconde à la Terminale. Pour autant, la récitation mot pour mot des instructions officielles n'est pas le but recherché de l'exercice. C'est la raison pour laquelle, à partir de la session 2017 du CAPES, l'extrait du programme relatif à la question auquel se rapporte le dossier sur lequel un candidat sera invité à travailler, figurera en préambule des documents (voir ce que sera la nouvelle présentation du dossier qui sera donné aux candidats en 2017 en annexe de ce rapport à partir de l'exemple n° 1). Pour autant, on attendra des candidats, tout comme cela a été le cas lors des sessions précédentes :

- qu'ils sachent situer la question qui leur est posée dans le thème général au programme de la classe concernée ;
- qu'ils fassent état d'une maîtrise approfondie des problématiques qu'ils auront à enseigner. Le jury conseille aux candidats de travailler la problématisation des indications complémentaires des programmes ;
- le jury les invite également à étudier les préambules des programmes de la classe de Seconde et du cycle Terminal ;
- qu'ils fassent preuve de réflexion pédagogique même si l'on n'attend pas, dans ce domaine, une expertise qu'ils seront amenés à affiner lors de leur année de stage.

Le jury rappelle aux candidats qu'ils doivent utiliser le dossier sans pour autant se laisser « enfermer » par les documents proposés. L'exploitation du dossier n'est pas une fin en soi mais un support à la construction de la séquence. Le candidat pourra écarter un document qu'il jugerait difficile ou proposer des questions qu'il jugerait judicieuses à la place de celles proposées par l'auteur du manuel à condition que cela puisse être justifié. Il peut également suggérer l'utilisation de tout document qu'il jugerait pertinent pour concevoir sa séquence et cela, indépendamment de ceux qui sont proposés dans le dossier. Il est clairement spécifié en fin de dossier que « *vous avez la possibilité de recourir à votre expérience et de faire référence à toute ressource pédagogique ou didactique de votre connaissance* ». Le jury apprécie la présentation de synthèses et l'explicitation des modalités mises en œuvre pour les construire. L'utilisation du tableau pour présenter des schémas ou des mécanismes est également valorisée. Elle est requise pour présenter le plan.

Il est, d'autre part, nécessaire que les candidats proposent une réelle mise en activité des élèves, qu'elle soit individuelle ou collective, avec les éléments de savoirs et de savoir-faire qu'ils doivent retenir.

Les candidats doivent connaître les différentes modalités d'évaluation et notamment l'architecture et les objectifs des épreuves au baccalauréat.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

5.3.3. En ce qui concerne l'entretien

- Les candidats doivent faire preuve de réflexivité et de réactivité.
- Les questions portant sur l'approche du métier doivent être préparées sérieusement. Il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance du système éducatif et de s'informer sur les dispositifs mis en place récemment (accompagnement personnalisé, conseil pédagogique, enseignements d'exploration ...), les grandes évolutions et les problématiques actuelles. Le jury invite les candidats à mettre à profit leurs stages en établissement pour mieux appréhender la réalité du métier dans ses différentes dimensions et à observer les missions des professeurs en dehors de leur activité disciplinaire.

5.3.4. En ce qui concerne les mathématiques

- Le jury invite les futurs candidats à bien s'appropriier le programme du concours, mais également à maîtriser les savoir-faire de base en mathématiques qu'ils auront à mettre en œuvre dans le cadre de leur enseignement. Le recours à des schémas, des représentations ou des croquis pour donner du sens aux informations et/ou illustrer les méthodes à mettre en œuvre fait partie des attentes du jury tout comme le sens critique face à des résultats non conformes à ceux attendus. Comme précisé dans les rapports de jury précédents, le candidat doit maîtriser différents outils, tant dans le domaine de l'analyse que dans celui des statistiques, des probabilités et du calcul matriciel.
- Outre les traitements numériques usuels, les candidats doivent être capables de fournir sur la calculatrice un tableau de valeurs d'une fonction et la courbe représentative dans une fenêtre bien adaptée au problème traité, ils doivent savoir effectuer toutes les opérations sur les matrices et utiliser les fonctions statistiques, en particulier celles donnant les caractéristiques d'une série statistique ou celles construisant un ajustement affine (coefficient de corrélation linéaire, équation d'une droite de régression). La calculatrice doit également pouvoir être utilisée comme outil de conjecture ou de vérification. Enfin, la table de la loi normale n'étant plus fournie, une utilisation pertinente de la calculatrice permet de s'en passer. Les calculatrices mises à disposition des candidats sont celles du type Graph 35+E chez CASIO et TI 83 premium CE chez Texas-Instrument.
- Par ailleurs, le recours à des algorithmes ou à des logiciels (calcul formel, tableur) est un attendu pour les élèves de la série ES ; cela l'est tout autant pour les candidats à ce concours. Les sujets proposés en mathématiques sont connectés aux sciences économiques et sociales, il est important que le candidat n'oublie pas lors de l'épreuve de mathématiques ce qu'il a appris dans le cadre des sciences économiques et sociales et, le cas échéant, qu'il s'y réfère pour pouvoir rebondir.

5.4. Exemples de dossiers

5.4.1. 1er Exemple : sujet donné à la session 2016 auquel a été ajouté l'extrait du programme tel qu'il apparaîtra à la session 2017

ÉPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER (Dominante économique)

Dossier : Taux d'intérêt et risque de crédit

Il est demandé au candidat de construire, à partir du dossier composé de 3 documents dont 2 extraits de manuels scolaires, et pour la classe de Première, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier de ses choix didactiques et pédagogiques.

Extraits du programme officiel

4.2 Comment l'activité économique est-elle financée ?

Autofinancement, financement direct/indirect, taux d'intérêt, risque de crédit

Les choix de financement des agents économiques seront présentés de manière élémentaire. On montrera que le taux d'intérêt est à la fois la rémunération du prêteur et le coût du crédit pour l'emprunteur et qu'il varie en fonction du risque associé au crédit. On pourra illustrer ce mécanisme à partir de l'exemple des crises des dettes publiques. On distinguera le financement intermédiaire et le financement direct. Dans la procédure de financement par appel au marché, on présentera les grandes catégories de titres émis et échangés (actions, obligations) ainsi que leur mode de rémunération (dividende, intérêt).

DOCUMENT 1 :



EXERCICE Le coût du crédit varie en fonction du risque de crédit

	ANDRÉ	KARIM	JEANNE
Revenu annuel	15 000 €	30 000 €	30 000 €
Montant du prêt	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Durée en mois	108	108	48
TAEG ¹	6,14	3,22	2,13
Montant total de remboursement	65 205,55	57 661,03	...
Mensualité	603,76	...	1 087,6
Coût total de l'emprunt	...	7 661,03	2 204,58

1. TAEG : taux annuel effectif global, c'est-à-dire le coût réel d'un crédit à la consommation. Il intègre les frais de dossiers, commissions diverses, coût de garanties particulières.

- Faites les calculs nécessaires pour compléter le tableau.
- Retrouvez les explications qui permettent de justifier les écarts de taux d'intérêt débiteurs entre les différents emprunteurs.

Source : Manuel Hatier, Première ES, Edition 2015.

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

DOCUMENT 2 :

Les taux d'intérêt appliqués aux emprunteurs et la couverture des risques

Le taux d'intérêt appliqué aux emprunteurs est égal à un taux de référence plus un écart (*spread*) plus ou moins grand. [...]

Les États sont souvent considérés comme les emprunteurs les plus sûrs du marché, surtout lorsqu'ils s'endettent en leur propre monnaie. [...] Ainsi, les États bénéficient des taux d'intérêt les plus bas du marché (sauf cas exceptionnel d'un État lourdement endetté). Ces

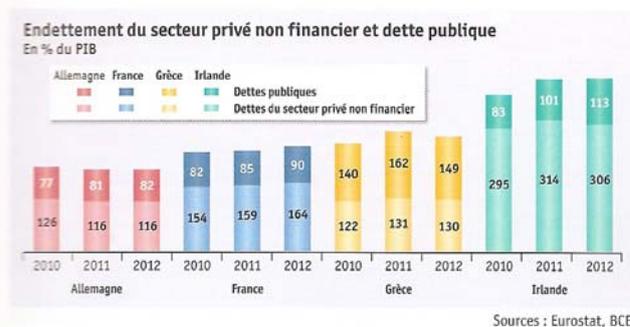
taux servent de référence aux autres emprunteurs (entreprises et ménages). [...] Les autres agents doivent généralement payer un taux d'intérêt supérieur à ce taux de référence. L'écart, appelé prime de risque, ou *spread*, rémunère le risque. En évaluant les risques de défaut des emprunteurs, les agences de notation contribuent à déterminer ces *spreads*. [...]

Les taux d'intérêt bancaires, eux aussi,

tiennent compte des risques de défaut. Le taux de référence est alors le taux interbancaire correspondant à la maturité de l'emprunt. Un *spread* est ajouté au taux interbancaire pour fixer le taux demandé aux entreprises. [...]

Les agences de notation classent les États et les grandes entreprises selon leur risque de défaut en leur attribuant des notes.

Agnès BÉNASSY-QUÉRÉ, Laurence BOONE et Virginie COUDERT, *Les taux d'intérêt*, La Découverte, coll. Repères, 2003.



QUESTIONS

1. Définir. Qu'est ce qu'un *spread* ?
2. Expliquer. Pourquoi le taux d'intérêt varie-t-il en fonction des agents économiques ?
3. Expliquer. Pourquoi les États sont-ils considérés comme les emprunteurs les plus sûrs ?
4. Déduire. À votre avis, comment les agences de notation vont-elles réagir suite à la montée de l'endettement de certains États ?

Source : Manuel Bordas, première ES, Edition 2014.

DOCUMENT 3 : Taux d'intérêt à long terme % par an, 2007 – 2015

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Allemagne	4.22	3.98	3.22	2.74	2.61	1.50	1.57	1.16	0.50
États-Unis	4.63	3.67	3.26	3.21	2.79	1.80	2.35	2.54	2.14
France	4.30	4.23	3.65	3.12	3.32	2.54	2.20	1.67	0.84
Grèce	4.50	4.80	5.17	9.09	15.75	22.50	10.05	6.93	9.67
Italie	4.49	4.68	4.31	4.04	5.42	5.49	4.32	2.89	1.71
Japon	1.67	1.47	1.33	1.15	1.10	0.84	0.69	0.52	0.35
Royaume-Uni	5.01	4.59	3.65	3.62	3.14	1.92	2.39	2.57	1.90
Zone euro (19 pays)	4.33	4.36	4.03	3.78	4.31	3.05	3.01	2.28	1.27

Pour le Japon en 2014 : rupture de série

Source : OCDE, données Finances, 2016.

Vous avez la possibilité de recourir à votre expérience et de faire référence à toute ressource pédagogique ou didactique de votre connaissance.

Ce sujet doit être rendu au jury dès la fin de l'épreuve, mais le candidat a toute liberté d'utilisation (annotations, passages surlignés, etc.)

5.4.2. 2ème Exemple

ÉPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER (Dominante sociologique)

Dossier : Le caractère multiforme et parfois cumulatif des inégalités

Il est demandé au candidat de construire, à partir du dossier composé de 3 documents, dont 2 extraits de manuels scolaires, et pour la classe de Terminale, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier de ses choix didactiques et pédagogiques.

DOCUMENT 1 :

Des inégalités sociales multidimensionnelles

On peut grossièrement distinguer trois grandes catégories d'inégalités sociales :

- **les inégalités dans l'ordre de l'avoir** : les inégalités dans la distribution des ressources matérielles de la société, dans la répartition de la richesse sociale ;
- **les inégalités dans l'ordre du pouvoir** : les inégalités dans la distribution des ressources sociales et politiques de la société, dans la répartition du pouvoir, de la capacité de défendre ses intérêts et ses droits, d'imposer sa volonté aux autres par différents biais, de peser au moins partiellement sur l'organisation de la société ;
- **les inégalités dans l'ordre du savoir** : les inégalités dans la distribution et la maîtrise des savoirs, dans la capacité d'élaborer des connaissances et de donner un sens au monde dans lequel on vit, de proposer et d'imposer des définitions légitimes des choses, des gens, des situations, des rapports et des pratiques. [...]

Pour qu'une inégalité puisse être qualifiée de sociale, il faut encore et surtout qu'elle soit l'œuvre de la société dans le cadre de laquelle on la constate. [...] Vouloir ramener les inégalités sociales aux seuls facteurs individuels, c'est occulter toute la logique de reproduction sociale des inégalités. Par exemple, le fils (ou la fille) de la cigale aura beau se faire plus fourmi que la fourmi, il (elle) ne parviendra généralement pas à effacer le handicap que lui aura légué son père, victime qu'il (elle) est de la transmission inégalitaire des patrimoines.

A. Bihl, R. Pfefferkorn, *Le Système des inégalités*, La Découverte, coll. « Repères », 2008.

Questions

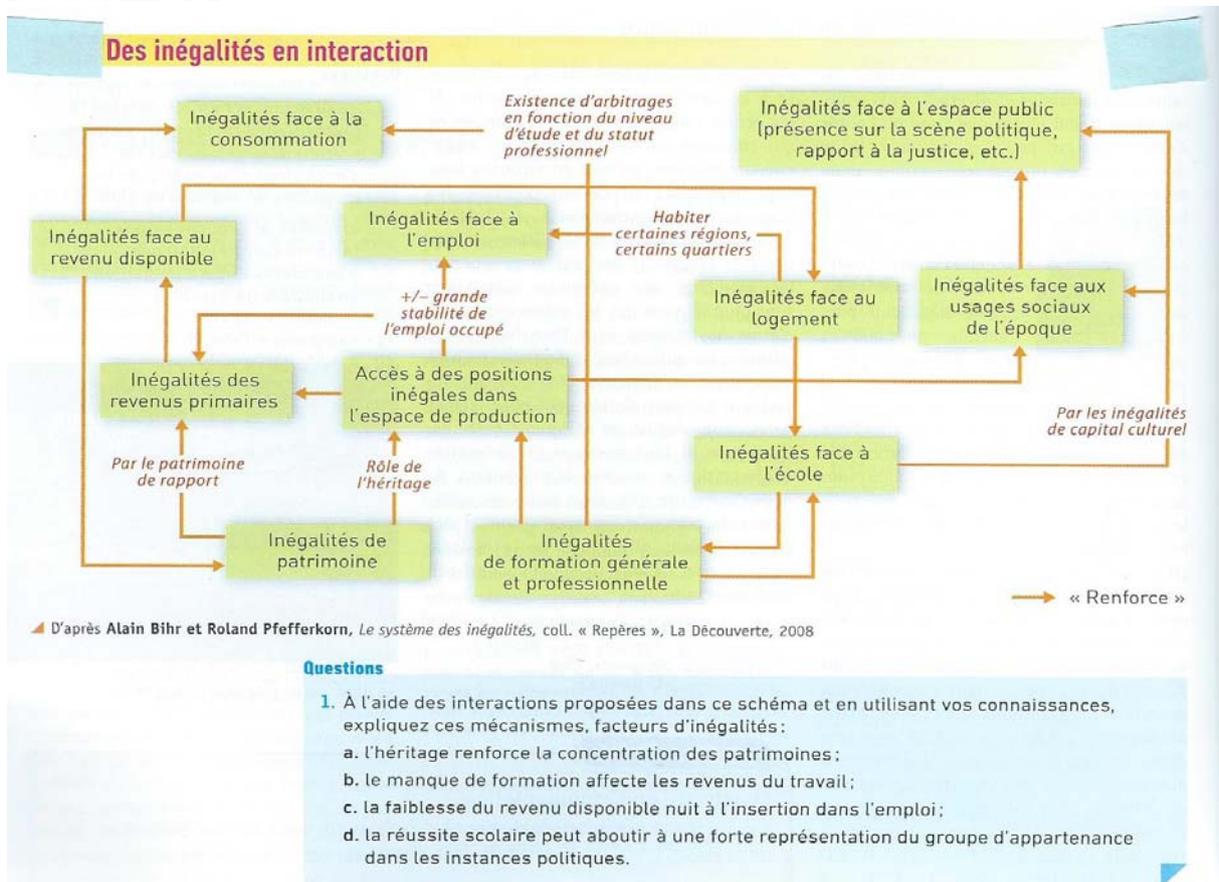
1. Pourquoi peut-on dire que les inégalités sont multidimensionnelles ?
2. À quelles conditions une inégalité peut-elle être qualifiée de « sociale » ?

Source : Manuel Nathan, Terminale ES, Edition 2015.

Concours de recrutement du second degré

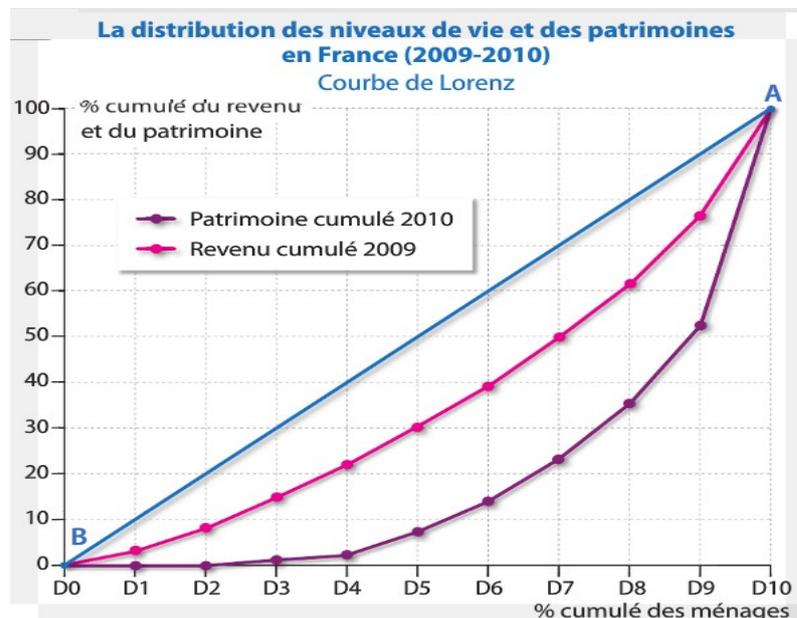
Rapport de jury

DOCUMENT 2 :



Source : Manuel Hatier, Terminale ES, Edition 2012.

DOCUMENT 3 :



Source : INSEE, enquêtes Patrimoine 2010 et revenus fiscaux 2011.

5.4.3. 3ème Exemple

ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER (Dominante sciences sociales et politiques)

Dossier : Les effets des modes de scrutin sur la sélection des gouvernants

Il est demandé au candidat de construire, à partir du dossier composé de 3 documents dont 2 extraits de manuels scolaires, pour la classe de Terminale, enseignement de spécialité Sciences Sociales et Politiques, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier de ses choix didactiques et pédagogiques.

DOCUMENT 1 :

Les débats autour du mode de scrutin

Les débats autour des modes de scrutin s'expliquent souvent par la difficulté de concilier plusieurs buts. Pour les proportionnalistes, un système électoral doit donner une image fidèle de la situation politique ; pour les majoritaires, il vise à désigner une majorité d'élus capable de gouverner. Au-delà de la répartition des sièges, le choix du mode de scrutin correspond à une conception de la vie politique qu'il influence forcément.

Les scrutins proportionnels conduisent souvent à un dysfonctionnement du système politique ; ils favorisent le multipartisme et donnent un rôle important aux petits partis charnières, souvent partenaires indispensables des majorités (cas de la IV^e République en France ou de l'Italie). Le scrutin majoritaire à un tour favorise, lui, les alternances, mais

entre seulement deux partis (au Royaume-Uni par exemple). Le scrutin majoritaire à deux tours, celui de la V^e République, a la souplesse de l'alternance et incite plus de partis à conclure des alliances pour le second tour.

Les scrutins proportionnels rendent difficile l'émergence d'une majorité stable et cohérente, faisant primer une logique de coopération des partis (les partis se partagent le pouvoir comme les sièges). À l'inverse, les scrutins majoritaires conduisent le plus souvent à l'apparition de majorités stables, fondées sur un affrontement avec l'opposition (la coalition qui l'emporte gouverne seule) et au prix d'une injustice dans la représentation.

E. Arkwright et suiv.,
Les Institutions de la France,
La Documentation française, 2010.

Questions

1. Quel est l'avantage d'un mode de scrutin proportionnel ? Ses inconvénients ?
2. Quel est l'avantage d'un mode de scrutin majoritaire ? Ses inconvénients ?
3. Expliquer la phrase soulignée.

Source : Manuel Bréal, Sciences sociales et politiques, enseignement de spécialité, édition 2012.

DOCUMENT 2 :

Une simulation d'un changement de mode de scrutin à l'Assemblée nationale

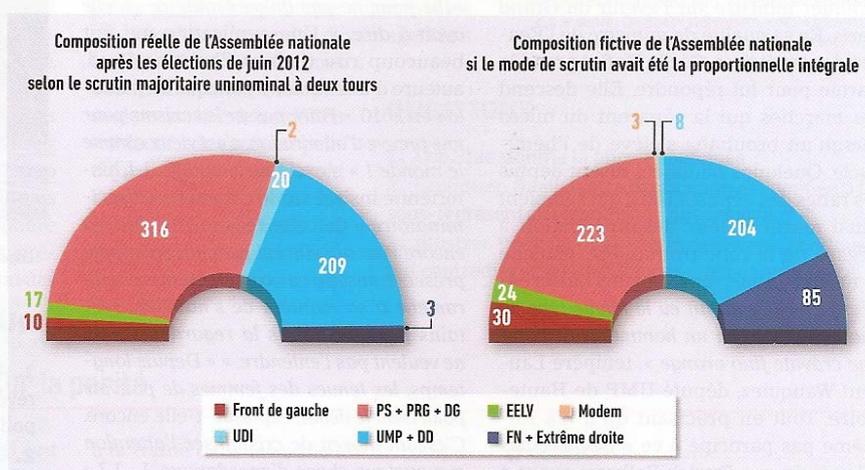
Résultats des élections législatives de 2012 en voix (%)

	Front de Gauche	Europe Écologie – Les Verts	Parti socialiste + Parti radical de gauche + Divers gauche	Nouveau centre	Modem	UMP + divers droite	Front national	Extrême droite
1 ^{er} tour	6,91	5,46	29,35 + 1,65 + 3,40	2,20	0,60	27,12 + 3,51	13,60	0,19
2 ^e tour	1,08	3,60	40,91 + 2,34 + 3,08	2,47	0,53	37,95 + 1,82	3,66	0,13

Source : ministère de l'Intérieur

QUESTIONS

- Calculer.** Montrez que le mode de scrutin majoritaire produit une distorsion électorale en transformant les voix en sièges.
- Analyser.** Quels partis seraient avantagés par un passage à la proportionnelle ?
- Déduire.** Quels seraient les effets d'un mode de scrutin proportionnel sur la constitution d'une majorité pour gouverner et sur la vie politique ?

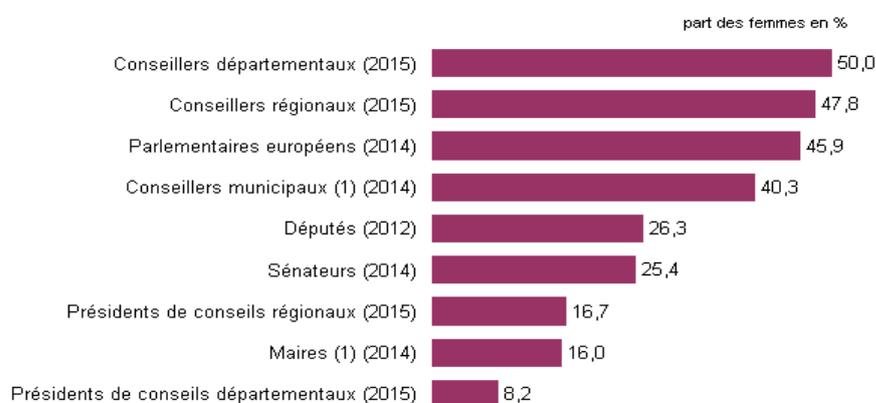


Les projections en proportionnelle intégrale sont faits à partir des résultats du premier tour (les résultats sont à prendre avec prudence : un changement du mode de scrutin modifierait les pratiques de vote des électeurs).

Source : Manuel Bordas, Sciences sociales et politiques, enseignement de spécialité, édition 2015.

DOCUMENT 3 :

Participation des femmes à la vie politique française en 2015



(1) : ensemble des communes.

Champ : France.

Sources : Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes ; Assemblée nationale ; Ministère de l'Intérieur ; Sénat.

Source : INSEE

5.4.4. 4ème Exemple

ÉPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER (Dominante économique)

Dossier : Des revenus primaires au revenu disponible

Il est demandé au candidat de construire, à partir du dossier composé de 3 documents dont 2 extraits de manuels scolaires, et pour la classe de Première, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier de ses choix didactiques et pédagogiques.

DOCUMENT 1 : Les différents types de revenus

Le revenu brut des ménages est constitué par l'ensemble des rémunérations. On distingue les revenus primaires qui sont consécutifs au travail effectué ou aux fruits de la propriété. Les revenus de la propriété et de l'entreprise sont composés des intérêts, des dividendes, des profits, des revenus de la terre et des actifs incorporels tels que les licences d'exploitation d'un brevet, les droits d'auteur... Il faut alors retirer ce qui est prélevé par l'État, dans le cadre de la fiscalité. Par ailleurs, les revenus secondaires ou revenus de transfert

concernent les revenus perçus au cours d'opérations de redistribution en fonction de critères sociaux liés à la protection sociale : Sécurité sociale et allocations familiales, en particulier tout ce qui concerne les problèmes de santé, charges familiales et de chômage, mais aussi bourse et retraites. Le revenu disponible d'un ménage est alors la somme des revenus primaires et secondaires, diminuée des impôts.

T. Tschaeplé, *Les mots qui comptent - Vocabulaire de l'économie et des sciences sociales*, Ellipses, 2005.

1. DÉFINIR. D'où viennent les revenus primaires ?

2. EXPLIQUER. Qui verse les revenus de transfert ? dans quel but ?

DÉFINITION

Revenu mixte

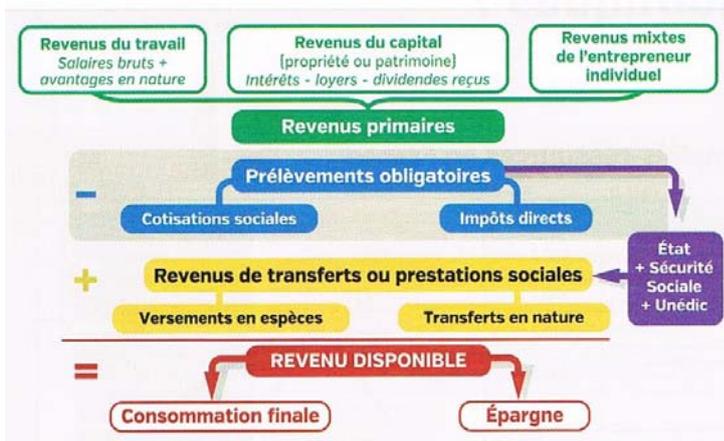
Le revenu des entrepreneurs individuels est appelé un revenu mixte, puisque ce dernier doit, pour exercer son activité, apporter à la fois du travail et du capital. Il est classé parmi les revenus primaires.

3. ILLUSTRER. Reproduisez le tableau ci-contre. Puis complétez-le avec les exemples suivants : honoraires du médecin ; loyer touché par un propriétaire ; allocation logement ; salaire d'un ouvrier chez Peugeot ; remboursement d'une consultation médicale par la Sécurité sociale ; dividende touché par un actionnaire ; pension d'un retraité, droits d'auteur touché par un dessinateur de presse.

	Revenus primaires			Revenus secondaires
	Revenu du travail	Revenu du capital	Revenu mixte	
Exemples

Source : Manuel HACHETTE, Première ES, Edition 2011.

DOCUMENT 2 : La composition du revenu disponible des ménages



Questions

4. Justifier. Pour quelles raisons le salaire ne constitue-t-il pas la seule source de revenus des ménages ?

5. Dédire. Quelle est la formule de calcul du revenu disponible des ménages ?

Source : Manuel Nathan, Première ES, Edition 2015.

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

DOCUMENT 3 : Du revenu primaire au revenu disponible brut des ménages

en % du revenu primaire

	2011	2012 (r)	2013 (r)	2014
Revenu primaire brut (en milliards d'euros)	1 483,7	1 507,0	1 526,7	1 544,9
Revenu primaire brut	100,0	100,0	100,0	100,0
Excédent brut d'exploitation et revenu mixte	19,3	19,2	19,1	18,9
Rémunération des salariés	73,0	73,5	73,5	73,9
Revenus du patrimoine	7,7	7,3	7,4	7,2
- Transferts nets de redistribution	-11,6	-12,5	-13,0	-13,1
Prestations sociales reçues	28,9	29,5	30,0	30,3
Cotisations sociales versées	-28,3	-28,8	-29,2	-29,6
Impôts sur le revenu et le patrimoine	-12,3	-13,2	-13,6	-13,6
Autres transferts courants	0,1	0,0	-0,2	-0,2
= Revenu disponible brut	88,4	87,5	87,0	86,9
Revenu disponible brut (en milliards d'euros)	1 311,4	1 318,3	1 327,6	1 342,3

r : données révisées.

Champ : France, y compris entreprises individuelles.

Source : INSEE, Comptes nationaux - base 2010.

5.5. Exemples de sujets de mathématiques

1° Exemple :

Source : Manuel Maths Déclic 1^{re} ES/L - Hachette - La théorie keynésienne

L'économiste britannique John Maynard KEYNES (1883-1946) considérait qu'en période de crise, l'État devait soutenir l'économie en augmentant les dépenses publiques sans se soucier de l'équilibre budgétaire du pays. Selon sa théorie, une somme investie par un État permet au bénéficiaire de voir son revenu augmenter d'autant. Ce dernier peut, après avoir épargné 25 % par exemple, dépenser les 75 % restants au profit d'un deuxième bénéficiaire. Ce dernier peut à son tour effectuer la même démarche et ainsi de suite. Chaque personne de la chaîne perçoit ainsi un revenu supplémentaire grâce à l'injection initiale de l'État.

On suppose que l'État investit 100 euros et que chaque personne de la chaîne va dépenser 75 % de ce qu'elle a reçu.

Pour tout entier n non nul, on note :

- r_n le revenu supplémentaire de la n -ième personne de la chaîne ;
- S_n la somme totale des revenus supplémentaires des n personnes ;
- d_n la dépense effectuée par la n -ième personne de la chaîne ;
- Σ_n la somme totale des dépenses effectuées par les n personnes de la chaîne.

On dispose de la feuille de calcul suivante :

	A	B	C	D	E
	Rang n de la personne de la chaîne	Revenu supplémentaire de la n-ième personne dans la chaîne : r_n	Somme totale des revenus supplémentaires : S_n	Dépense effectuée par la n-ième personne dans la chaîne : d_n	Somme totale des dépenses effectuées : Σ_n
1					
2	1	100,00	100,00	75,00	75,00
3	2	75,00	175,00	56,25	131,25
4	3	56,25	231,25	42,19	173,44
5	4				
6	5				

1-a. Quelles formules concernant les revenus supplémentaires, doivent être entrées en B3 et C3, puis recopiées vers le bas ?

b. Quelles formules, concernant les dépenses effectuées, doivent être entrées en D2, E2 et E3 ?

2-Effectuer les calculs pour compléter le tableau.

3-Que représentent les valeurs r_5 , S_5 , d_5 et Σ_5 ?

4-a. Exprimer r_{n+1} en fonction de r_n .

b. Quels sont les sens de variation des suites (r_n) et (S_n) ?

c. Combien 100 euros investis par l'État engendrent-ils de revenus supplémentaires ?

5-a. Quels sont les sens de variation des suites (d_n) et (Σ_n) ?

b. Combien 100 euros investis par l'État créent-ils de dépenses injectées dans l'économie du pays ?

2° Exemple :

Source : d'après sujet de baccalauréat ES Asie Juin 2010

À la suite d'une étude de marché :

- l'offre d'un produit est modélisée par une fonction f définie et dérivable sur l'intervalle $[0 ; 6]$;
- la demande de ce même produit est modélisée par une fonction g définie et dérivable sur l'intervalle $[0 ; 6]$.

Les courbes représentatives C_f et C_g de ces fonctions sont dessinées ci-contre.

On désigne par x la quantité du produit exprimée en milliers d'unités, avec x appartenant à l'intervalle $[0 ; 6]$. Les nombres $f(x)$ et $g(x)$ sont des prix unitaires exprimés en centaines d'euros. L'expression de la fonction f est donnée par $f(x) = 0,4e^{0,4x}$.

1. a. Après avoir défini le prix d'équilibre, en proposer une lecture graphique et donner sa valeur p_0 (en centaines d'euros).

b. Donner alors, par lecture graphique, la quantité d'équilibre correspondante q_0 (en milliers d'unités).

c. Estimer en euros le chiffre d'affaires réalisé par la vente de cette quantité q_0 au prix d'équilibre p_0 .

2. a. Calculer l'intégrale : $\int_0^5 f(x) dx$.

b. En déduire (en centaines de milliers d'euros) le surplus des producteurs Sp .

3.a. Certains consommateurs étaient prêts à payer plus cher que le prix d'équilibre. L'économie réalisée par ces consommateurs est appelée le surplus des consommateurs. Ce surplus est représenté par la partie hachurée du graphique. Par une lecture graphique, Paul estime à moins de 10 unités d'aire cette partie, alors que Jeanne l'estime à plus de 10. Qui a raison ?

Argumenter.

b. Pour estimer plus précisément le surplus des consommateurs, Michel approche la courbe C_g par une parabole P passant par les points de coordonnées $(1 ; 7)$ et $(5 ; 3)$.

Il a fait trois essais avec un logiciel de calcul formel, dont les résultats sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

	Équation de la parabole P	Estimation du surplus des consommateurs (en centaines de milliers d'euros)
Essai 1	$y = -\frac{40}{21}x^2 + \frac{292}{21}x - 5$	54,7
Essai 2	$y = -\frac{1}{6}x^2 + \frac{43}{6}$	14,11
Essai 3	$y = \frac{2}{21}x^2 - \frac{44}{21}x + 9$	8,0

Quel essai est le plus pertinent ? Expliquer la réponse

